

MARIE-EVE HARTON

**VEUVAGE ET REMARIAGE EN CONTEXTE  
D'INDUSTRIALISATION**  
**Le cas de la ville de Québec, 1871 à 1901**

Mémoire présenté  
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de maîtrise en sociologie  
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

2008

© Marie-Eve Harton, 2008

## RÉSUMÉ

De la littérature portant sur le veuvage et sur le remariage au XIX<sup>e</sup> siècle en Occident émerge un constat général : les hommes se remariaient davantage que les femmes. Rares sont néanmoins les études analysant les facteurs déterminant cette disparité observée entre les genres. Qui plus est, jusqu'à présent, aucune étude n'a porté *conjointement* sur le veuvage et sur le remariage au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle. Qu'en est-il du veuvage et du remariage à Québec entre 1871 et 1901? Reposant sur l'exploitation des données censitaires de 1871 à 1901 (PHSVQ, CIEQ-Laval) et des données des registres de mariages de 1870 à 1899 (BALSAC, UQAC) de la ville de Québec, notre étude comporte deux objectifs. D'une part, elle vise à présenter les tendances en matière de veuvage et de remariage dans le contexte de grandes transformations économiques, démographiques et sociales que connaît la ville de Québec à cette époque. D'autre part, elle cherche à mettre en lumière les différences de comportements, c'est-à-dire entre le fait de demeurer en état de viduité et de se remarier, et ce, en fonction du genre. Nos résultats mettent en évidence une forte disparité entre les genres quant à la propension au veuvage et au remariage, mais témoignent également du fait que les comportements des veufs et des veuves en matière de veuvage et de remariage s'avèrent distincts parce qu'élaborés stratégiquement dans un contexte de forte différenciation sexuelle du travail où les rôles occupés par chacun des genres sont socialement déterminés.

## **REMERCIEMENTS**

Plusieurs personnes m'ont supportée tout au long de ce parcours que fut la rédaction de mon mémoire de maîtrise. Je désire ici souligner ma reconnaissance envers elles. Tout d'abord, mes premiers remerciements s'adressent à mon directeur de recherche, M. Richard Marcoux, qui par sa confiance, ses judicieux conseils et ses nombreux encouragements a su me transmettre la passion de la recherche. Je remercie aussi mon co-directeur, M. Michel De Sève, de m'avoir enseigné les rudiments du traitement des données quantitatives. Je suis également reconnaissante envers M. Marc St-Hilaire pour l'intérêt marqué qu'il a prêté à cette recherche ainsi que pour son appui lors des démarches auprès des responsables du projet BALSAC pour l'obtention des données des registres de mariages. Co-directeurs du programme de recherche *Population et histoire sociale de la ville de Québec*, messieurs Richard Marcoux et Marc St-Hilaire m'ont permis, en tant qu'assistante de recherche, d'acquérir expérience, expertise et connaissances ayant trait au traitement de données anciennes et, en tant qu'étudiante, d'exploiter les bases de données des recensements de la ville de Québec. Je les en remercie. Je désire également souligner que sans l'aide, les conseils et le support de Charles Fleury, ce mémoire ne serait sans doute pas encore terminé.

Une pensée toute particulière va à mes parents, Linda et Yvon, ainsi qu'à mes beaux-parents, Ruth et Pierre, qui depuis si longtemps me supportent de maintes façons dans mes études. Je remercie également Charlotte qui a accepté de relire la toute dernière version de ce manuscrit. Mes plus sincères remerciements vont néanmoins à Charles. Par sa douce complicité et son amour inconditionnel, il a su m'accompagner, me donner confiance et m'encourager tout au long de ce cheminement.

Enfin, la rédaction de ce mémoire fut ponctuée de deux grands événements : la naissance de François ainsi que celle de Philippe. À eux deux, qui m'ont fait reconnaître toute la valeur de mon sujet d'étude, la famille, je dédie ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>II</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>III</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>IV</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES</b> .....	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>8</b>
FAMILLE ET MARIAGE DANS LE PASSÉ .....	9
VEUVAGE ET REMARIAGE DANS LE PASSÉ .....	10
OBJECTIFS DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS .....	11
<b>CHAPITRE 1 : VEUVAGE ET REMARIAGE DANS LE PASSÉ, UNE PERSPECTIVE THÉORIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE</b> .....	<b>14</b>
1.1 FAMILLE, MARIAGE ET REMARIAGE EN SOCIOLOGIE .....	14
1.1.1 <i>La famille, un objet sociologique à définir</i> .....	14
1.1.2 <i>Éclatement des sphères de la sociologie de la famille à partir des années 1970</i> .....	18
1.1.3 <i>Vers une sociologie du mariage et du remariage</i> .....	21
1.1.4 <i>Fonctions et rôles du mariage et du remariage dans le passé</i> .....	23
1.1.5 <i>Les composantes d'une étude sociologique du veuvage et du remariage</i> .....	26
1.2 VERS UNE LECTURE INSTITUTIONNELLE DU VEUVAGE ET DU REMARIAGE .....	28
1.2.1 <i>Les approches institutionnelles</i> .....	28
1.2.2 <i>Le paradigme d'économie politique</i> .....	30
1.2.3 <i>Le paradigme d'économie familiale</i> .....	32
CONCLUSION .....	34
<b>CHAPITRE 2 : QUÉBEC 1871-1901, UNE VILLE EN PLEINE TRANSFORMATION</b> .....	<b>36</b>
2.1 ÉCONOMIE ET POPULATION : À L'HEURE DES GRANDS BOULEVERSEMENTS .....	37
2.1.1 <i>De l'artisanat à l'industrie : une économie en reconversion</i> .....	38
2.1.2 <i>De plurielle à homogène : une population en mutation</i> .....	41
2.2 VEUVAGE ET REMARIAGE À QUÉBEC .....	44
2.2.1 <i>Sous le joug de la pensée catholique</i> .....	44
2.2.2 <i>Sous l'égide du Code Civil</i> .....	49
CONCLUSION .....	52
<b>CHAPITRE 3 : SOURCES DE DONNÉES, MÉTHODES D'ANALYSE ET LIMITES</b> .....	<b>53</b>
3.1 LES SOURCES DE DONNÉES .....	53
3.1.1 <i>Les recensements de 1871 à 1901</i> .....	53
3.1.2 <i>Les registres de mariages de 1870 à 1899</i> .....	57
3.2 JUMELAGE DES DONNÉES CENSITAIRES ET DES DONNÉES DES REGISTRES DE MARIAGES .....	59
3.2.1 <i>Avantages et objectifs</i> .....	59
3.2.2 <i>Méthode d'appariement</i> .....	60
3.2.3 <i>Les limites</i> .....	63
3.3.3 <i>Description du corpus de données</i> .....	65
3.3 MÉTHODES D'ANALYSE .....	66
<b>CHAPITRE 4 : VEUVAGE ET REMARIAGE À LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE, CONTINUITÉ OU CHANGEMENT?</b> .....	<b>69</b>
4.1 LES TENDANCES EN MATIÈRE DE VEUVAGE ENTRE 1871 ET 1901 .....	70
4.2 LES TENDANCES EN MATIÈRE DE REMARIAGE ENTRE 1870 ET 1899 .....	72
CONCLUSION .....	78
<i>Continuité ou changement en matière de veuvage et de remariage en contexte d'industrialisation?</i> .....	78
<i>Une constante : la disparité entre les genres</i> .....	79

<b>CHAPITRE 5 : VEUVAGE ET REMARIAGE ENTRE 1891 ET 1901, UNE ANALYSE DIFFÉRENTIELLE SELON LE GENRE .....</b>	<b>81</b>
5.1 ANALYSE DESCRIPTIVE .....	82
5.1.1 <i>Caractéristiques des veufs et des veuves</i> .....	82
5.1.2 <i>Caractéristiques de la descendance des veufs et des veuves</i> .....	86
5.1.3 <i>Structure du ménage selon l'âge et le genre des autres membres</i> .....	89
5.1.4 <i>Bilan de l'analyse descriptive</i> .....	91
5.2 ANALYSE MULTIVARIÉE .....	93
5.2.1 <i>La régression logistique comme méthode d'analyse</i> .....	94
5.2.2 <i>Prémises conceptuelles et modèles d'analyse</i> .....	96
5.2.3 <i>Une analyse multivariée du veuvage et du remariage à Québec entre 1891 et 1900</i> .....	98
5.3 DISCUSSION ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	104
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>109</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>114</b>

## **LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

### **Les tableaux**

- Tableau 3.1 Répartition selon le genre et selon l'état matrimonial des 330 individus jumelés
- Tableau 4.1 Pourcentages des veufs et des veuves âgé(e)s de 15 ans et plus chez les Franco-catholiques entre 1871 et 1901, Ville de Québec
- Tableau 4.2 Pourcentages des veufs et des veuves âgé(e)s de 15 ans et plus en fonction des populations masculine et féminine franco-catholiques entre 1871 et 1901, Ville de Québec
- Tableau 4.3 Pourcentages des remariages sur l'ensemble des mariages franco-catholiques célébrés entre 1870 et 1899, Ville de Québec
- Tableau 4.4 Ratios remariages hommes/remariage femme chez les Franco-catholiques entre 1870 et 1899, Ville de Québec
- Tableau 5.1 Pourcentages d'hommes et de femmes demeuré(e)s en état de viduité ou remarié(e)s entre 1891 et 1901, Ville de Québec
- Tableau 5.2 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon l'âge, l'occupation ou le métier, le statut occupé au sein du ménage et le fait d'avoir ou non au moins un enfant, Ville de Québec
- Tableau 5.3 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon le genre, l'âge et l'occupation des enfants, Ville de Québec
- Tableau 5.4 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon l'âge et le genre des autres membres du ménage, Ville de Québec
- Tableau 5.5 Présentation des variables retenues et des catégories de référence pour l'analyse multivariée
- Tableau 5.6 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des veufs et des veuves âgé(e)s entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec
- Tableau 5.7 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des veufs âgés entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec
- Tableau 5.8 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des veuves âgées entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec

### **Les graphiques**

- Graphique 4.1 Proportions des remariages sur l'ensemble des mariages franco-catholiques célébrés entre 1870 et 1899 en fonction du sexe, Ville de Québec

Graphique 4.2 Proportions de chacun des trois types de remariage sur l'ensemble des remariages franco-catholiques célébrés entre 1870-1899, Ville de Québec

Graphique 4.3 Proportions des veufs et des veuves franco-catholiques qui se remarient avec une personne veuve entre 1870 et 1899, Ville de Québec

## INTRODUCTION

La famille. Tout le monde sait ce qu'elle est, mais d'aucuns ne parviennent à en donner une définition précise et, surtout, exhaustive. Pour le sociologue, l'historien et le démographe, définir la famille est une tâche tout aussi complexe. Or, il fut une époque où la famille renvoyait à un idéal type élevé au rang de norme (Hareven, 1987). Pour les chercheurs, l'objet d'étude qu'est *la* famille a cédé sa place à partir des années 1960 aux objets d'étude que sont *les* familles. Ainsi, la diversité des structures, des fonctions et des comportements familiaux rend, d'une part, désuète toute définition restrictive et exhaustive de la famille et, d'autre part, apparente l'influence de l'environnement sur la famille<sup>1</sup>. Le contexte apparaît comme un déterminant proche de la famille qui ne peut être occulté tant pour définir que pour comprendre la famille (McDaniel, 1995; Hareven, 1987).

De nos jours, il semble que la famille soit en crise. La baisse de la fécondité et son maintien à de faibles niveaux, la fréquence accrue de la cohabitation ainsi que l'augmentation du nombre de divorces ont contribué tant à la multiplication des structures familiales qu'à la diversification des parcours de vie. Famille intacte, famille monoparentale, famille recomposée, etc., ces qualificatifs que l'on accole au terme famille rendent compte de sa pluralité, mais signifient-ils pour autant qu'elle soit en crise? Cette pluralité des modèles familiaux contraste certes avec le modèle familial prévalant au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Peu de transitions familiales avaient cours durant les décennies d'après-guerre, le nombre de divorces et les taux de mortalité y étaient alors tous deux faibles ce qui eut pour conséquence d'uniformiser en grande partie les structures et les parcours de vie familiale (Baker, 2001; Denis et al., 1994; Hareven, 1994). Qui plus est, les normes et les standards véhiculés concernant le type de famille idéale, c'est-à-dire en ce qui a trait aux comportements en matière de nuptialité, de fécondité et de travail, par exemples, y étaient largement diffusés et partagés (Hareven, 1987). Or, à une époque où les taux de mortalité furent élevés, les structures et les parcours de vie familiale étaient tributaires des aléas de la vie quotidienne. Au cours de leur vie, soit d'enfant ou d'adulte et parfois même des deux, les individus expérimentaient malgré eux diverses dislocations et recompositions de leur noyau familial (Baker, 2001; Segalen, 1981; Uhlenberg, 1980).

---

<sup>1</sup> La famille est ici définie en tant qu'institution sociale, telle que l'entend Cherlin (1996).



Dans une étude portant sur les modes de résidence à Québec en période d'industrialisation, Laflamme (2000) souligne que la famille d'antan a longtemps été associée à une structure complexe et multigénérationnelle, en milieu rural, et à une structure simple et bigénérationnelle, en milieu urbain. La force de cette idéologie est également mentionnée, avec cette fois un penchant vers l'idéalisation de la famille ancienne, par Goode lorsqu'il affirme ceci : « [...] in every generation, people think of family life in the past as having been wholesome and untroubled in comparison with family life in the present. » (Goode, 1963 : 239). Cette image de la famille ancienne véhiculée par de nombreux écrits et instituée en tant qu'idéologie, bien que maintes fois contredite par l'empirie, a fait en sorte que les transitions familiales, c'est-à-dire les différentes dislocations et recompositions du noyau familial, vécues dans le passé furent occultées. Quelle était la fréquence des transitions familiales dans le passé? Qui était davantage à risque de les vivre? Dans quelles conditions étaient-elles vécues?

À l'heure actuelle, au Québec, les recherches menées tant en sociologie, en histoire qu'en démographie, par exemples, n'ont pas permis de répondre pleinement à ces questions. Pour nous, tenter de mettre en lumière la diversité des parcours familiaux jadis expérimentés par nos lointains aïeux est essentiel pour mieux comprendre ce qu'est la famille en tant qu'institution sociale. De plus, nous désirons jeter davantage d'éclairage sur la façon dont s'élaboraient les différentes recompositions familiales dans le passé.

### **Famille et mariage dans le passé**

Si l'on remonte plus d'un siècle et demi en arrière, famille et mariage étaient deux institutions inextricables au Québec. Le mariage y était le fondement même de la famille. D'une part, il légitimait la procréation, donc la création d'un nouveau noyau familial, et d'autre part, par l'union d'un couple il contribuait à l'élargissement du réseau social par l'affiliation de deux familles (Cherlin, 1996; Furstenberg, 1980). Par ailleurs, le mariage constitue également un marqueur important des différentes étapes du cycle de la vie familiale. Nombreux pour certains alors qu'inexistants pour d'autres, ces différents stades sont notamment ceux du passage de la vie de jeune adulte célibataire au jeune couple marié, du couple marié avec ou sans enfant au conjoint veuf survivant ou encore celui du remariage du veuf ou de la veuve. Chacun de ces passages apporte son

lot de changements économiques, sociaux et affectifs, parfois pour le mieux mais aussi parfois pour le pire, dont la vie familiale est largement tributaire. Tenter de comprendre ce que signifiait et impliquait le remariage dans le passé est donc une façon de mieux comprendre comment s'organisait la vie familiale au XIXe siècle.

### **Veuvage et remariage dans le passé**

À une époque où le divorce était quasi inexistant, le remariage est entendu comme celui d'une personne veuve. Maintes recherches furent réalisées sur le veuvage *ou* sur le remariage dans le passé, et ce, sur une vaste étendue temporelle et géographique. Certains auteurs se sont attardés au remariage en tant que phénomène social en étudiant les assises idéologiques, religieuses et juridiques (Smith, 1995; Burguière, 1981; Segalen, 1981). D'autres chercheurs ont mis en évidence l'ampleur de l'occurrence du veuvage et du remariage dans le passé en insistant, pour la plupart, sur les différences d'intensité selon le genre, l'âge et le nombre d'enfants à charge (Bellettini, 1981; Drake, 1981; Dyrvik, 1981; Schiaffino, 1981; Cabourdin, 1978,1981). Alors que d'autres ont davantage mis en exergue les facteurs démographiques en amont et en aval du remariage comme par exemples la mortalité, la structure du marché matrimonial et la fécondité (Coale, 1981; Akerman, 1981; Schofield et Wrigley, 1981; Le Bras, 1981; Bideau et Perrenoud, 1981; Houdaille, 1981; Knodel, 1981; Leridon, 1981). Enfin, quelques-uns ont abordé à la fois les aspects sociologiques et démographiques dressant ainsi un portrait du veuvage ou du remariage dans un contexte bien précis (Elman et London, 2001; Van Poppel, 1995; Livi-Bacci, 1981; Marcilio, 1981; Matthiessen, 1981; Corsini 1981).

Tributaires des limites méthodologiques imposées par l'exploitation de données tirées de sources anciennes, la grande majorité des études empiriques du veuvage ou du remariage sont néanmoins principalement descriptives. Bien qu'elles permettent de constater l'état du veuvage et du remariage à différents moments et en différents endroits, rares sont les études qui tiennent compte à la fois du veuvage et du remariage et qui, une fois les différences de genres mises en évidence, notamment, tentent de les analyser afin de comprendre le veuvage et le remariage en tant que phénomènes sociaux.

Au Québec, quelques études ont porté sur le veuvage *ou* le remariage dans le passé. Charbonneau (1981) analyse le remariage au temps de la Nouvelle-France en tant que déterminant proche de la fécondité. Son objectif n'est donc pas d'étudier le remariage proprement dit, mais bien de saisir quelle influence put avoir le remariage sur les comportements en matière de fécondité. D'autres ont abordé le thème du remariage dans le passé, mais essentiellement de façon descriptive et secondaire dans le cadre d'analyses portant sur des thématiques plus larges. Ce fut notamment le cas de Gossage (1999) dans son étude portant sur l'impact de l'industrialisation sur les comportements démographiques de la population de St-Hyacinthe durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et de Gauvreau (1991) dans son étude portant sur la population de la ville de Québec au temps de la Nouvelle-France où elle analyse globalement le régime démographique et les conditions de renouvellement de cette population en les liant aux structures sociales. Certains auteurs ont davantage étudié le veuvage, dont essentiellement le veuvage des femmes (Bradbury, 1982, 1989, 1995, 1997, 2006; Brun, 2006), alors que d'autres se sont penchés sur le phénomène de la monoparentalité (Denis et *al.*, 1994; Légaré et Desjardins, 1991). Néanmoins, aucune étude n'a porté *principalement* et *conjointement* sur le veuvage et le remariage au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.

## **Objectifs de recherche et questionnements**

Désirant apporter un peu plus d'éclairage sur *les* familles d'antan et à la lumière de cette revue de la littérature portant sur le veuvage et le remariage, nous souhaitons répondre à la question générale suivante : **comment expliquer la propension au veuvage et au remariage des habitants et habitantes de la ville de Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle?**

Dans une perspective institutionnelle, telle que décrite par Piché et Poirier (1995), nous désirons contextualiser les décisions prises en matière de veuvage et de remariage des habitants et des habitantes de la ville de Québec entre 1871 et 1901. S'inscrivant au sein, d'une part, du paradigme d'économie politique, où le mode de production et le mode de reproduction sont interreliés (Tolnay, 1995; Kertzer, 1991), et, d'autre part, au sein du paradigme d'économie familiale, où la division sexuelle du travail est à l'origine de l'organisation et de la structure familiale (Bradbury, 1995), notre initiative de recherche repose sur un double questionnement donnant lieu à une analyse en autant de volets.

- A) La mise en place d'un mode de production industriel et ses répercussions eurent-elles un impact sur les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et des habitantes de la ville de Québec? En d'autres termes, y a-t-il continuité ou changement en matière de veuvage et de remariage au cours de cette période? (chapitre 4)
- B) À Québec, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-on relever des différences de comportements, c'est-à-dire entre demeurer en état de viduité et se remarier, en fonction du genre? Ces différences de comportements peuvent-elles être associées aux différents rôles socialement déterminés et occupés par chacun des membres du ménage dont peut rendre compte le concept de division sexuelle du travail? (chapitre 5)

Puisque ce sont les notions d'options, de contraintes et de structures d'opportunités qui permettent de décrire ce qui fait varier les stratégies au sein d'une même communauté (Hareven, 1994) et puisque ces stratégies relèvent tant du contexte global, de l'articulation des différentes institutions sociales que des rapports de force s'opérant au sein de la famille (Uhlenberg et Chew, 1986), notre analyse différentielle du veuvage et du remariage repose essentiellement sur l'examen des variations des structures et de l'organisation matérielle et sociale des ménages dans un contexte précis, et ce, afin d'observer si les rôles et les fonctions occupés par les individus ont une influence sur les stratégies en matière de veuvage et de remariage. Nous postulons l'hypothèse suivante : les comportements des veufs et des veuves en matière de veuvage et de remariage sont distincts parce qu'élaborés stratégiquement dans un contexte de forte différenciation sexuelle du travail où les rôles occupés par chacun des genres sont socialement déterminés. Accordant ainsi une attention toute particulière aux conditions matérielles, soulignons que notre étude porte sur une population fortement homogène du point de vue de la culture, soit les Franco-catholiques de la ville de Québec.

En d'autres termes, il s'agit pour nous de tester la robustesse explicative des paradigmes d'économie politique et d'économie familiale quant aux décisions prises en matière de veuvage et de remariage. De là, dans un premier temps, nous proposons un volet d'analyse descriptive décrivant l'évolution des tendances en matière de veuvage et de remariage entre 1871 et 1901 (chapitre 4). Ce premier volet repose sur l'exploitation des données censitaires de 1871 à 1901 (PHSVQ, CIEQ-Laval) ainsi que sur les données des registres de mariages de 1870 à 1899 (BALSAC, UQAC) de la ville de Québec. Dans un second temps, à la lumière de la disparité

existant entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au veuvage et au remariage, disparité jamais contredite au sein de la littérature bien que rarement étudiée et explicitée en profondeur, nous proposons une analyse différentielle du veuvage et du remariage entre 1891 et 1901 en fonction du genre (chapitre 5). Ce second volet repose quant à lui sur un corpus de données nominatives issu du jumelage des données censitaires de 1891 et de 1901 à celles des registres de mariages de 1890 à 1899.

Trois chapitres précèdent notre analyse proprement dite du veuvage et du remariage. Au chapitre 1 sont présentées les prémisses théoriques et conceptuelles sur lesquelles repose notre réflexion. Au chapitre 2, nous esquissons brièvement le contexte historique au sein duquel s'inscrivent les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et habitantes de la ville de Québec. Nous y passons en revue le contexte économique, démographique et social, d'une part, et les conceptions et les pratiques culturellement et socialement instituées quant au veuvage et au remariage, d'autre part. Au chapitre 3, nous décrivons les assises de notre analyse empirique que sont notre corpus de données et nos méthodes d'analyse.

## **CHAPITRE 1**

### **VEUVAGE ET REMARIAGE DANS LE PASSÉ UNE PERSPECTIVE THÉORIQUE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE**

Ce premier chapitre présente les prémisses théoriques sociologiques et démographiques sur lesquelles repose notre étude du veuvage et du remariage. En premier lieu, nous esquissons brièvement l'évolution de la pensée sociologique en ce qui a trait à la famille, au mariage et au remariage. En second lieu, nous présentons l'approche globale ainsi que les concepts clef de notre étude que sont les paradigmes d'économie politique et d'économie familiale.

#### **1.1 Famille, mariage et remariage en sociologie**

##### **1.1.1 La famille, un objet sociologique à définir**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les transformations sociales liées à la montée de l'individualisme et à celle du capitalisme firent couler beaucoup d'encre chez les pères de la sociologie. Quelques-uns d'entre eux placèrent les transformations de la famille au cœur de leur préoccupation. L'un d'entre eux fut Frédéric Le Play (1806-1882). Ardent défenseur de la tradition et de la morale, il fut l'un des premiers à catégoriser différents types de familles. À partir de données empiriques, Le Play élaborait une typologie comportant trois modalités : famille patriarcale, famille-souche et famille instable. À ses yeux, la famille-souche, c'est-à-dire celle qui perpétue la tradition, les valeurs morales (incluant une forte fécondité) et le système de transmission à héritier unique, entre autres, constitue le type idéal de la famille. La famille-souche préserve ainsi les individus, et la société, des dangers de l'individualisme et du capitalisme (Chenu, 1994). Certes teintée d'un ton moraliste, la sociologie de Le Play met néanmoins en avant-plan la famille comme déterminant de l'ordre social. En témoignent ses propres mots : « La famille est à la base du « régime d'organisation du travail, et, par là, du « régime social » dans son ensemble. » (Chenu, 1994 : 10).

Tout comme Le Play, Durkheim (1858-1917) est interpellé par les mutations sociales et familiales de son temps. Dans une perspective fonctionnaliste, Durkheim pense la famille comme étant la principale structure sociale où l'intégration des individus prend forme. Ainsi, le mariage, basé sur la complémentarité sexuelle des époux, donne lieu à la toute première forme de solidarité organique entre individus (Durkheim, 1893). La solidarité organique, telle que la décrit Durkheim, repose sur « la mutuelle dépendance où se trouvent les fonctions spécialisées, chacun a sa sphère d'action propre, tout en étant inséparable des autres » (Durkheim, 1975 : 10). Pour lui, les transformations familiales du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, liées notamment à l'émergence de la solidarité organique comme forme principale de solidarité sociale engendrée par le développement de la division du travail, conduisent à la nucléarisation de la famille, c'est-à-dire à une famille composée du père, de la mère et des enfants, qu'il nomme famille conjugale. Celle-ci repose sur les relations affectives et interpersonnelles plutôt que sur les obligations et le patrimoine familial multigénérationnel. Dès lors, ce sont les fonctions occupées par chacun des individus qui lient désormais entre eux les membres d'un même noyau familial comparativement au lien de consanguinité qui les unissait autrefois (Durkheim, 1975). L'avènement de la famille conjugale conduit à la privatisation des relations familiales, c'est-à-dire à la primauté accordée à l'attachement aux personnes plutôt qu'aux biens communément partagés, ainsi qu'à l'intervention croissante de l'État à l'intérieur de la vie familiale menant à la socialisation de la famille (Durkheim, 1975).

Contrairement à Le Play, Durkheim, rigoureux de sa méthode, analyse les transformations familiales avec une certaine objectivité. Bien qu'à ses yeux, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, le constat en ce qui a trait à la famille ne soit pas reluisant, il n'en demeure pas moins qu'il ne sombre pas dans le militantisme moral, en témoignent ses mots :

La famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les circonstances sont autres. Elle est plus complexe, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes; voilà tout. Le savant étudiera donc chaque type en lui-même et sa seule préoccupation sera de chercher le rapport qui existe entre les caractères constitutifs de ce type et les circonstances qui l'entourent. (Durkheim, 1975 : 25).

Objectif premier de la sociologie de la famille selon Segalen (2002), cette mise en évidence rigoureuse des rapports complexes entre les transformations sociales et familiales fait de Durkheim l'un des premiers sociologues de la famille.

Après Durkheim et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la sociologie de la famille fut reléguée à une sociologie de second ordre. Puisque son objectif principal est de lier les transformations familiales aux transformations sociales plus générales, à une époque où la famille conjugale est l'objet d'un « fort consensus social », pour reprendre les termes de Quéniart et Hurtubise (1998 : 3), et considérée par les sociologues comme un objet stable, peu d'intérêt lui est alors accordé en sociologie.

Dans les années 1950, Talcott Parsons fait figure d'exception et s'intéresse à la famille en tant qu'objet sociologique. Sa théorie fonctionnaliste de la famille devient alors le modèle théorique dominant. Selon ce dernier, la famille est un sous-système d'un système plus général. Il considère la famille comme une structure relativement stable dont les fonctions varient selon le contexte social global. Plus précisément, c'est la société industrielle qui transforme l'institution familiale, avec laquelle elle est en contradiction, en en modifiant l'organisation. Ainsi, la nucléarisation de la famille, c'est-à-dire le relâchement des liens familiaux larges, constitue une adaptation fonctionnelle au système social global. D'après Parsons, la famille nucléaire est donc le produit de l'industrialisation (Michel, 1972).

Toujours selon Parsons, la famille nucléaire repose d'abord et avant tout sur le mariage et la reproduction se caractérisant dès lors par une forte différenciation et complémentarité des rôles masculins et féminins. Cette division sexuelle du travail au sein de la famille est non seulement essentielle à la stabilité du noyau familial, évitant ainsi toute forme de compétition entre les époux, mais constitue la pierre angulaire de l'organisation sociale. Cette adaptation fonctionnelle de la famille caractérisée par la spécialisation de ses fonctions – spécialisation qui s'observe tant du côté de la famille en tant que sous-système social que du côté de ses membres (selon le genre et les générations) – permet ainsi à toutes les parties de mieux remplir leurs fonctions, ce qui, contrairement à la pensée de Durkheim, constitue un véritable progrès social (Michel, 1972).

Ainsi, pour Parsons, la famille nucléaire, au sein du système social global, n'a pour unique fonction que la reproduction, c'est-à-dire le renouvellement des générations et leur socialisation. Aucune fonction politique ni économique ne lui est accordée. Cet argument sera vivement contesté par la suite (Tahon, 1995; Michel, 1972).



Bien que vivement critiquée tant sur le plan de la théorie que par maints exemples empiriques, la sociologie de la famille de Parsons alimente pendant de nombreuses années la diffusion du stéréotype de la famille nucléaire de classe moyenne – et américaine - composée du « père pourvoyeur » et de la « mère ménagère » (Hareven, 1987).

La famille nucléaire est un produit de l'industrialisation. C'est l'un des points essentiels de l'argumentation de Parsons que Peter Laslett et ses collègues du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure* ont remis en question. En publiant *Household and Family in the past time* en 1972, Laslett et ses collègues démontrent qu'en Angleterre à l'époque préindustrielle, et par la suite ailleurs en Europe, la famille nucléaire est largement répandue. Les constats empiriques de Laslett et al. (1972) permettent d'infirmer la thèse parsonnienne voulant qu'il y ait une relation directe, et à sens unique, entre les transformations sociales et familiales. Les auteurs abondent même dans le sens inverse en affirmant que si l'industrialisation eut lieu, c'est parce que la famille de type nucléaire lui préexistait. Ainsi, comme le remarque Laflamme : « les travaux de Laslett et de ses collègues ont contribué à une nouvelle conception des rapports complexes entre changement social et familial. » (Laflamme, 2000 : 6).

Tout comme celles qui l'ont précédée, la thèse de Laslett et al. (1972), bien qu'elle ait grandement contribué au développement de la sociologie et de l'histoire de la famille, fut également abondamment critiquée. Réfutant le lien direct et unidirectionnel entre industrialisation et nucléarisation, ils ont malgré tout minimisé l'impact que put avoir l'industrialisation sur la structure familiale. Néanmoins, la principale critique qui leur fut adressée - et c'est peut-être celle qui contribua le plus à l'élaboration d'un nouveau paradigme concernant l'étude de la famille – fut d'élever au rang de généralité la famille nucléaire et d'ainsi occulter la diversité des structures familiales. Comme le souligne Kertzer (1991), les modèles théoriques des structures familiales européennes mis de l'avant, entre autres, par Hajnal (1965) de même que par Laslett (1977, 1983) ont incontestablement orienté et nourri les recherches portant sur la famille. Néanmoins, le développement de l'histoire de la famille, lié à l'émergence de l'histoire sociale et de la démographie historique dans les années 1960, rendue possible notamment grâce à l'accessibilité et au développement du traitement de diverses données, permit aux chercheurs de mettre en évidence la diversité des structures familiales conduisant ainsi à infirmer les généralisations proposées antérieurement. Hareven souligne le point suivant : « Social scientists have often studied the family

as a monolithic institution. In reality, the family is in constant flux.» (1994 : 204). Pour elle, cette période fut également le théâtre de l'assouplissement des normes et des idéaux liés à la famille ce qui contribua tout autant à la mise au rancart de l'idéal type de *la* famille en mettant fin à une vision simpliste du changement social et menant ainsi à l'étude *des* familles (Hareven, 1987).

D'un point de vue méthodologique, le développement de l'histoire sociale – et principalement celui de l'histoire de la famille - repose sur le traitement de données individuelles (registres, recensements, etc.) plutôt que sur des données agrégées. Plus précisément, c'est par le biais d'une nouvelle méthode d'analyse basée sur la reconstitution des familles, c'est-à-dire sur l'étude des comportements démographiques tels que la fécondité, la nuptialité, la mortalité et la migration à partir de données individuelles anonymes, que les diverses caractéristiques (structures, comportements, fonctions) des familles ont pu être mises en évidence (Hareven, 1987).

Au Québec, maints auteurs ont mis à profit cette méthode afin de mettre en lumière divers aspects sociologiques et démographiques de la famille dans le passé (Marcoux et St-Hilaire, 2006 et 2003; Gauvreau, 2001; St-Hilaire et Marcoux, 2001; Gauvreau et Gossage, 2000; Gossage, 1999; Bouchard, 1996; Bradbury, 1995; Gauvreau, 1991). La plupart de ces constats empiriques ont mis de l'avant une relecture des comportements démographiques du passé. À une échelle plus étendue et d'un point de vue théorique, ces nouveaux constats empiriques ont conduit à une redéfinition des concepts et des approches théoriques globales de la famille tant en sociologie, en économie, en histoire qu'en démographie. En somme, ces nouvelles implications empiriques et théoriques au Québec ont fait émerger un nouveau paradigme dans le champ des études portant sur *les* familles.

### **1.1.2 Éclatement des sphères de la sociologie de la famille à partir des années 1970**

Ce nouveau regard sociologique posé sur la famille en tant qu'entité plurielle, mouvante et contextuelle, est certes empiriquement fondé, mais est également le fruit de réflexions épistémologiques sur ce que l'on définit socialement sous le vocable famille. Celles qui ont sans doute le plus fait avancer la pensée sociologique dans ce domaine sont les tenants du mouvement féministe. Celles-ci ont pénétré et remis en question le fonctionnement de la sphère privée de la famille. L'émergence d'un cadre d'analyse féministe a conduit à un renouveau conceptuel de la famille. Globalement, les féministes ont mis en lumière le fait que la famille est une « entité sociale

marquée, au fil de l'histoire, par des variations de classe et de culture » (McDaniel, 1995 : 166). Tout comme le souligne Hareven (1994), c'est la vision de la famille en tant qu'institution monolithique qui est remise en cause. La famille n'est donc pas un tout indissociable, mais une association d'individus dont les rapports de force, et plus précisément de genre, sont socialement et historiquement érigés.

En mettant en lumière les rapports de genres et de classes qui s'opèrent au sein de la famille, les féministes ont également contribué à l'assouplissement des normes et des idéaux en relativisant l'importance de la structure familiale en tant que cadre normatif. Richardson (2001) énonce qu'en légitimant le divorce comme solution possible et parfois même souhaitable plutôt que d'en faire un fléau social, les féministes ont ainsi fait la promotion de la multiplicité des modèles familiaux. « With this recognition of family diversity came the view that the structure of families is less important than their content, and therefore the conclusion that many people would be better off in other arrangements besides the traditional nuclear family. » (Richardson, 2001 : 208-209) Familles monoparentales, éclatées, recomposées, etc. ne sont plus des familles déviantes, mais tout simplement des familles issues, d'abord, d'un contexte familial particulier et, ensuite, d'un contexte économique et social qui leur est tout autant particulier.

Toujours selon les féministes, l'idéal de la famille composée du père-pourvoyeur et de la mère-ménagère légitime la subordination féminine et sa complète dévotion à la reproduction biologique et sociale. Elles remettent donc en cause la conception polarisée des sphères publique et privée, soit les sphères de la production et de la reproduction, en considérant la famille non pas en tant qu'entité privée, comme le pensait Parsons, mais bien en tant qu'institution sociale. La complémentarité des rôles masculins et féminins, dont certains auteurs avaient fait l'éloge, n'apparaît plus comme une donnée biologique mais bien comme un construit social légitimant et renforçant la domination masculine (Quéniart et Hurtubise, 1998). Cette polarisation erronée des rôles est à l'origine de la définition du travail productif et du travail improductif économiquement. De là, proviendrait la sous-évaluation du travail féminin, supposément fait par amour ou tout autre sentiment typiquement altruiste, s'opérant essentiellement au sein de la famille (McDaniel, 1995).

Les théoriciennes féministes ont également dénoncé la vision harmonieuse de la famille en démontrant qu'elle peut parfois être dysfonctionnelle et que certains membres, principalement les femmes, peuvent y être victimes d'abus et de violence. Enfin, tout comme la famille, le mariage n'est pas une institution sociale monolithique d'après les féministes. À vrai dire, deux institutions sociales sont regroupées sous le vocable mariage : le mariage masculin et le mariage féminin<sup>2</sup>. Cette distinction met clairement en évidence le fait que la famille et le mariage sont des institutions sociales au sein desquelles les hommes et les femmes sont en interactions (McDaniel, 1995).

Martine Segalen (2002) résume très bien ce que fut la contribution de la réflexion féministe depuis les années 1970 pour la sociologie de la famille :

Depuis une vingtaine d'années, l'avancée conceptuelle sociologique est aussi venue de la sociologie féministe qui a contribué plus que toute autre au décloisonnement des disciplines. Depuis le développement massif de l'activité professionnelle féminine, les sociologues ont montré la continuité entre sphère domestique et sphère productive. La fécondité, le travail, le domaine domestique sont traités dans leurs interactions croisées au lieu d'être l'objet d'analyses séparées, conduites par des spécialistes qui s'ignorent et oeuvrent dans des cadres conceptuels s'excluant mutuellement. (Segalen, 2002 : 14).

Ce « décloisonnement » dont parle Martine Segalen est lui-même issu d'un contexte dont on ne peut faire fi. Les années 1960 et 1970 furent le théâtre de transformations sociales importantes, dont bon nombre touchèrent directement la famille. Pensons notamment à la baisse de la fécondité et à son maintien à de faibles niveaux, à la fréquence accrue de la cohabitation, à l'augmentation du nombre de divorces ainsi qu'à l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi. Dès lors, les événements dits « familiaux », tels que le mariage et les naissances, les politiques familiales, les problèmes et dysfonctionnement du groupe familial ou encore les fonctions et les rôles que joue la cellule familiale captèrent l'attention des chercheurs (Quéniart et Hurtubise, 1998). Dans ce contexte, la famille n'est plus considérée comme un tout homogène, mais bien comme une institution sociale complexe et mouvante. Pour comprendre l'évolution des comportements en matière de fécondité, de nuptialité (ou de non-nuptialité), de travail et les transformations sociales et familiales qui en émergent (par exemples, l'augmentation de familles monoparentales, la hausse de la fécondité hors mariage), les œillères conceptuelles et théoriques des chercheurs ont dû à la fois

---

<sup>2</sup> Cette notion de double institution, en ce qui a trait au mariage, est également mentionnée par Bernard (1956) ainsi que par Farkas et England (1986).

s'élargir et se multiplier afin d'éviter de normaliser les comportements les plus répandus au détriment des comportements émergents. Par ailleurs, ces œillères conceptuelles ont également dû se rétrécir sur un spectre contextuel déterminé permettant ainsi de tenir compte à la fois de l'environnement social, culturel et économique desquels est issue l'institution étudiée.

### **1.1.3 Vers une sociologie du mariage et du remariage**

À la même époque où la famille n'apparaît plus comme une donnée unique de laquelle peuvent émerger des théories globales s'appliquant en tous temps et en tous lieux, la famille en tant qu'objet sociologique et démographique éclate. Diversité des formes, des structures, des parcours, ces réalités forcent désormais les chercheurs à mettre en relation non plus la famille comme un tout immuable, mais à étudier les familles en tant qu'objet sociologique en elles-mêmes comportant ainsi ses rapports de force, ses modes de production et de reproduction, ses orientations stratégiques tant sur le plan économique, sociologique que démographique, et ce, dans un contexte institutionnel et historique précis.

Tout comme ce fut le cas de l'industrialisation, les transformations sociales des années 1960 ont d'importantes répercussions sur la famille. Plus encore, ces transformations sociales majeures – telles que l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, le maintien d'une faible fécondité et la hausse du divorce et de l'union libre - furent vécues au cœur même de la famille.

Dans ce contexte où, notamment, procréation et mariage, deux institutions indissociables depuis bon nombre de générations, tendent à être vécus séparément, le mariage devient un objet d'étude en lui-même. Autrefois institutionnalisé en tant que norme, le mariage devient une affaire de choix. Délivrance ou déchéance? Du point de vue des chercheurs en sciences sociales, il ne s'agit pas de prendre position mais plutôt de mettre en évidence les facteurs sous-jacents à cette baisse de popularité du mariage.

Au Québec, la montée de l'union libre et la hausse des naissances hors mariage retiennent l'attention des chercheurs. Comme nulle part ailleurs au Canada, les Québécois et Québécoises délaissent l'institution du mariage pour vivre en union libre. Lapierre-Adamcyk et al. (1999)

démontrent que ce nouveau « cadre de vie du couple » n'est pas simplement un calque du mariage puisque les valeurs qui y sont associées sont différentes. Les auteures avancent qu'une transformation dans la nature même de la façon dont les Québécois et Québécoises s'unissent s'est produite. Néanmoins, ce refus du mariage ne constitue en rien un refus de la famille. L'union libre s'est répandue comme cadre de formation des familles (Lapierre-Adamcyk et al., 1999). Ainsi, au Québec, mariage et famille se sont érigés en tant que deux institutions différentes.

La hausse du nombre de divorces est également à mettre en relation avec les changements en matière de nuptialité. Le mariage devenant un choix, le divorce en devint tout autant. La libéralisation des normes et des lois fit que le nombre de divorces grimpa en flèche à partir des années 1970. Conséquemment, les dislocations familiales et les recompositions familiales deviennent également de plus en plus nombreuses. Dans ce contexte, le phénomène du remariage prend de l'ampleur. En témoignent non seulement les statistiques sur le divorce et le remariage, mais également les écrits sur le sujet qui abondent à partir des années 1970<sup>3</sup>. Phénomène social en pleine émergence, on assiste à la multiplication des articles et des textes, à portée tant contemporaine<sup>4</sup> qu'historique, portant à la fois sur les causes et les conséquences du remariage ainsi que sur les façons, théoriques et méthodologiques, de l'étudier. L'ouvrage *Mariage et remariage dans les populations du passé* publié sous la direction de J. Dupâquier et al. (1981) ainsi qu'un numéro portant uniquement sur le remariage du périodique *Journal of Family Issues* paru en 1980 et dirigé par F.F. Furstenberg en sont deux exemples.

Ce gain d'intérêt pour le remariage et pour les familles « nouveau genre » à l'époque où l'histoire sociale et l'histoire de la famille prennent leur envol, fait en sorte que bon nombre de chercheurs, d'ici et d'ailleurs, s'intéressent au remariage dans le passé. Le remariage était-il une pratique courante autrefois? Qui se mariait? Est-ce que les taux de remariage furent constants ou évoluèrent-ils? Quelles étaient les fonctions du remariage?

---

<sup>3</sup> Bernard (1956) publia dès les années 1950 un ouvrage entièrement consacré au remariage. Il n'en demeure pas moins, qu'avant les années 1970, rares étaient les écrits portant sur le sujet.

<sup>4</sup> Sur le remariage « contemporain », c'est-à-dire survenant principalement suite au divorce, voir Bumpass, Sweet et Martin (1990); Chamie et Nsuly (1981); Price-Bonham et Balswick (1980); Cherlin (1978); Thornton (1977).

Comme le soulignent notamment Cherlin (1978 et 1996) et Bernard (1956), l'étude du remariage contemporain et celle du remariage d'autrefois diffèrent néanmoins d'un point de vue conceptuel étant donné que dans la majorité des cas le premier survient suite au divorce alors que le second avait lieu suite au décès de l'un des conjoints. Le remariage contemporain a donc des causes et des conséquences bien différentes de celles du remariage d'autrefois. De ce fait, l'étude du remariage dans le passé nécessite une réflexion théorique et conceptuelle distincte.

#### **1.1.4 Fonctions et rôles du mariage et du remariage dans le passé**

Qu'est-ce qui incite les hommes et les femmes à se (re)marier au XIX<sup>e</sup> siècle? Pour tenter de répondre à cette question, il faut d'abord mettre en lumière quelles étaient les fonctions du mariage. Puisque nous accordons une attention toute particulière à la population franco-catholique de la ville de Québec, attardons-nous ici aux fonctions et aux rôles du mariage et du remariage consentis par l'Église catholique.

De façon générale, les fonctions du remariage sont les mêmes que celles du mariage. En présentant ce qu'il définit sous le vocable mariage, Hammel (1981) énumère bon nombre de ces fonctions :

Le mariage est un lien réciproque entre deux personnes, définissant les droits et les devoirs mutuels relatifs à une multiplicité potentielle d'activités, qui comprennent très souvent la production et la consommation communes, la cohabitation, le droit au travail et aux relations sexuelles, la filiation des enfants, l'aide aux personnes à charge, celles-ci répondant à différents critères, etc...L'étendue de cet ensemble d'obligations ne présente aucune homogénéité, que ce soit entre les cultures ou dans le temps. (Hammel, 1981: 86-87).

De façon plus succincte, lorsqu'un homme et une femme choisissaient d'unir leur destinée par les liens du mariage, cette union avait trois objectifs principaux : légitimer, d'une part, la procréation et, d'autre part, l'intimité sexuelle des époux tout en garantissant leur interdépendance économique. Burguière (1981) relève ces mêmes fonctions, mais cette fois à partir des termes utilisés par l'Église afin de justifier le mariage entre un homme et une femme. Le mariage devait donner des enfants à Dieu, assurer le secours mutuel des deux époux et apaiser les ardeurs de la chair. Ainsi, le remariage, dans bien des circonstances, remplissait les mêmes fonctions que le mariage.

De là, nous sommes en mesure de constater, et Hammel (1981) le souligne également, que les fonctions du mariage, et conséquemment celles du remariage, se sont transformées sous l'influence des multiples changements qui touchèrent toutes les sphères de la vie publique et privée et que cette « multiplicité potentielle d'activités » à laquelle se rattachent les droits et les devoirs des époux est déterminée par le contexte économique, culturel et historique. Cet « ensemble d'obligations » dont parle Hammel (1981) peut donc témoigner des conditions de vie et des normes qui régissaient la vie quotidienne des hommes et des femmes qui choisissaient de se remarier<sup>5</sup>.

Gagnon (1993), dans son étude portant sur les comportements matrimoniaux au Québec au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, démontre que ces changements sont en quelque sorte tangibles par le biais de l'énumération des droits et devoirs réciproques faite par le prêtre lors de la célébration du mariage au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le devoir d'aimer, de fidélité mutuelle est la première responsabilité énoncée devant les mariés. Les époux sont exhortés à se « secourir mutuellement » afin de mieux traverser les peines et les inconvénients de la vie. Vous êtes obligés, poursuit le prêtre, de supporter avec patience vos défauts, vos imperfections et vos infirmités réciproques. L'obligation de donner la vie ferme la liste des devoirs et finalités du mariage. (Gagnon, 1993 : 190).

Ainsi, l'objet du mariage demeure subdivisé en trois composantes, mais il semble que, depuis les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'inclination réciproque et l'assistance mutuelle aient préséance sur le devoir de procréer au sein de l'institution matrimoniale. Comme le mentionne Burguière (1981), se marier à un âge avancé ou se remarier était en quelque sorte légitimé par l'importance accordée au besoin d'assistance mutuelle des hommes et des femmes esseulés. Qui plus est, toujours selon Burguière, « cette assistance mutuelle dans le mariage rencontrait la faveur populaire » (1981 : 44).

De manière beaucoup plus générale, Cherlin (1996) distingue trois fonctions qui sont celles de l'unité domestique : celle-ci agit comme levier économique, comme moyen d'assistance sociale

---

<sup>5</sup> Farkas et England (1986) de même que Coontz (2006) avancent que l'amour réciproque entre époux ne fut à l'origine du (re)mariage que très tardivement dans l'histoire. Bien que l'amour pu exister au sein du couple (re)marié, il en était rarement le fondement, c'est-à-dire la raison première conduisant à l'union des époux.



ainsi que comme réseau soutenant les liens familiaux élargis<sup>6</sup>. À une époque où peu de femmes mariées occupaient un emploi rémunéré, où l'État ne prêtait que très peu assistance aux personnes dans le besoin et où le mariage était le principal moyen d'élargir le réseau familial, le mariage et le remariage permettaient de consolider ou de reconsolider les liens d'interdépendance essentiels pour assurer subsistance, assistance et entraide nécessaires au quotidien des hommes et des femmes d'autrefois.

Ces « droits et devoirs mutuels » auxquels fait référence Hammel (1981) sont donc liés à l'organisation sociale et matérielle du couple et de leur famille. Or, qu'advenait-il suite au décès de l'un des époux? La perte d'un mari ou d'une femme, tout en ayant des répercussions différentes sur le fonctionnement de l'organisation familiale, constituait l'une autant que l'autre une entrave considérable à la survie de la famille. Puisque l'homme et la femme avaient des devoirs différents envers leur conjoint, les stratégies mises en œuvre suite au décès de ce dernier différaient. Néanmoins, le remariage constituait une stratégie commune aux hommes et aux femmes pour qui l'organisation matérielle et sociale de leur ménage se trouve ébranlée par le décès de leur conjoint(e). Selon Elman et London, « remariage represents one mechanism by which adults can reconstitute or reconfigure these functions of domestic social units following marital dissolution » (2002 : 201). Le remariage avait ainsi, dans la plupart des cas, pour fonction de rétablir ces liens mutuels d'interdépendance desquels un veuf ou une veuve ne pouvait que difficilement se passer.

Mariage et remariage ne sont néanmoins pas des synonymes. Certaines distinctions peuvent être mises en lumière. D'abord, en tant que phénomène démographique, le remariage, selon la rapidité et la propension de son occurrence, agit sur la composition démographique d'une population donnée (Elman et London, 2002; Gauvreau, 1991; Furstenberg, 1980). Un remariage peut être fécond ou non, peut avoir lieu entre deux individus en état de viduité ou encore entre un(e) célibataire et un(e) veuf(ve), peut avoir lieu dans la vingtaine ou encore dans la cinquantaine, après un court ou un long délai en matière de viduité. Bien que le mariage ait également un impact sur la composition démographique d'une population, la variabilité de cet impact dans le cas du remariage est de façon générale beaucoup plus grande.

---

<sup>6</sup> En anglais : Economic function, Welfare function and Kinship function (Cherlin, 1996).

Une seconde différence entre le mariage et le remariage se rapporte à l'institutionnalisation dont jouit chacune de ces deux formes d'union. En ce qui a trait au mariage, son institutionnalisation ne fait aucun doute. Du côté du remariage, il en va autrement. Comme nous le mentionnons au chapitre suivant, bien que le remariage soit une pratique relativement fréquente, il n'en demeure pas moins que la religion catholique (Burguière, 1981) et la société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle (Gagnon, 1993) laissent errer le remariage dans un certain flou institutionnel<sup>7</sup> qui n'est pas sans influencer les comportements tant des remarié(e)s que ceux de la communauté en général. Par ailleurs, le fait que le remariage était rarement célébré et faisait rarement l'objet d'une noce, du moins comme pouvait l'être un premier mariage dans le contexte catholique et québécois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, témoigne également du fait que le mariage et le remariage sont deux pratiques différentes.

Enfin, le remariage diffère du mariage en tant qu'événement de transition au cours d'une vie. Avec ou sans enfant, à de jeunes âges ou à des âges avancés, ayant déjà noué des liens avec une belle-famille, le remariage s'insère à autant de moments de la vie que la diversité des situations le permet. Les conséquences du remariage sur l'organisation sociale et matérielle de la famille, que ce soit ici le noyau familial même au sein duquel sont vécus le veuvage et le remariage ou encore la famille élargie, font du remariage un événement distinct du mariage.

### **1.1.5 Les composantes d'une étude sociologique du veuvage et du remariage**

L'étude des motifs incitant au remariage pose certaines difficultés. Difficile en effet de saisir, à partir de données historiques, ce qui individuellement motivait les gens à se remarier. Puisque bien peu d'information portant sur ces prises de décision ne nous est parvenue, l'observation des comportements individuels dans un contexte précis peut ainsi servir à déduire, du moins partiellement, les stratégies qui en sont à l'origine (Hareven, 1994). L'élaboration de ces stratégies résulte de l'évaluation des opportunités et des contraintes auxquelles font face les individus dans un contexte donné. Ainsi comme le souligne Hareven, « As people encountered new circumstances, they modified and reshaped their plans and strategies in the context of their own culture and traditions. » (1994 : 213). Le remariage, en tant que stratégie, impliquait alors l'évaluation des opportunités, des contraintes et des alternatives qui se posaient devant chaque individu en état de viduité.

---

<sup>7</sup> En ce qui a trait à ce manque d'institutionnalisation auquel fait face le remariage, Cherlin (1996) en fait état, mais cette fois, en abordant le remariage contemporain.

Uhlenberg et Chew (1986) proposent un cadre d'analyse différentielle du veuvage et du remariage en trois temps. Reposant sur la perspective du cycle de vie, leur approche tient compte du remariage en tant qu'événement de transition, c'est-à-dire qu'il est précédé et succédé d'une multitude d'autres événements dont l'ordre suit un cours qui est propre à chaque individu. À partir de cette approche, ils identifient trois étapes au processus de remariage : d'abord l'éligibilité au remariage, c'est-à-dire qui sont et que font, par exemples, les individus en état de viduité qui constituent la population à risque de se remarier<sup>8</sup>; ensuite la propension au remariage des individus en situation de veuvage et enfin les conséquences du remariage chez les individus qui l'ont choisi comme option comparativement à ceux qui sont demeurés en état de viduité.

En accordant une place toute particulière à la perspective du cycle de vie, Uhlenberg et Chew (1986) insistent sur la mise en contexte dans lequel s'opèrent les trois étapes du remariage et du « non-remariage ». En tant que stratégie, le choix de se remarier ou de demeurer veuf dépend de deux grands ensembles de facteurs : d'une part, ce sont les motivations qui incitent les individus à se remarier ou à demeurer veuf, et d'autre part, ce sont les opportunités qui constituent l'ensemble des possibilités qui s'offrent, et qui sont perçues, aux individus en état de viduité. Pour Uhlenberg et Chew (1986), motivations et opportunités sont socialement déterminées. De manière plus précise, les motivations sont déterminées par la signification et les fonctions du remariage, dont on ne peut soustraire les normes et les standards socialement partagés, et l'existence d'alternatives au remariage qui conditionnent les orientations stratégiques en matière de nuptialité des hommes et des femmes qui ont perdu leur conjoint. Quant aux opportunités, elles sont forgées par le bassin d'époux potentiels et par le pouvoir d'attraction sur le marché matrimonial dont dispose chaque individu. Josette Brun (2006), dans son étude portant sur le veuvage à Québec et à Louisbourg à l'époque de la Nouvelle-France, souligne également, comme facteur pouvant orienter les choix stratégiques en matière de remariage, les pressions que pouvaient exercer famille et entourage. Certains enfants, frères, sœurs ou parents pouvaient encourager ou décourager fortement un des leurs dans cette quête du remariage. Le choix de se remarier ou de demeurer veuf qui, au premier abord, semble relativement simple s'avère donc être un processus individuel complexe et rationnellement élaboré dont les racines puisent dans le contexte social et familial leur orientation.

---

<sup>8</sup> Uhlenberg et Chew (1986) tiennent également compte des individus divorcés dans leur analyse. Ici, puisque nous nous intéressons à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle où très peu de divorces avaient lieu, nous ne retenons que les individus en situation de veuvage.

Puisque les motivations et les opportunités menant au remariage ou au statu quo du veuvage sont socialement déterminées, la prise en compte du contexte revêt une importance toute particulière. Uhlenberg et Chew (1986) précisent que ce contexte comporte trois facettes : soit un parcours de vie propre à chaque individu, une structure sociale au sein de laquelle se forment les notions de genres, de classes sociales, d'ethnicité et de religion ainsi qu'un contexte historique duquel sont notamment issus les rôles, les normes et les lois qui guident les individus dans leur quotidien.

## **1.2 Vers une lecture institutionnelle du veuvage et du remariage**

### **1.2.1 Les approches institutionnelles**

Cette lecture à trois niveaux du veuvage et du remariage dont font état Uhlenberg et Chew (1986) est compatible avec les approches institutionnelles telles que présentées par Piché et Poirier (1995). Ces approches reposent sur des perspectives qui allient les dimensions micro et macro sociales. Dans les termes de Piché et Poirier (1995), il s'agit de se concentrer « non pas sur les caractéristiques les plus globales de la société et sur les attributs des individus, mais plutôt sur les structures intermédiaires ou les différents contextes dans lesquels ces derniers sont placés » (1995 : 125). En clair, la structure familiale, le système de parenté, les classes sociales, le marché du travail sont des exemples de variables intermédiaires sur lesquelles reposent les analyses s'inscrivant au sein des approches institutionnelles. Ces institutions ou structures intermédiaires sont à la fois ancrées dans le quotidien des individus (micro) tout en relevant d'un contexte global (macro) mais ne peuvent dans un cas comme dans l'autre être réduites à ces deux pôles d'analyse. Piché et Poirier (1995) nous mettent également en garde de ne pas élever au rang de généralisation ou d'immuabilité ces structures intermédiaires ou institutions auxquelles nous faisons ici allusion, elles doivent être comprises comme le produit d'un contexte dont on ne peut faire fi. Ils précisent que :

Ces institutions qui façonnent les comportements en matière de fécondité [par exemple] ne sont pas les abstractions universelles, statiques et ahistoriques des théories structuro-fonctionnalistes de la transition démographique (par exemple la famille élargie des sociétés traditionnelles), et ne peuvent s'étudier que dans une perspective historique et géographique déterminée. (Piché et Poirier, 1995 : 126).

Pour parvenir à contextualiser le sujet d'analyse, Mason (1992) résume bien l'essentiel du questionnement qui doit en être à l'origine :

[...] au lieu de se demander ce qui « fait » baisser la fécondité [par exemple], comme s'il s'agissait nécessairement d'un processus universel, nous devons vraiment nous demander pourquoi, dans une situation historique précise, la fécondité a ou n'a pas encore baissé. (Mason, 1992 : 4).

Dans le cas du veuvage et du remariage à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous nous intéressons donc principalement aux conditions portées par l'émergence d'une économie de type industriel et à l'influence qu'elle eut sur les institutions en place afin de mieux comprendre la propension des habitants à demeurer veuf ou à se remarier. Dans une perspective institutionnelle, notre objectif est de lier les transformations des institutions, dont notamment le marché de l'emploi et la structure familiale, et les comportements en matière de veuvage et de remariage.

D'après Piché et Poirier (1995), l'étude des comportements démographiques repose sur trois postulats. D'abord, est pris en compte le fait que les acteurs font des choix conscients et rationnels. Mais puisqu'il peut être ambigu de savoir à quel niveau précisément s'opère cette rationalité (ménage, couple, individu), les chercheurs font plutôt référence à la notion de stratégie. Le second postulat veut qu'à la diversité des contextes correspondent une diversité de stratégies. Enfin, le troisième postulat nuance le second puisqu'il est admis qu'à chacun des contextes ne correspond pas qu'une seule stratégie. Les notions d'options, de contraintes et de structures d'opportunités permettent alors de décrire ce qui fait varier les stratégies au sein d'une même communauté. Ces stratégies relèvent tant du contexte global, c'est-à-dire historique, social, économique et démographique, par exemples, que de l'articulation des différentes institutions et des rapports de force s'opérant au sein de la famille. Ceci dit, telles que décrites par Piché et Poirier (1995), ces structures d'opportunités à partir desquelles les individus élaborent leurs stratégies, notamment en matière de nuptialité, s'inscrivent dans une perspective tout à fait similaire à celle de Uhlenberg et Chew (1986) lorsqu'ils font état des notions de motivations et d'opportunités orientant les choix des individus en matière de remariage ou de veuvage.

La mise en contexte des institutions ravive néanmoins le débat entre les tenants d'une approche économique et les tenants d'une approche culturelle. Malgré cela, Piché et Poirier (1995) mentionnent que bien des théories, certaines plus contestées que d'autres, ont intégré à la fois l'économie et la culture dans leur modèle explicatif. Néanmoins, l'essentiel du point de vue des auteurs est plutôt de faire ressortir le fait que les tenants de l'approche économique se sont davantage campés dans une approche à dimension macro sociale attribuant tout changement d'ordre démographique à des facteurs économiques alors que les tenants de l'approche culturelle ont quant à eux situé les changements en matière de mentalités à l'échelle individuelle omettant toute référence au contexte qu'il soit économique, politique ou institutionnel. Tentant de faire dépendre soit, comme les premiers, la culture de l'économie, soit comme les seconds, l'économie de la culture, cette polarisation à mener l'effort de théorisation en démographie à une impasse. Or, rien n'écarte un modèle explicatif de l'autre si, comme le répètent Piché et Poirier (1995), l'analyse des comportements démographiques, et c'est rappelons-le l'objectif des approches institutionnelles, porte sur les institutions qui forgent l'environnement au sein duquel les individus façonnent leur quotidien.

### **1.2.2 Le paradigme d'économie politique**

Ces institutions, dont notamment la structure familiale et le marché du travail, sont le produit d'un contexte économique, social et politique. Or, d'aucuns n'oseraient avancer que ce contexte est immuable à travers le temps. Il en va donc de même des institutions. Néanmoins, ce ne sont jamais toutes les facettes d'un contexte qui se transforment en même temps ou encore les transformations sont-elles parfois plus aisément perceptibles lorsqu'elles touchent une facette comparativement à une autre. En tant que chercheur, le défi est alors de mettre en évidence, empiriquement et épistémologiquement, comment s'initient, s'organisent et se répercutent les transformations économiques, sociales et politiques.

Kertzer (1991) propose un modèle en trois temps afin d'étudier la variation de la structure des ménages. L'avantage de ce modèle est qu'il s'avère également applicable à toute autre institution sociale. Selon lui, trois facteurs conditionnent les variations et les transformations que subissent les institutions à travers les temps et les lieux : les forces de l'économie politique, les contraintes démographiques et la culture. Accordant une attention toute particulière aux forces de l'économie

politique, Kertzer (1991), sans rejeter l'influence que peuvent avoir les contraintes démographiques et la culture, nuance néanmoins l'effet décisif qui leur est souvent accordé. Dans le cas des contraintes démographiques, il n'affirme pas qu'elles sont sans effet, mais plutôt qu'elles rendent possibles sans toutefois déterminer l'orientation des transformations. En ce qui a trait au veuvage et au remariage, il est clair que l'influence de la mortalité est décisive sur la prévalence du phénomène, mais à elle seule la mortalité n'explique en rien l'institution matrimoniale du remariage ou comment s'opère l'organisation matérielle et sociale du noyau familial suite à la mort de l'un des conjoints. Dans le cas de la culture, Kertzer (1991) précise que son influence agit en tant que médiateur. En d'autres termes, les forces de l'économie politique exercent une certaine pression sur les institutions mises en place et la façon dont se répercutent concrètement ces pressions sur leur organisation est orientée par les déterminants d'ordre culturels, que l'on pense notamment aux prescriptions et aux dogmes religieux. McQuillan (1999) abonde dans le même sens et affirme que : « The challenge for demographers, then, is to understand how culture shapes the demographic responses of individuals to the demands and limitations placed on them by the environment in which they lived out their lives. » (McQuillan, 1999 : 13). Les pressions liées à l'organisation matérielle et à la subsistance du ménage vont trouver écho dans des stratégies et des comportements généralement conformes aux normes et aux standards culturellement et, essentiellement dans le cas du veuvage et du remariage, religieusement partagés.

Ainsi, selon Kertzer (1991), les ménages au sein desquels les individus vivent leur quotidien sont socialement et économiquement organisés sous l'influence des forces de l'économie politique. Plus explicite dans sa façon de décrire le concept, Tolnay (1995) affirme que les forces de l'économie politique influencent, par le biais du mode de production dominant, le changement ou le statu quo en facilitant l'adoption de certains comportements en matière de reproduction, pris ici au sens large, ou en entravant l'émergence d'autres comportements concurrents.

De façon plus concrète, c'est par les différences de stratégies déployées au sein des familles en fonction des différentes classes sociales que le chercheur est en mesure de palper l'influence que peuvent avoir les forces de l'économie politique. Non seulement le mode de production influence les stratégies mises en œuvre au sein de la famille mais « they also affected the economic roles or family members – especially children and wives. These roles, in turn, carried important implications for reproductive preferences and decisions » (Tolnay, 1995 : 112). Ainsi, le mode de production,

qui trouve écho dans l'organisation sociale et hiérarchique des classes sociales, modèle le marché de l'emploi, la structure familiale et les rôles sociaux, entre autres, de façon à influencer les comportements des individus, dont notamment ceux en matière de fécondité et de nuptialité. Tout comme le mentionne Kertzer (1991), Tolnay (1995) affirme que les forces de l'économie politique ne sont pas les seules à avoir une influence sur les comportements démographiques. Au contraire, dans son étude portant sur la fécondité dans le Sud des États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle, il en vient plutôt à la conclusion que dans ce contexte précis, les forces de l'économie politique n'eurent alors que peu d'impact sur la baisse de la fécondité qui s'y est produite. Dès lors, Tolnay (1995) mentionne, comme c'est le cas de Piché (1993) que la culture ne doit point être mise au rancart. L'objectif de cette perspective liant mode de production et mode de reproduction n'est pas de faire abstraction de la culture en tant que déterminant proche des stratégies familiales, mais d'accorder une importance accrue aux conditions matérielles portées par le mode de production dominant et à la manière dont s'exerce leur influence jusqu'au pouvoir décisionnel et stratégique s'opérant au sein du noyau familial. De là, notre compréhension des phénomènes sociaux et démographiques sans être exhaustive, objectif qui, savons-nous, n'est qu'utopique, s'en trouve néanmoins bonifiée.

### **1.2.3 Le paradigme d'économie familiale**

Aucune des études recensées portant soit sur le veuvage ou sur le remariage, et ce, quel que soit le lieu ou la période étudié, ne contredit cette affirmation : veuvage et remariage sont vécus différemment par les hommes et les femmes. Toutefois, les circonstances sous-jacentes à ces différences liées au genre demandent encore à être mises en lumière. Afin de mieux cerner la dynamique organisationnelle et décisionnelle au sein des familles et des différences liées au genre, nous nous appuyerons sur le concept d'économie familiale.

Tel que l'entend Bradbury, le concept d'économie familiale est une notion centrale à toute étude visant « à mieux comprendre le travail des femmes et les modèles de reproduction » (Bradbury, 1995 : 17) dans un contexte où la division sexuelle du travail est omniprésente tout en étant à la fois complémentaire et inégalement répartie au sein du noyau familial.



Le concept de division sexuelle du travail revêt une grande importance quant au sujet de notre étude. Tout en étant complémentaires, les rôles et les fonctions des hommes et des femmes au sein du ménage n'en demeurent pas moins nettement distincts les uns des autres. Les auteurs Tilly et Scott (1978) soulignent que le « couple était la communauté de travail la plus simple, la communauté élémentaire, et la contribution de chaque conjoint à la création et à la survie de la famille était vitale. » (1978 : 62). La mort de l'un ou de l'autre des conjoints vient rompre cette unité fondamentale sur laquelle repose alors la survie de la famille. Or, puisque mari et femme sont appelés à vaquer à des tâches complémentaires, les conséquences du décès de l'un ou de l'autre des partenaires varient donc en fonction du sexe du défunt.

Dans un contexte où le travail salarié se généralise et où les femmes ne gagnent généralement que la moitié du salaire des hommes, il est bien évident qu'une veuve éprouve de sérieuses difficultés économiques à la mort de son mari<sup>9</sup>. De plus, la difficulté à concilier ses propres occupations domestiques, soin de la maisonnée et des enfants notamment, avec le travail salarié remet tout autant en question le fragile équilibre du ménage (Tilly et Scott, 1978). Du côté des hommes, à l'inverse, les horaires chargés des emplois qu'ils occupent les rendent rarement aptes à vaquer au soin des enfants. Qui plus est, la division sexuelle du travail désignant le travail rémunéré comme *essentiellement* masculin et le travail domestique comme *exclusivement* féminin fait en sorte qu'un tabou plane sur le travail domestique réalisé par un homme (Segalen, 1981). Il eut été impensable qu'un homme prépare les repas, jardine, fasse la lessive, s'occupe de jeunes enfants et transmette à ses propres filles l'art de l'économie domestique. Ainsi, en situation de veuvage, hommes et femmes font face à des manques à gagner différents quant à l'organisation et à la subsistance de leur ménage.

En contexte d'industrialisation, la subsistance du noyau familial relève d'une « combinaison de travail salarié et d'une multitude d'autres formes de travail – stratégies d'épargne et tâches productrices d'un revenu – [...] » (Bradbury, 1995 : 14). Scott et Tilly (1978) pensent également le ménage comme une unité où s'équilibrent « les ressources, le labeur et la consommation » (1978 : 28). Or, cet équilibre ne pouvait être atteint que par une gestion quotidienne des ressources tant matérielles qu'humaines. Déployés par les femmes, les moyens et les stratégies mis en œuvre afin

---

<sup>9</sup> Pour plus de détails en ce qui a trait au salaire des femmes, voir la section 2.1 du chapitre 2.

d'assurer une bonne gestion de l'économie domestique dépendait néanmoins des ressources dont elles disposaient (Scott et Tilly, 1978).

De manière plus générale, par l'influence qu'exerce le mode de production dominant - dans ce cas-ci le modèle de production industriel - sur la structure du marché de l'emploi ainsi que sur l'organisation et la division du travail au sein de la famille, nous nous intéressons essentiellement aux différences liées au genre pour ainsi mieux comprendre les stratégies orientant les comportements en matière de veuvage et de remariage.

## **Conclusion**

Ce tour d'horizon du développement de la sociologie de la famille, de Le Play aux théories féministes des années 1970, en passant par Durkheim et Parsons, permet de mettre en lumière les prémisses théoriques et empiriques sur lesquelles reposent les études contemporaines portant sur *les* familles. Lier les transformations sociales et les transformations familiales est depuis le début l'objectif premier de la sociologie de la famille (Segalen, 2002). Cet objectif n'a pas changé. Ce qui a changé, c'est la perception conceptuelle de la famille. D'une famille unique et normative, nous en sommes désormais à tenter de mieux comprendre *les* familles, leurs structures, leurs organisations, et ce, tout en tenant compte du contexte au sein duquel elles se sont érigées. Qui plus est, nous sommes passés d'une conception de la famille modelée par et s'adaptant au système social en général à une conception où les influences entre familles et société sont bidirectionnelles.

L'étude du veuvage et du remariage relève de la sociologie de la famille. Parce qu'ils constituent des transitions vécues au sein même des familles, ils sont également liés de près à la diversification de l'organisation et des structures familiales. Par ailleurs, le veuvage et le remariage sont, en tant que stratégies en matière d'organisation matérielle et sociale, socialement déterminés (Uhlenberg et Chew, 1986). Dans une perspective historique, ce sont les comportements individuels qui nous renseignent sur l'articulation des opportunités et des contraintes auxquelles firent face les individus en état de viduité (Piché et Poirier, 1995; Hareven, 1994). Toute étude du veuvage et du remariage nécessite ainsi une rigoureuse mise en contexte.

Notre étude s'inscrit au sein des paradigmes d'économie politique (Kertzer, 1991; Tolnay, 1995), où le mode de production et le mode de reproduction sont interreliés, et d'économie familiale (Bradbury, 1995), paradigme reposant sur le concept de division sexuelle du travail. Notre objectif est ainsi, dans un premier temps, mettre en évidence les différentes tendances en matière de veuvage et de remariage dans le contexte d'industrialisation que connaît la ville de Québec durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et, dans un second temps, d'apporter un nouvel éclairage sur les différences de comportements entre hommes et femmes en matière de veuvage et de remariage.

## **CHAPITRE 2**

### **QUÉBEC 1871-1901**

#### **UNE VILLE EN PLEINE TRANSFORMATION**

Perdre son conjoint ou sa conjointe dépend largement du destin. Choisir de demeurer en état de viduité ou de se remarier relève de l'évaluation des options et des contraintes érigées par l'environnement. À l'instar de Piché et Poirier (1995) de même que de Uhlenberg et Chew (1986), nous pensons que pour mener à bien une étude sociologique du veuvage et du remariage, nous devons prendre en compte le contexte tant économique, démographique que social qui forge les institutions orientant les stratégies en matière de veuvage et de remariage. En outre, comme le souligne Keyssar (1974) plusieurs interprétations du veuvage sont trop souvent reprises alors qu'elles n'ont aucun fondement empirique. Selon lui, aucune explication ne peut être effective en tout temps et en tous lieux. Ainsi, il mentionne que : « The problems of widowhood, then, were not static : they varied as a town grew and the structure of its population changed. » (Keyssar, 1974 : 98).

Notre étude, orientée par les paradigmes d'économie politique (Tolnay, 1995; Kertzer, 1991) et d'économie familiale (Bradbury, 1995), porte à la fois sur l'impact que put avoir l'industrialisation de la ville de Québec sur le veuvage et le remariage ainsi que sur les différences liées au genre quant à la propension à demeurer en état de viduité et à se remarier. Force est de constater qu'un tel questionnement nécessite une minutieuse mise en contexte qui insiste à la fois sur les transformations des différentes institutions que sont le marché du travail, la famille et le mariage engendrées par l'implantation d'une économie de type industriel.

Dans ce second chapitre sont présentés les contextes économiques et démographiques de la ville de Québec au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que les assises religieuses et légales qui encadraient et orientaient les prises de décisions de ses habitants et de ses habitantes en matière de veuvage et de remariage.

## 2.1 Économie et population : à l'heure des grands bouleversements

La ville de Québec connaît durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une période de restructuration économique accompagnée de changements démographiques majeurs. Issues de la conjugaison de maints événements, ces transformations ont d'importantes répercussions sur toutes les sphères de la vie des citoyens et citoyennes de Québec. Quelques-uns de ces principaux événements méritent d'être d'emblée soulignés tant leur impact dut influencer le cours de l'histoire économique, démographique et sociale de la ville.

D'abord, la conjoncture internationale du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, caractérisée principalement par l'abolition des tarifs préférentiels de la Grande-Bretagne ainsi que par le développement de nouvelles techniques de construction des navires (fonctionnant désormais à la vapeur), ébranle fortement l'économie de la ville. Celle-ci repose alors essentiellement sur le commerce du bois ainsi que sur la construction navale. Ce revers économique s'abat sur la ville dès les années 1860, et ce, sans avoir été anticipé. Les années 1850, décennie de reprise et d'expansion économique, avaient laissé présager un avenir fort prometteur pour la construction navale (Hare et al., 1987). Par ailleurs, l'épuisement des ressources forestières aux environs de Québec contribue également au déclin tant du commerce du bois que de la construction navale (Drouin, 2001).

Un autre revers important que connaît Québec à cette époque est l'ouverture de la voie navigable du St-Laurent jusqu'à Montréal en 1853. À partir de cette date, Québec perd graduellement le monopole des activités portuaires au Québec. Tant que la ville n'est pas directement reliée au chemin de fer, soit en 1879, son économie a du mal à se mettre au diapason avec l'économie québécoise et canadienne. Elle voit ainsi Montréal lui ravir le statut de premier port en importance sans jamais être ensuite en mesure de la détrôner à son tour (Drouin, 2001).

À ces bouleversements économiques s'ajoutent des décisions politiques de grande envergure. Ottawa devient le siège définitif de la capitale nationale, statut qu'avait occupé la ville de Québec entre 1852 et 1855 ainsi qu'entre 1860 et 1865 (Deschênes, 2001). Conséquence directe de ce changement politique, la garnison britannique quitte Québec en 1871, ce qui a pour effet d'entraîner

une réduction des effectifs de la population anglophone de Québec tout en aggravant considérablement le ralentissement économique que connaît la ville à cette époque (Hare et al., 1987).

Ceci dit, l'ensemble de ces facteurs, dont ceux présentés ci-haut ne sont que quelques exemples, ont contribué à la modification du tissu économique et social de la ville de Québec. Voyons maintenant plus en détail comment les transformations économiques et démographiques furent vécues par ses habitants et ses habitantes.

### **2.1.1 De l'artisanat à l'industrie : une économie en reconversion**

Au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle se met en place une économie de type industriel à Québec menant à l'abandon des méthodes de production artisanale qui, pendant de nombreuses décennies, ont été la pierre angulaire de l'économie de la ville. À partir de 1871, Québec adopte le rythme de la manufacture (Courville, 2001).

Le déclin du commerce du bois et de la construction navale, qui avaient été au cœur de l'âge d'or économique de la ville durant la première moitié du siècle (Hare et al., 1987), oblige les dirigeants politiques et les commerçants de la ville à reconfigurer le modèle sur lequel repose les fondements de l'économie de la cité. Qui plus est, au début des années 1870, une crise économique ralentit considérablement le rythme de l'économie, non seulement de la ville, mais de la province toute entière, accroissant ainsi le nombre de faillites et de chômeurs au moment même où la ville de Québec tente de se sortir du marasme économique au sein duquel son économie s'est enlisée (Courville, 2001).

Disposant d'une main-d'œuvre abondante et bon marché, d'avantages naturels ainsi que d'un vaste marché favorable à l'écoulement des marchandises manufacturées, la ville de Québec reconvertit son économie de manière à tirer profit du capital humain et environnant. De nombreuses industries et manufactures prennent le relais des petits ateliers d'artisans en ce qui a trait à la production de

biens, et ce, principalement dans le domaine de la chaussure et du textile<sup>10</sup>. Ces mêmes industries prennent également la relève des chantiers navals et du commerce du bois quant au nombre d'emplois qu'elles créent. Les changements sont rapides. Ainsi, comme le souligne Courville, aucune manufacture de chaussures ne sied à Québec en 1851. Le vent tourne et entre 1864 et 1871, 11 manufactures de chaussures sont mises sur pied, dont 5 d'entre elles comportent plus de 70 employés (Courville, 2001 : 205). À eux seuls, les secteurs de la chaussure et du textile emploient, en 1901, environ 70% de la main-d'œuvre salariée, composée d'hommes et de femmes, résidant à Québec. De manière plus générale, Courville dresse un bref portrait de la rapidité et de l'importance de l'implantation de l'industrie manufacturière à Québec en dénombrant le nombre de citadins et citadines qui y sont désormais employé(e)s :

D'environ 4 650 employés en 1871, celle-ci passe à près de 8 500 en 1881, puis à près de 10 370 en 1891. En 1901, elle atteint 9 400 personnes, et cela en ne comptant cette fois que les établissements de cinq ouvriers et plus. (Courville, 2001 : 201).

Cette main-d'œuvre dénombrée ci-haut compte bon nombre de femmes. En 1871, considérant toute la main-d'œuvre employée à Québec, on estime qu'un employé sur quatre est une femme. Plus encore, Hare et al. affirment qu'elles « [...] se rencontrent surtout dans le vêtement et la chaussure où elles représentent respectivement 83 et 49% du personnel. » (Hare et al., 1987 : 274). Les mêmes auteurs mentionnent également que ces proportions croissent au fur et à mesure que l'industrialisation s'implante à Québec. Comme le mentionnent Marcoux et St-Hilaire (2006), environ 98% des femmes mariées franco-catholiques âgées entre 15 et 49 ans ne déclarent aucune activité économique au recensement de 1901. Ces emplois salariés de type industriel sont donc principalement occupés par des femmes célibataires ou encore par des veuves. Employées essentiellement à titre de couturières, ces femmes occupent néanmoins le bas de l'échelle en ne retirant qu'un maigre salaire de leur dur labeur et oeuvrant dans des conditions bien souvent pitoyables<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> La chaussure et le textile sont les deux principales industries que l'on rencontre à Québec à partir de 1871. D'autres types d'industrie telles que celles du cuir en général, des métaux, de la construction navale, de l'imprimerie, de la reliure, du travail du bois, de l'alimentation, du matériel de transport et du commerce de détail se taillent également une place au sein de l'économie de la ville de Québec à cette époque. Pour plus de détails, voir Courville (2001).

<sup>11</sup> Dans un rapport commandé par Mackenzie King à la fin des années 1890, l'enquête révèle qu'en tant que couturière travaillant à domicile, ce que l'on nomme le *sweating system*, et « trimant soixante heures par semaine, une femme gagne 2 à 3\$ par semaine tandis qu'un charpentier fait 3\$ par jour » (Collectif Clio, 1992 : 206). Dans le même ouvrage, les auteures avancent qu'il faut environ 9\$ par semaine afin d'assurer la

Ce passage d'une économie de type artisanal à une économie de type industriel est caractérisé par l'émergence du travail de plus en plus mécanisé et décomposé. Les patrons sont davantage à la recherche de travailleurs non qualifiés capables d'exécuter des tâches simples et répétitives tout en exigeant en échange qu'une bien petite somme d'argent. Bien que ces nombreuses manufactures créent de l'emploi pour la population ouvrière de la ville, il n'en demeure pas moins que les salaires et les conditions de travail font en sorte que la subsistance de ces ménages ouvriers est généralement des plus précaires. En témoigne ce passage tiré de l'ouvrage de Hare et al. (1987) portant sur l'histoire de la ville de Québec :

Le manque de stabilité dans l'emploi et le peu de protection des ouvriers par rapport aux patrons placent une proportion importante des Québécois dans une situation de pauvreté relative. Comment un ouvrier peut-il vivre et élever une famille avec les maigres salaires de l'époque? Un journalier travaillant 20 jours par mois ne peut gagner plus de 12-13 livres par an, et même l'achat quotidien d'un pain lui coûte presque 40% de son salaire. (Hare et al, 1987 : 202-203).

Soulignant que la situation est aggravée lorsque les familles sont privées d'un revenu régulier, les mêmes auteurs rapportent les propos d'un journaliste de l'époque décrivant la misère et la pauvreté des habitants du quartier St-Roch, principal quartier ouvrier de la ville à cette époque. L'essentiel de ses propos concerne les veuves :

Le quartier renferme de 95 à 110 veuves qui gagnent leur vie à la journée, et dont une grande partie a bien souvent de la peine à trouver de l'ouvrage dans cette saison. Elle ont avec elles 200 orphelins. L'âge, la maladie, les infirmités rendent un grand nombre de ces pauvres femmes incapables de travailler une partie de l'hiver. (Hare et al., 1987 : 203).

Ce « manque » d'emploi saisonnier auquel le journaliste fait référence n'est pas uniquement l'apanage des veuves. C'est l'ensemble de la main-d'œuvre ouvrière qui est touchée par ce chômage saisonnier auquel s'ajoute le chômage conjoncturel, c'est-à-dire le chômage lié aux fluctuations de l'économie. Lors de ces périodes de chômage, non seulement les ouvriers et ouvrières qui ont perdu leur emploi subissent les contrecoups des fluctuations économiques, mais il en va de même pour l'ensemble des ouvriers qui, par la diminution des salaires qu'engendre cette augmentation de la main-d'œuvre disponible, écopent de l'insatiable volonté de profit des patrons.

---

subsistance d'un ménage. « Avec de tels salaires, on imagine aisément la misère des veuves et des femmes qui gagnent seules le pain de leur famille. » (Collectif Clio, 1992 : 220).



À cette époque, les ouvriers manifestent néanmoins leur mécontentement face aux conditions de travail qui sont leurs. Plusieurs grèves et conflits reflètent les tensions existant entre ouvriers et patrons, mais surtout elles témoignent d'une certaine prise de conscience initiée par la classe ouvrière. Malgré tout, avant que les choses ne bougent et avant qu'il n'y ait amélioration tant des conditions de travail que des salaires, il faudra bien des grèves, des luttes, des manifestations et malheureusement des morts (Hare et al., 1987).

Malgré tous ces bouleversements, hommes, femmes et enfants des quartiers ouvriers vivent au jour le jour au gré des fluctuations économiques et des transformations qui touchent l'essence de l'économie de leur ville en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle.

### **2.2.2 De plurielle à homogène : une population en mutation**

Tout comme l'économie, la population, après avoir connu une croissance remarquable lors de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît lors du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle une période de stagnation et de transformation importante.

Entre 1805 et 1851, la population est passée d'un peu moins de 9 000 à plus de 45 000 habitants, ce qui correspond à un taux annuel de croissance de la population de 34 %. Après 1860, ce taux atteint à peine les 4 %. La population de la ville croît difficilement au cours des quatre dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, passant de 60 000 à 68 800 habitants, et ce, bien que le quartier Saint-Sauveur fut annexé à la ville en 1889 (St-Hilaire et Marcoux, 2001).

L'évolution démographique d'une population est à la fois liée au rythme d'accroissement naturel (naissances vs décès) ainsi qu'au solde migratoire (immigration vs émigration). St-Hilaire et Marcoux (2001) ont mis en évidence que sous cette apparente stagnation des effectifs se cache le renouvellement de la population de la ville de Québec. En d'autres termes, alors qu'à première vue peu de changements semblent s'opérer du côté des effectifs de la population, les transformations sont importantes en ce qui a trait au tissu social. Selon les mêmes auteurs, le renouvellement de la

population de la ville de Québec ne repose pas sur un excédent des naissances par rapport aux décès, mais plutôt sur de nombreux mouvements migratoires (St-Hilaire et Marcoux, 2001).

Les véritables mutations qui se sont opérées au sein de la population de la ville de Québec ne peuvent être saisies par l'observation de l'évolution démographique en général. Seule l'analyse comparative des différents sous-groupes rend compte des véritables transformations qui eurent lieu durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. À cette époque, la population de la ville de Québec est composée essentiellement de trois groupes ethno-religieux dont les comportements démographiques diffèrent. Ainsi, Irlandais catholiques, Anglo-protestants et Franco-catholiques s'implantent, habitent et quittent le territoire de la ville distinctement. Hare et al. (1987) soulignent à quel point, bien que chacun de ces trois groupes partage soit sa langue soit sa religion avec l'un ou l'autre des deux autres groupes, chacune de ces identités ethno-religieuses est unique et authentique.

Puisque chacun de ces groupes habite et occupe différemment l'espace québécois, les facteurs qui sont à l'origine des nombreux courants migratoires dont font état St-Hilaire et Marcoux (2001) varient d'un groupe à l'autre. Motivée par les aléas de l'économie causés principalement par le déclin des activités portuaires ainsi que par le déplacement de la garnison britannique vers Ottawa, une portion considérable de la population anglo-protestante migre à l'extérieur de la ville à partir des années 1870. Quant aux Irlandais catholiques, durement touchés par la diminution d'emplois non qualifiés reliés au déclin de la construction navale et de l'économie en général, ils quittent massivement Québec lors des décennies 1880 et 1890. Chez ces deux groupes anglophones, l'émigration dépasse alors largement l'immigration (St-Hilaire et Marcoux, 2001). Contrairement aux Anglophones, les Franco-catholiques ont un solde migratoire quasiment nul. Ceci ne signifie pas pour autant que ces derniers ne connaissent aucune vague de migrations, mais plutôt que pour chaque départ compté, un nouvel arrivant s'installe à Québec. Ainsi, toujours selon St-Hilaire et Marcoux, « ce sont les Canadiens français qui évitent une dépopulation à la ville en maintenant une croissance modérée et positive pendant toute la période » (2001 : 172).

---

<sup>12</sup> Il eut été également pertinent de creuser davantage la question de la surpopulation féminine à Québec dont font état Gauvreau (1991) et Hare et al. (1987). A-t-elle pu avoir un impact sur le remariage des femmes? Nous croyons que cette question pourrait faire, à elle seule, l'objet d'une étude complète, car avant de pouvoir y répondre bon nombre de faits doivent être d'abord empiriquement mis en lumière, dont notamment la structure par âge, le statut matrimonial, la provenance de ces femmes, etc..

Ces départs massifs des Anglophones, britanniques et irlandais, comblés quasi uniquement par l'arrivée de Franco-catholiques, provenant essentiellement des campagnes environnantes, ont conduit à l'homogénéisation culturelle de la ville (St-Hilaire et Marcoux, 2001; Hare et al., 1987). En témoigne l'évolution de la proportion des Franco-catholiques au sein de la population. Selon les données censitaires, celle-ci croît constamment entre 1871 et 1901 passant de 66,4 % à 82,4 %. Québec prend alors un visage de plus en plus singulier, bien que demeurent quelques cellules irlandaises et britanniques dont la segmentation économique et culturelle devient davantage marquée au fil des années.

Différences de classes, différences de quartiers, cela est quasiment un synonyme à Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. À chacun son quartier, à chacun son quotidien! Du côté des Franco-catholiques, qui résident essentiellement dans les quartiers industriels et ouvriers de St-Roch, St-Jean et St-Sauveur, l'accroissement de leurs effectifs de population fait considérablement augmenter la densité de population au sein de leurs espaces de résidence. En 1901, les quartiers St-Roch et St-Sauveur à eux seuls abritent près de 60% de la population de la ville de Québec (St-Hilaire et Drouin, 2001).

Cette expansion démographique concentrée en de relativement petits espaces et s'opérant dans un contexte de restructuration économique accentue les problèmes urbains liés à l'accroissement des densités, à l'insuffisance des infrastructures sanitaires, aux problèmes de circulation et de communication entre les différentes parties de la ville, et ce principalement entre la haute et la basse ville, ainsi qu'à toute forme de délinquance (St-Hilaire et Drouin, 2001).

L'un des phénomènes directement lié à ceux du veuvage et du remariage est la mortalité. Dans un contexte où le risque de propagation de maladies contagieuses se trouve accentué par une multitude de facteurs, épidémies et mortalité s'en trouvent également rehaussées. Ainsi à Québec, durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, le taux de mortalité augmente passant de 28,4‰ à 33,7‰ (St-Hilaire et Marcoux, 2001 : 172). St-Hilaire et Drouin (2001) avancent que pas moins de trois épidémies importantes fauchent des vies lors de la seule décennie des années 1886-1897 et concernant les causes ils mentionnent que :

Sauf pour l'épidémie de variole en 1886 (qui avait fait des milliers de victimes à Montréal l'année précédente), les causes de ces crises sont imprécises. Pour celles des années 1890, on peut penser à l'effet combiné de la diphtérie, de la dysenterie, de la fièvre typhoïde et d'autres maladies du système digestif causées par l'eau contaminée. (St-Hilaire et Drouin, 2001 : 232).

Cette recrudescence de la mortalité à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans un contexte où les bouleversements foisonnent. Par ailleurs, nous pouvons penser que la mortalité élevée de ces trois décennies comporta également son lot de bouleversements pour les familles décimées par la perte d'un être cher. Hommes, femmes et enfants devaient donc à cette époque non seulement s'adapter aux aléas de la vie quotidienne, mais devaient parfois également composer avec certains drames plus personnels.

## **2.2 Veuvage et remariage à Québec**

Les pressions exercées tant par l'industrialisation - et les transformations du marché de l'emploi qui en sont le corollaire - que par les changements touchant au tissu social et culturel de la ville déterminent les conditions matérielles et sociales au sein desquelles émergent les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et des habitantes de la ville de Québec. Néanmoins, comme le soulignent Piché et Poirier (1995) de même que Kertzer (1991) et Tolnay (1995), ces comportements sont issus d'une évaluation des options et des contraintes qui s'offrent aux individus, évaluation qui est orientée par certains déterminants culturels. Ainsi, on ne peut faire fi des conceptions et des pratiques socialement partagées par les Franco-catholiques en ce qui a trait au veuvage et au remariage. Nous nous attardons donc maintenant plus précisément à la façon dont ils étaient perçus, d'une part, par la religion catholique, et, d'autre part, par le droit civil français.

### **2.2.1 Sous le joug de la pensée catholique**

Bien que dans le chapitre précédent, nous ayons démontré que les fonctions du mariage et du remariage sont dans bien des cas les mêmes, il n'en demeure pas moins que le mariage et le remariage sont perçus différemment par l'Église catholique. Alors que le mariage – entendu ici comme le premier mariage des *deux* époux – avait pour fonctions à la fois la procréation, le secours

mutuel et l'apaisement des ardeurs de la chair, le remariage, quant à lui, ne répondait *dans tous les cas de figure* qu'au seul critère de secours mutuel. Ainsi, veufs et veuves chargés d'enfants ou ayant, principalement chez les femmes, passé l'âge de procréer, trouvaient difficilement toutes les justifications à leur remise en union. Qui plus est, le remariage, surtout lorsqu'il était le second ou le troisième, était perçu par les élites cléricales comme une forme de polygamie que le dogme catholique s'efforçait de proscrire (Burguière, 1981).

Or, comme le souligne Burguière (1981), les pratiques courantes et les idéologies catholiques relatives au remariage relèvent en quelque sorte du paradoxe. Parce qu'il est une pratique fréquemment rencontrée dans divers pays où la religion catholique est présente et influente, et ce, à diverses époques, mais qu'il est également l'objet de fortes réticences institutionnalisées au sein du dogme et des pratiques catholiques, le remariage est « à la fois pratiqué et décrié, à la fois facilité et mal accepté » (Burguière, 1981 : 43)<sup>13</sup>.

Survvalorisation du statut de la veuve entièrement dévouée au bien-être de ses ouailles ou de la communauté lorsqu'elle décide notamment d'entrer dans les ordres religieux, refus d'accorder la bénédiction nuptiale aux veuves qui se remarient<sup>14</sup> et charivaris - mascarades qui perturbent les nouveaux mariés convolant en secondes, troisièmes ou même quatrièmes noces - sont trois exemples de ces réticences, à la fois élitistes et populaires, ayant trait à la pratique du remariage.

L'attitude du clergé catholique face aux veuves est sans équivoque. Ces femmes qui ont perdu leur mari, dans la plupart des cas décédés mais parfois ayant tout simplement déserté, se retrouvent dans la plus grande majorité des cas en situation de précarité économique. Dans ces nombreux cas, les veuves doivent compter sur l'aide de proches ou de la communauté. Pauvres, elles et leurs enfants vivent bien souvent dans des conditions misérables. Leur statut légal de femmes mariées et de veuves<sup>15</sup> ainsi que la position qu'elles occupent au sein de la hiérarchie économique font que les

---

<sup>13</sup> Comme nous le présentons au chapitre 4, à Québec entre 1871 et 1901 environ un mariage sur cinq implique soit un veuf, une veuve ou les deux. Maints auteurs font également mention d'un taux de remariage avoisinant les 20% de l'ensemble des mariages célébrés, et ce, en différents lieux et à diverses époques. Voir Segalen (2002), Van Poppel (1995), Gagnon (1993), Burguière (1981), Bernard (1956).

<sup>14</sup> Il est à noter que la manière dont était célébré le mariage d'un veuf avec une célibataire au début du XIX<sup>e</sup> siècle prenait l'allure d'un premier mariage (Gagnon, 1993).

<sup>15</sup> Statut légal que nous détaillons à la section 2.2.2 du présent chapitre.

veuves, davantage que les veufs, souffrent considérablement de la perte de leur conjoint (Bradbury, 1989 et 1995; Keyssar, 1974). Loin d'y être pour quelque chose, elles sont dès lors perçues par le clergé catholique comme des victimes d'une destinée tragique qui les plonge réellement dans le besoin sans pour autant être des pécheresses. Puisque non responsables de leur funeste sort, les veuves et leurs orphelins constituent les pauvres les plus « méritants » auxquels les communautés religieuses tentent d'apporter de l'aide (Bradbury, 1989). Support moral du curé, secours direct en nourriture et en biens ou prise en charge des enfants, le clergé tente tant bien que mal de les aider. Non seulement les veuves, mais également leurs enfants, pour qui les grâces de Dieu peuvent leur épargner la rue et la délinquance, jouissent d'une attention particulière de la part du clergé catholique et de l'État. Comme le soulignent Daigle et Turmel (2006), les orphelins, de pères, de mères ou des deux, nés d'un couple marié sont à cette époque reconnus comme de « vrais » orphelins au sens de la loi. Ceux-ci portent une étiquette d'enfants « méritants » dont le statut et l'éventuelle destinée diffèrent de ceux des enfants « illégitimes » avec qui ils cohabitaient à l'orphelinat (Daigle et Turmel, 2006).

Le refus d'accorder la bénédiction nuptiale, refus qui d'abord s'appliquait à tous les remariages pour ensuite ne prévaloir uniquement pour ceux impliquant une veuve, est selon les termes de Burguière (1981) un :

[...] refus logique et nullement péjoratif pour qui accède aux subtilités de la pensée liturgique. Mais pour les profanes, l'absence de la bénédiction nuptiale dévalorisait la cérémonie et rendait incertaine son efficacité sacramentelle. (Burguière, 1981 : 44).

Cette façon de concevoir et de ne point promouvoir le remariage de la part de l'Église laisse le commun des mortels dans l'incertitude quant à la valeur et à la légitimité du remariage. Burguière (1981) souligne qu'en refusant d'accorder la bénédiction nuptiale aux époux qui convolaient en justes noces pour la seconde fois ou plus, l'Église catholique y trouvait un moyen indirect de condamner le remariage, sans néanmoins devoir se positionner clairement contre celui-ci, laissant ainsi planer le doute dans l'esprit de ses fidèles quant à l'attitude à adopter vis-à-vis cette pratique.

L'Église en vint néanmoins à bénir l'union entre un veuf et une célibataire. Par conséquent, seul le remariage des femmes ne bénéficiait d'aucune reconnaissance sacramentelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

(Gagnon, 1993). Autrement dit, en ne refusant la bénédiction nuptiale qu'aux veuves désireuses de se remarier, l'élite catholique ne put qu'alimenter les différences observées quant à la pratique du remariage entre hommes et femmes<sup>16</sup>. Soulignons également, bien que les factions les plus conservatrices du clergé catholique s'y soient vivement opposées, que de 1882 jusqu'à la Première Guerre mondiale, la loi permettait à un veuf de se remarier avec la sœur de sa défunte épouse. Cette loi visait alors le bien-être des enfants pour qui une tante pouvait devenir une seconde mère. Les instances catholiques de Rome décidèrent tout de même d'abolir ce double standard en matière de remariage en rétablissant l'interdiction formelle et pour tous de se remarier avec un membre de la fratrie du conjoint défunt (Gagnon, 1993).

L'imprécision ayant trait à la cérémonie et cette modification légale, entre autres, plongent le remariage au XIX<sup>e</sup> siècle dans un flou institutionnel qui justifie certaines manifestations populaires. Les plus courantes sont les charivaris. Ceux-ci varient de forme et d'intensité mais se veulent toujours un tintamarre d'individus déguisés et masqués perturbant les remariés à leur porte afin d'attirer l'attention et demander réparation pour la transgression sociale venant d'être commise (Coontz, 2006; Gagnon, 1993, Corsini, 1981; Burguière, 1981). Il semble notamment que le remariage trop hâtif suite au décès du conjoint ou celui qui unit deux époux dont l'écart d'âge ou de classe sociale est considérable soit davantage l'objet de ce genre de manifestation carnavalesque.

Certains auteurs, dont Corsini (1981) et Coontz (2006), font remonter les origines de cette pratique à l'ère médiévale. Le charivari avait alors pour objectif la régulation de l'ordre social. Comme le mentionne Coontz : « These rituals, called charivaris, or « rough music » were boisterous, obscene, humiliating, and sometimes painful ways to punish people who violated community norms.» (Coontz, 2006 : 111).

Dans la foulée de l'idéologie catholique, Burguière (1981) conçoit le charivari « comme une réponse populaire aux réticences de l'Église face aux remariages et en particulier aux remariages des veuves. » (Burguière, 1981 : 45). À ses yeux, le charivari, en tant que régulateur de l'ordre social, joue deux rôles. Dans un premier temps, il constitue un rituel réparateur face au conjoint

---

<sup>16</sup> Notons que plus d'hommes que de femmes se remarient à Québec entre 1871 et 1901, constat qu'aucune étude empirique n'a jusqu'à présent infirmé. Les données complètes sont présentées au chapitre 4.

défunt et face aux situations contraignantes qu'engendre le remariage pour les enfants et les familles. Dans un second temps, il est un rituel compensatoire, une sorte de légitimation d'une union que l'Église ne veut reconnaître pleinement (Burguière, 1981 : 45). Bien que condamnés par l'Église, les charivaris perturbaient davantage le remariage des veuves que celui des veufs. Malheureusement pour nous, puisque ceux-ci laissaient rarement de trace, hormis les cas exceptionnels où le clergé ou les instances locales durent intervenir, on ne peut savoir précisément à quelle fréquence ils avaient lieu ni qui ils visaient ni quelles formes ils prenaient.

Malgré tout, le fait que la peur du charivari ait été acceptée comme un motif raisonnable pour demander une dispense de publication des bans<sup>17</sup> (Gagnon, 1993), nous laisse présumer de la forte propension qu'avait la communauté pour ce genre de manifestation. La dispense des bans permettait de ne point diffuser publiquement les noms des remariés évitant ainsi de publiciser l'événement et d'attirer toute forme d'attention.

Des veufs, des veuves demandent la faveur d'un mariage discret, sans publication, sans noce, surtout si la richesse d'un partenaire âgé s'alliant à la beauté d'une personne plus jeune fait craindre la vindicte populaire. (Gagnon, 1993 : 203).

De plus, puisque la publication des bans devait être faite à trois reprises, certains mariages devant se produire hâtivement obtiennent aisément une dispense de publication, entre autres lorsque le bien des enfants ou du ménage en dépendait (Gagnon, 1993 : 204).

À Québec, des 2049 remariages ayant eu lieu entre 1871 et 1900<sup>18</sup>, 1353 d'entre eux, soit deux remariages sur trois, ne furent publicisés que par la publication d'un seul ban. Dans 457 cas, une dispense totale de publication fut accordée aux époux. Enfin, si l'on tient compte des cas où l'information n'est pas inscrite, prenant pour acquis que selon les normes trois bans devaient être publiés avant la célébration, moins de 10 % des remariages ayant eu lieu à Québec furent annoncés

---

<sup>17</sup> La publication des bans est l'annonce du mariage faite « publiquement dans l'église, à la grand-messe, par trois jours de fête consécutifs, [des] noms de ceux entre qui doit être contracté le mariage. [...] L'annonce devant l'assemblée des fidèles avait pour but de faire connaître les empêchements de mariage [notamment en ce qui a trait au degré de parenté et d'affinité] » (Gagnon, 1993 : 4-5). En ce qui a trait à toutes les formes d'interdit touchant à la fois au mariage et au remariage, voir Gagnon (1993).

<sup>18</sup> Source : Registres des mariages provenant du projet BALSAC (UQAC).



par la publication officielle des trois bans comme le veut la doctrine catholique. Cette très grande majorité des remariages pour lesquels une dispense fut demandée illustre la crainte des remarié(e)s quant aux remontrances pouvant leur être faites. Par ailleurs, l'aisance avec laquelle ces nombreuses dispenses furent accordées témoigne quant à elle de l'attitude défavorable du clergé envers le remariage. Cette absence de publication ou la restriction de celle-ci au minimum évitait alors que cette pratique ne se répande davantage au sein de la communauté<sup>19</sup>.

Cette pratique populaire témoigne qu'avait alors lieu une forme de régulation sociale quant au remariage. Cette régulation sociale devait être explicitement ressentie au sein de la communauté puisqu'au moment de réformer le Code civil dans les années 1860, « on rejette l'article du code Napoléon qui défend à la veuve de se remarier dans les dix mois suivant la mort de son mari, puisqu'on croit que l'opinion publique règle suffisamment la conduite des veuves. » (Collectif Clio, 1992 : 167). L'attitude du clergé et des hommes de lois face à de telles normes socialement instituées démontre bien la régulation qu'opérait la communauté sur la pratique du remariage.

Étant donné l'attitude de l'Église face au remariage ainsi que le désir de biens des veufs et des veuves de ne point s'attirer les regards et vindictes des curieux et curieuses, le remariage se déroulait généralement discrètement, sans aucune noce, et en présence d'un minimum de témoins. Ils avaient généralement lieu à l'aube et parfois au crépuscule (Gagnon, 1993). Ainsi, l'image festive de la grande noce ne s'applique généralement pas à la remise en union des personnes en état de viduité.

### **2.2.2 Sous l'égide du Code Civil**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en tant que fille célibataire, une femme n'a aucun statut légal outre celui que d'être sous la tutelle de son père. Une fois mariée, son statut ne change guère si ce n'est que d'être désormais sous la protection légale de son mari. Or, c'est en devenant veuve qu'une femme acquiert

---

<sup>19</sup> Gagnon (1993) souligne également cette attitude du clergé catholique à « cacher » les mariages qui obtinrent des dispenses, qu'elles aient eu trait au degré de parenté ou d'affinité ou encore au remariage, pour éviter que ces pratiques ne se répandent davantage.

un statut juridique qui lui est propre<sup>20</sup>. Ainsi, il fut avancé que le fait que les veuves ne se remariaient pas autant que les veufs était, entre autres, issu du gain en ce qui a trait à leur statut légal, gain auquel ne voulaient pas remédier certaines veuves en se remariant. Étudiant le veuvage à Québec et à Louisbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle, Brun (2006) réfute cette affirmation et affirme que les faits ne corroborent en rien la théorie d'un statut légal privilégié des veuves. Ce constat est également étayé par Keyssar (1974) lorsqu'il étudie la situation des veuves en Nouvelle-Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au Québec, certes protégées par certaines lois du Code civil<sup>21</sup>, dont le droit de douaire, les veuves n'en demeurent pas moins généralement inexpérimentées et bien souvent incapables à se retrouver dans cette masse de termes légaux, domaine duquel elles sont généralement tenues à l'écart toute leur vie durant (Brun, 2006).

Le droit de douaire est une disposition légale intégrée au Code civil qui assure à la femme mariée, dont le mari décède avant elle, le droit d'utiliser une proportion de l'usufruit issu des propriétés de son mari, propriétés acquises avant et pendant leur mariage, afin d'assurer sa subsistance, et ce, jusqu'à sa mort. Vendues ou non de son vivant, toutes les propriétés qu'un homme a acquises pendant son mariage sont incluses dans cette disposition. Ainsi, tout individu ayant acheté une terre ou un immeuble, par exemple, peut voir ses biens passer sous le contrôle de la veuve de l'ancien propriétaire au décès de ce dernier (Bradbury, 1997). Le droit de douaire s'applique à tous les couples mariés, qu'ils aient rempli un contrat de mariage ou non, et garantit à toutes les veuves les mêmes droits quant aux biens possédés par leur défunt mari.

Or, dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle où l'économie est de plus en plus axée sur le commerce, plusieurs bourgeois du Bas-Canada en viennent à considérer le droit de douaire comme une entrave non seulement au droit masculin de commercer librement mais également au pouvoir d'attraction d'industries et de capitaux de l'ensemble de la province. À cette époque, la bourgeoisie anglophone milite farouchement contre le droit de douaire qui va à contresens de l'idéologie libérale véhiculée par le *Common Law* où le contrat individuel est la forme de protection légale privilégiée (Bradbury, 1997). Prenant place à une époque où les tensions politiques sont vives, notamment à l'époque des

---

<sup>20</sup> À quelques exceptions près de femmes marchandes à qui furent accordées certains droits relatifs au commerce, il n'en demeure pas moins que la très grande majorité des femmes célibataires et mariées n'avaient aucun statut juridique sinon celui que d'être une mineure devant la loi (Brun, 2006).

<sup>21</sup> Au Québec, même sous le régime anglais, le droit civil est issu du droit français que l'on nomme également Coutume de Paris.

Rébellions, et où les transformations économiques sont majeures, le débat entourant l'abolition du droit de douaire touche autant la sphère publique que privée. Opposant ainsi les Francophones et les Anglophones quant à la conception du mariage et de la famille, elle rallie néanmoins les plus grands de l'élite bourgeoise et c'est ainsi que sera progressivement aboli le droit de douaire entre 1866 et le milieu des années 1880<sup>22</sup> (Bradbury, 1997).

Ces transformations quant au droit des femmes sont certes majeures. Mais eurent-elles un impact considérable sur la vie quotidienne des veuves dans un contexte d'industrialisation et de généralisation du salariat? Pour les femmes dont le mari dispose de certains biens, il est probable que oui. Bien que par la rédaction d'un contrat, c'est-à-dire par un contrat de mariage en bonne et due forme, le mari dispose toujours, malgré l'abolition du droit de douaire, de la possibilité de léguer à sa veuve des biens et de l'argent pour qu'elle puisse survenir à ses propres besoins. Pour celles dont le mari n'est pas propriétaire et gagne sa vie au jour le jour, nous pouvons sans doute avancer que ces amendements apportés au Code civil ne changèrent pas grand chose à la manière dont celles-ci s'organisèrent pour survivre en tant que veuves (Bradbury, 1989).

Néanmoins, et c'est le constat que fait Bradbury (1997), ces amendements du Code civil faits au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en ce qui a trait au droit des veuves touchent directement le cœur de la sphère privée, soit le mariage et la famille, mais sont également le produit de la sphère publique puisqu'elles sont motivées et modelées par les transformations économiques et politiques. En ce sens, c'est dans la façon de concevoir le mariage, la famille et les genres que cette réforme légale a pu ainsi affecter le destin de la majorité des veuves, qu'elles soient issues des milieux aisés ou populaires.

---

<sup>22</sup> Pour les détails concernant les transformations légales du droit de douaire au Bas-Canada, voir Bradbury (1997). Il est également à noter que l'année 1866 marque l'adoption d'un nouveau Code civil convenant mieux à la juxtaposition des droits français et anglais. Ceci dit, les amendements conduisant à l'abolition du droit de douaire s'inscrivent dans la foulée de changements globaux ayant trait au système légal du Canada-Est et ensuite du Québec (Collectif Clio, 1992 : 152).

## **Conclusion**

Nous nous proposons d'étudier le veuvage et le remariage dans un contexte de grands bouleversements économiques, démographiques et sociaux. Industrialisation, généralisation du salariat, franco-canadianisation de la population, segmentation spatiale et ethno-culturelle accrue et augmentation de la mortalité, voilà les principaux traits du contexte historique au sein duquel s'inscrivent les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et habitantes de la ville de Québec durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que l'ensemble de ces transformations exercent certaines pressions sur les opportunités et les contraintes en ce qui a trait aux décisions prises en matière de veuvage et de remariage, il n'en demeure pas moins que celles-ci sont élaborées dans un contexte idéologique forgé par les institutions religieuses, sociales et légales. L'attitude du clergé guidée par la doctrine catholique, les remontrances sociales dont les charivaris sont le principal exemple ainsi que les dispositions légales et leurs mutations orientent également les décisions prises en matière de veuvage et de remariage.

## **CHAPITRE 3**

### **SOURCES DE DONNÉES, MÉTHODES D'ANALYSE ET LIMITES**

Ce troisième chapitre vise à présenter les assises de notre étude empirique du veuvage et du remariage à Québec entre 1871 et 1901. Sont donc présentés dans l'ordre : les sources de données exploitées, les avantages, les objectifs et les limites de notre corpus de données construit à partir du jumelage des données censitaires et des registres de mariages ainsi que les méthodes d'analyse employées.

#### **3.1 Les sources de données**

Notre étude du veuvage et du remariage s'inscrit dans un contexte, tant géographique, culturel et temporel, lequel fut consigné dans plusieurs séries documentaires. Deux sources sont ici mises à profit : les recensements de 1871 à 1901 ainsi que les registres de mariages de la ville de Québec (1870-1899). Le contenu de ces diverses sources s'avère riche et d'une très grande qualité (Marcoux, 2003; Gauvreau et al., 2000; Gauvreau, 1991). Soulignons que ce sont deux sources de données pour lesquelles nous disposons de l'ensemble des données. Nous n'exploitons donc pas des échantillons mais bien deux corpus de données complets.

##### **3.1.1 Les recensements de 1871 à 1901**

Les recensements décennaux de 1871, 1881, 1891 et 1901 sont utilisés aux fins de l'analyse descriptive du veuvage à Québec durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle (chapitre 4). Nous utilisons également les recensements de 1891 et de 1901 lors de notre analyse différentielle du veuvage et du remariage (chapitre 5). Nous présentons ici brièvement cette source de données ainsi que les variables retenues pour l'analyse.

## **Présentation des recensements et de l'opération de recension en général**

Les recensements fédéraux de 1871 à 1901 sont considérés comme les quatre premiers recensements officiels du Canada. Bien que quelques recensements de la population aient eu lieu avant ces dates<sup>23</sup>, ils sont les premiers à avoir été réalisés après la proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867.

À cette époque, l'objectif principal de l'opération censitaire est le dénombrement de la population en vue de déterminer le nombre de représentants de chacune des provinces au Parlement. Néanmoins, par les modifications et ajouts d'informations au fil des décennies, le recensement devient un outil de planification fort appréciable permettant aux dirigeants de mieux saisir les caractéristiques et les transformations de la population vivant en sol canadien.

L'opération du recensement se déroulait sous la gouverne du ministère de l'Agriculture. Plus précisément, elle avait lieu sous la direction du bureau de recensement, bureau spécialement mis en place aux fins de la recension de la population canadienne. Le système adopté était celui de la population de droit. Ainsi, selon ce système, seule la population domiciliée en territoire canadien était alors dénombrée, contrairement à un système de population de fait qui tient compte de toutes les personnes en place en temps et lieu du recensement. Lors du recensement de 1891, certaines précisions furent apportées en ce qui a trait à l'absence des personnes domiciliées au Canada. Dès lors, il fut établi qu'une personne dont le retour était incertain et dont l'absence durait depuis plus de douze mois ne devait pas être recensée (Gagné, 2004).

Cette vaste opération de dénombrement de la population demandait à ce qu'un grand nombre de personnes vaquent au travail d'élaboration, de recension et de diffusion des informations relatives à l'ensemble de la population canadienne<sup>24</sup>. Pour ce faire, le personnel du recensement, embauché uniquement pour la durée de l'opération, était divisé en trois corps de travail. Des moins nombreux

---

<sup>23</sup> Pour une recension et description des recensements précédant ceux ayant eu lieu après la Confédération canadienne, voir Breton (1975).

<sup>24</sup> À titre d'information, 3 485 761 personnes furent recensées en 1871 et 5 371 315 en 1901 pour l'ensemble du Canada. Pour la ville de Québec, ces chiffres sont de 61 259 et de 68 841.

au plus nombreux, on retrouve d'abord les officiers en chef qui, postés au bureau du recensement et représentant chacune des provinces et territoires, reçoivent les informations relatives au recensement en général et la transmettent sous forme d'instruction aux commissaires. Ceux-ci, un peu plus nombreux, sont chargés, d'une part, de diriger l'opération au sein de plusieurs districts en supervisant les énumérateurs et, d'autre part, de rassembler et d'acheminer au bureau de recensement toutes les informations colligées. Enfin, les énumérateurs sont ceux qui collectent l'information au sein de chacun des foyers canadiens. Très nombreux, Blue souligne dans son rapport de recensement que c'est à eux que «[...] sera confié le travail réel du recensement, et du jugement, de la discrétion et de l'intelligence desquels la perfection et l'exactitude du recensement dépend en très grande partie [...]» (Blue, 1902 : xv).

De ce travail de porte à porte nous parviennent les données nominatives, c'est-à-dire relatives à chacune des personnes recensées, constitutives de chacun des recensements<sup>25</sup>. Ces données, d'abord manuscrites, furent saisies et transposées sur support informatique, dans le cas de la ville de Québec, dans le cadre du programme de recherche *Population et histoire sociale de la ville de Québec*.

### **Informations contenues dans les recensements de 1871 à 1901**

Nominatives, ces données servent certes à des fins dites quantitatives, c'est-à-dire relatives au dénombrement de la population en général ou de certaines sous-populations, mais par les informations relatives à l'âge, à l'occupation, au statut matrimonial, à l'origine et à l'appartenance religieuse, par exemples, elles constituent un corpus de données d'une extrême richesse permettant d'aller au-delà du simple dénombrement. Elles permettent de mieux saisir qui étaient et comment vivaient ces gens qui forgèrent la société canadienne au tournant du siècle dernier.

Variante d'un recensement à l'autre, nous pouvons néanmoins affirmer qu'au fil des décennies, la quantité d'information collectée augmenta, tant du point de vue du nombre de questions posées que

---

<sup>25</sup> Bien que l'opération de recensement ne concernait pas uniquement que les personnes vivantes, seules les informations relatives « aux vivants », c'est-à-dire celles colligées dans le premier des quelques tableaux (environ une dizaine par recensement), ont été utilisées.

de celui de la précision des informations qui furent colligées<sup>26</sup>. Sans détailler l'entièreté des informations disponibles pour chacune des années, nous désirons néanmoins préciser à partir de quelles informations censitaires ont été construits les indicateurs sur lesquels repose notre analyse du veuvage et du remariage.

D'emblée, puisque nous nous intéressons à la population franco-catholique de la ville de Québec, les données relatives à l'**origine ethnique** ainsi qu'à la **religion** furent utilisées. À partir de ces informations, nous avons construit, lorsque nécessaire<sup>27</sup>, une seule variable tenant compte de ces deux informations dans le but d'identifier les Franco-catholiques vivant à Québec entre 1871 et 1901. Par ailleurs, l'étude des veufs et des veuves n'aurait pas été possible si aucune information relative au **statut matrimonial** n'avait été recueillie. Bien que les modalités, c'est-à-dire le degré de précision avec laquelle l'information fut colligée à l'origine varie d'un recensement à l'autre, il n'en demeure pas moins que le statut de « marié(e) » et celui de « veuf-ve » faisait toujours partie des informations à recenser. De là, nous avons pu distinguer quels individus étaient en état de viduité lors du passage de l'énumérateur.

Ces premières informations nous permettent de circonscrire notre population à l'étude. Dans un second temps, les autres informations retenues servent strictement à l'analyse du veuvage et du remariage. Le **sexe**, l'**âge**, le **métier** ainsi que le **lien avec le chef de ménage** sont les variables qui ont été retenues.

---

<sup>26</sup> Pour plus d'information concernant toutes les données constitutives de chacun des recensements et l'évolution du questionnaire d'un recensement à l'autre, voir Drouin et Laflamme (1999), pour le recensement de 1871, Gagné et Mérand (2001), pour celui de 1881, Gagné (2004), pour celui de 1891 et Fleury (1998), pour celui de 1901.

<sup>27</sup> Certaines variables relatives à l'origine ethnique ont été construites et intégrées dans les banques de données par les chercheurs du programme *Population et histoire sociale de la ville de Québec*. Pour plus de détails, consulter les différents rapports cités ci haut.



### 3.1.2 Les registres de mariages de 1870 à 1899

L'étude du remariage nécessite l'utilisation d'une source de données autre que les recensements. En fait, bien que l'on puisse déterminer le statut matrimonial des individus par le biais des données censitaires, il nous est impossible de déterminer si les individus qui se déclarent « mariés » en sont à leur premier mariage ou plus<sup>28</sup>. Les registres anciens de mariages permettent quant à eux l'identification des individus qui se sont remariés. Nous avons donc utilisé les données provenant des registres de mariages, mariages célébrés entre 1870 et 1899, de la ville de Québec comme seconde source de données. Avant de préciser le contenu des registres ayant servi aux fins de notre analyse, présentons brièvement cette source de données.

#### Présentation des registres de mariages

Contrairement aux recensements qui donnent une image de la population à un moment fixe et déterminé, les registres de mariages constituent une source de données ponctuelles. Les mariages étaient alors enregistrés au fil de leur déclaration. Tenus essentiellement par le clergé, l'origine de ces registres remonte à avant même la fondation de la ville de Québec. L'enregistrement de tous les mariages célébrés avait comme principal objectif d'encadrer cette pratique afin de faire respecter le décret proscrivant les mariages consanguins ou ceux dont le degré d'affinité était trop grand (Gauvreau, 1991). La qualité des informations contenues dans les registres et la rigueur avec laquelle l'Église gardait l'œil sur ses fidèles en font des sources fiables.

Colligées lors d'une vaste opération de reconstitution des familles anciennes, les données des registres de mariages proviennent du projet de recherche BALSAC (UQAC)<sup>29</sup>. Notre description des tendances en matière de remariage (chapitre 4) ainsi que notre analyse différentielle du veuvage et du remariage selon le genre (chapitre 5) reposent sur un corpus de données constitué à partir de l'ensemble des remariages catholiques ayant été célébrés à Québec entre 1870 et 1899.

---

<sup>28</sup> Les études portant sur le remariage aux États-Unis, dont notamment celle de Elman et London (2002) peuvent reposer à cet égard sur les données censitaires de 1910. En effet, lors de ce recensement, il était demandé combien de fois les individus s'étaient mariés.

<sup>29</sup> Nous remercions M. Marc St-Hilaire pour son aide relative à l'obtention de ces données confidentielles.

### **Informations contenues dans les registres de mariages (1870-1899)**

Tout comme nous l'avons fait pour les données censitaires, nous ne présenterons ici que les informations qui ont été retenues à titre d'indicateurs pour notre analyse du remariage<sup>30</sup>.

Les données nous ont été transmises sous forme de fichiers distincts en fonction de l'appartenance religieuse. Notre étude portant sur la population franco-catholique de la ville de Québec, nous avons donc travaillé à partir des registres de mariages catholiques uniquement. Puisque aucune donnée relative à l'origine ne se trouve dans la banque de données, dès lors se posait devant nous le défi de ne retenir que les individus d'origine française et ainsi éliminer, en grande partie, les individus d'origine irlandaise. Goulet (2002), dans son étude portant sur les mariages mixtes à Québec, a réalisé cette tâche en confrontant les patronymes d'individus avec les informations nominatives contenues dans les recensements. En termes plus clairs, cette méthode consiste à déterminer l'origine des divers patronymes. Nous avons donc fait de même tout en excluant des registres la paroisse St-Patrick, paroisse dont la très grande majorité des habitants étaient, à l'époque, d'origine irlandaise.

La seconde donnée dont nous avons nécessairement besoin afin d'identifier notre population à l'étude est celle nous permettant de différencier les mariages des remariages. Or, pour chaque homme et chaque femme, les prêtres indiquaient quel était alors leur statut matrimonial : célibataire ou veuf. À partir de cette information pouvons-nous non seulement identifier quels sont les remariages, mais cela nous permet également de distinguer trois types de remariage : celui impliquant un veuf et une célibataire (hv-fc), celui impliquant un célibataire et une veuve (hc-fv) et enfin celui impliquant un veuf et une veuve (hv-fv).

En ce qui a trait à l'analyse du remariage proprement dite, la quantité d'indicateurs retenus demeure néanmoins limitée si on la compare à celle obtenue par l'exploitation des données censitaires. En effet, bien que fiables, les registres de mariages constituent une source de données beaucoup moins complète que ne le sont les recensements. Qui plus est, il semble que cette fiabilité et cette rigueur

---

<sup>30</sup> Pour une présentation détaillée des informations contenues dans les registres paroissiaux en général, c'est-à-dire, baptêmes, mariages et sépultures, voir Bouchard et LaRose (1976).

caractéristiques des registres se soit quelque peu estompée vers la fin de la période étudiée (Gauvreau, 1991). De là l'impossibilité d'utiliser certaines informations, dont notamment le lieu d'origine, le métier du marié et le métier du conjoint défunt des veuves remariées. L'absence totale de certaines informations, telles que l'âge des individus, limite également l'analyse du remariage<sup>31</sup>. Notre analyse repose donc sur les indicateurs suivants : la **date**, le **sexe** ainsi que le **type de remariage**.

## 3.2 Jumelage des données censitaires et des données des registres de mariages

### 3.2.1 Avantages et objectifs

Les sources de données que sont les recensements et les registres de mariages rendent possible l'étude du veuvage, dans le cas des premières, et du remariage, dans le cas des secondes. L'exploitation séparée de chacune de ces sources ne permet néanmoins pas de mettre en relation les deux phénomènes que sont le veuvage et le remariage. Loin d'être uniquement le cas au Québec, les analyses portant sur le veuvage et le remariage demeurent généralement descriptives et analysées parallèlement. Comme le soulignent Elman et London (2002) bien peu d'études portent conjointement sur le veuvage et sur le remariage dans le passé. Selon Gauvreau (1991), il importe de prendre en compte les stratégies mises en œuvre par les veufs et les veuves lors d'une telle analyse. Or, cette tâche s'avère très souvent entravée par les limites du corpus de données. Dans ses mots, elle indique que :

L'étude des diverses stratégies élaborées à la suite d'une rupture d'union est cruciale, mais très difficile à mettre en œuvre, à moins de disposer d'une bonne reconstitution des familles ainsi que d'une série de recensements très rapprochés dans le temps, qui permettent d'effectuer un couplage très précis d'individus. (Gauvreau, 1991 : 109).

Disposant de données, d'une part, nominatives, et d'autre part, permettant de lier les individus d'un même ménage, nous avons donc jumelé les données des recensements avec celles des registres de mariages dans le but d'analyser conjointement le veuvage et le remariage à Québec. Dans un premier temps, le jumelage de ces données permet, et c'est là l'objectif principal de l'opération, de

---

<sup>31</sup> La seule information contenue dans les registres et se rapprochant quelque peu de l'âge des individus est celle indiquant si ceux-ci sont mineurs ou majeurs au moment du remariage.

distinguer les individus qui se sont remariés de ceux qui sont demeurés en situation de veuvage entre 1891 et 1901. Dès lors, nous sommes en mesure de mettre en lumière quels sont les facteurs qui déterminent et orientent les stratégies des individus en état de viduité en matière de veuvage et de remariage. Dans un second temps, le jumelage permet de tirer profit de toutes les informations disponibles à partir des recensements et des registres de mariages. Cela nous permet de combiner les informations ayant trait au remariage (registres) avec celles ayant trait aux caractéristiques des veufs et aux veuves, dont l'âge, le métier ou l'occupation et le statut au sein du ménage, et aux caractéristiques des individus composant les ménages au sein desquels furent recensé(e)s les veufs et les veuves (recensements).

### **3.2.2 Méthode d'appariement**

Le jumelage des données censitaires et des données provenant des registres de mariages peut être réalisé puisque ce sont des données dites nominatives, c'est-à-dire que l'information fut recueillie et transcrite pour chacun des individus. Notre méthode d'appariement repose sur la recherche d'individus d'une source de données à l'autre.

Effectuée manuellement, l'opération de jumelage de données a été réalisée pour l'intervalle intercensitaire de 1891 et 1901. De manière plus précise, cela signifie que nous avons retenu tous les individus s'étant déclarés « veuf » ou « veuve » lors du recensement de 1891 et avons cherché, dans un premier temps, dans les registres de mariages des années 1891 à 1899 si ceux-ci se sont remariés à Québec au cours de cette période et, dans un second temps, si nous les retrouvions en 1901 remariés ou en état de viduité.

Nécessitant une très grande quantité de temps, notre méthode d'appariement manuelle nous obligea à restreindre notre corpus. Ainsi, des 2543 individus franco-catholiques en état de viduité vivant à Québec en 1891, nous n'avons retenu que ceux âgés entre 20 et 49 ans. Ce choix fut motivé par le fait que l'âge soit très souvent relaté comme étant l'un des déterminants ayant le plus d'impact sur la propension au remariage (Van Poppel, 1995; Pressat, 1956). Au total, 761 veufs et veuves ont constitué notre corpus de départ.

### **Du recensement de 1891 aux registres de mariages**

Notre méthode d'appariement du recensement de 1891 aux registres de mariages diffère pour les veufs et pour les veuves puisque les informations contenues au sein des deux sources de données varient selon le sexe. Dans le cas des veufs, nous tenions compte des nom, prénom et métier. Dans le cas des veuves, nous tenions compte uniquement des nom et prénom. Soulignons que le nom sous lequel étaient recensées les veuves correspond généralement à celui de leur défunt mari. Il ne s'agit malgré tout pas ici d'une réelle embûche car le nom du défunt mari fut colligé dans les registres de mariages.

Nous recherchions ensuite le ou les cas possible(s) de remariage, c'est-à-dire chacun des couples, dans le recensement de 1901 afin de valider, notamment à partir de l'âge des individus et de la structure du ménage, si l'individu de 1891 était bien celui qui s'était remarié. Seuls les remariages où aucun autre cas ne pouvait s'apparenter au cas de figure recherché ont été retenus.

### **Du recensement de 1891 à celui de 1901**

Que nous ayons trouvé ou non la personne veuve au sein des registres, nous la recherchions dans le recensement de 1901. De cette façon, nous confirmions son statut de remarié(e) ou celui de veuf ou de veuve. Puisque notre méthode d'appariement repose d'abord sur le nom et le prénom des individus, nous avons dressé une liste exhaustive des orthographes des noms tels qu'inscrits au recensement de 1901. Nous recherchions parmi toutes ces possibilités l'individu à retracer. À titre d'exemple, le nom « Dussault » fut orthographié de trois façons différentes en 1901 : Dussault, Dusseau et Dusseault. Nous retenions tous les individus dont le nom correspondait à l'une ou l'autre de ces orthographes et recherchions ensuite l'individu selon ses autres caractéristiques.

La recension des âges doit également être considérée avec prudence. Bien que Gauvreau et al. (2000) aient démontré la relative fiabilité de cette donnée en 1901, nous acceptons un écart de plus ou moins cinq ans afin de contrer une éventuelle erreur de transcription de l'information ou toute erreur liée à l'exactitude de l'information transmise par les personnes recensées. Ainsi, lorsqu'une

veuve était âgée de 22 ans en 1891, nous considérons comme valide un âge variant de 27 à 37 ans en 1901.

Recherchant l'appariement des individus le plus fiable possible, nous étions également à la recherche de la méthode la plus efficace et la plus rapide possible. D'un recensement à l'autre, trois cas de figure orientaient différemment nos recherches : la recherche d'un homme ou d'une femme remarié(e), celui d'un veuf et celui d'une veuve.

Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque nous recherchions un homme ou une femme remarié(e), la validation de l'appariement se trouvait facilitée par le fait que nous recherchions un couple. Peu de cas d'homonymie parfaite furent ainsi trouvés. Aux noms et prénoms s'ajoutaient toujours l'âge, le métier (pour les hommes) et la structure familiale comme indicateur d'appariement, mais également la date du remariage. En effet, il arrivait qu'avec cette date coïncidait la naissance de nouveaux enfants au sein du ménage. Ainsi, lorsque nous retrouvions bon nombre de ces informations correspondant en 1891, en 1901 et dans les registres, nous étions assez certains de l'efficacité de notre jumelage.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque nous recherchions un veuf, nous ne nous sommes pas restreints à la recherche d'un homme dont le statut matrimonial était « veuf » puisqu'il était possible que celui-ci se soit remarié à l'extérieur de la ville de Québec<sup>32</sup>. Cela dit, nous recherchions un homme en fonction de son nom, prénom, âge, métier et structure du ménage de 1891.

Enfin, dans le dernier cas de figure auquel nous faisons face, la recherche des veuves, notre méthode différait quelque peu. D'abord, nous recherchions uniquement du côté des veuves. Deux raisons ont motivé ce choix. La première est que les femmes se mariaient généralement dans leur paroisse. La seconde est qu'une femme remariée portait le nom de son nouveau mari. Dans ces cas où la veuve se serait remariée hors des limites de la ville de Québec, sans les informations contenues dans les registres, c'est-à-dire sans connaître le nom du nouvel époux, il nous est

---

<sup>32</sup> Les mariages étant généralement célébrés dans la paroisse de la femme (Van Poppel, 1995; Gagnon, 1993).

quasiment impossible de la retracer. Ensuite, nous recherchions la veuve en fonction de son nom ainsi qu'en fonction soit de son prénom, soit d'un éventuel prénom masculin pouvant être celui du défunt mari, soit des inscriptions « v », « vve » ou encore « veuve ». Des cas correspondants, aussi nombreux soient-ils, nous confrontions ensuite l'âge, le métier et la structure familiale. Tout comme pour les remarié(e)s et les veufs, seuls les cas où aucun autre cas ne pouvait s'apparenter au cas de figure recherché ont été retenus.

Force est de constater que plus nous avons d'informations concernant l'individu lui-même ou encore concernant le ménage au sein duquel il fut recensé, plus les chances de jumelage étaient grandes.

### **3.2.3 Les limites**

L'analyse différentielle du veuvage et du remariage dans le passé comporte de nombreuses limites. Certaines sont intrinsèques aux sources utilisées alors que d'autres sont le produit de notre méthode de jumelage de données.

#### **Relatives aux sources de données**

La plus grande limite de notre étude, qui n'est pas uniquement propre à la nôtre mais très souvent rencontrée en démographie historique, est l'incapacité de prendre en compte la mobilité géographique des individus à partir des sources de données utilisées. Ne disposant des données que pour la population de la ville de Québec, tout individu migrant à l'extérieur des frontières de la ville entre 1891 et 1901 échappe à notre analyse. Dans le cas de la ville de Québec, St-Hilaire et Marcoux (2001) ont mis en évidence l'importance des mouvements migratoires qui caractérisent la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Qui plus est, le veuvage et le remariage sont deux phénomènes menant bien souvent à la migration des individus. Migrer pour se remarier ou migrer pour trouver

---

<sup>33</sup>À titre d'exemple démontrant les forts mouvements migratoires qui caractérisent la ville de Québec et comment ceux-ci affectent les probabilités de jumelage de données d'un recensement à l'autre, ce sont 31,6% des hommes qui ont 40 ans en 1901 qui sont recensés également à Québec en 1871 (St-Hilaire et Marcoux, 2001 : 175).

de meilleures conditions de vie auprès d'autres membres de la famille ou encore pour travailler font en sorte que les veufs et les veuves sont davantage enclins à migrer que ne le sont les couples mariés (Van Poppel, 1995). Selon Henry (1981), « on doit donc renoncer à connaître tous les remariages consécutifs aux veuvages survenus dans les localités qu'on étudie; il y aura toujours des remariages perdus et l'on sait, par les études déjà faites que leur proportion n'est pas négligeable. » (1981 : 196). Par ailleurs, il semble que les migrations suite au veuvage ou au remariage ne soient pas le lot des mêmes individus en tout temps et en tous lieux. Ainsi, Van Poppel (1995) mentionne que ce sont les plus jeunes qui ont tendance à migrer alors qu'Henry (1981) suppose que ce sont les plus vieux qui quittent davantage leur localité. Dans notre cas, il nous est d'autant plus impossible d'estimer qui sont ces migrants puisqu'il nous est impossible de déterminer si les individus que nous n'avons pu jumelés sont soit décédés, ont migré ou n'ont tout simplement pas pu être l'objet d'un appariement étant donné certaines lacunes de notre méthode.

La seconde limite inhérente à notre corpus de données est qu'il est constitué à partir des registres de mariages franco-catholiques ayant été célébrés à Québec entre 1891 et 1899. Nous n'avons pu avoir accès aux registres de mariages célébrés en l'an 1900 et ceux célébrés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 1901, date à laquelle fut recensée la population. Les veufs et les veuves s'étant remarié(e)s au cours de cet intervalle n'ont donc pas pu être jumelé(e)s et intégré(e)s à notre corpus de données.

La troisième limite de notre étude se rapporte aux possibilités d'analyse d'un tel corpus de données. D'abord, il est impossible de tenir compte de l'intervalle « veuvage-remariage », c'est-à-dire de l'intervalle séparant le décès du conjoint et le remariage. Les données censitaires ne fournissent aucune information relative au début de la situation de veuvage. Ainsi, le veuf recensé en 1891 a pu perdre sa femme deux jours avant le recensement ou cinq ans auparavant. Or, il semble que cet intervalle veuvage-remariage soit l'un des déterminants les plus forts en ce qui a trait à la propension au remariage (Van Poppel, 1995). Ensuite, le fait que nous utilisions des données de type transversal (données censitaires) entraîne certains biais dont nous devons faire mention. Notre analyse différentielle du veuvage et du remariage repose sur les caractéristiques des individus et de leur ménage telles que recensées en 1891. Or, au moment du remariage, pouvant avoir eu lieu à n'importe quel moment entre 1891 et 1899, celles-ci pouvaient avoir changé. Concrètement, cela signifie que si le veuf ou la veuve ne s'est remarié(e) qu'en 1899, soit 8 ans après le passage de



l'agent recenseur, il est probable que la structure de son ménage ait changé et ne corresponde plus tout à fait à ce qu'elle était en 1891. Force est néanmoins de constater qu'aucune autre source de données ne peut nous permettre de contrer cette limite.

### **Relatives au jumelage de données**

Hormis les cas qui ont pu nous échapper puisque nous avons réalisé manuellement le jumelage de données, notre méthode, afin d'assurer un degré de fiabilité acceptable à des fins de recherche, a assurément conduit à un « sous-jumelage » de notre échantillon. Cela signifie que certains individus ont pu ne pas être jumelés, bien qu'ils aient été présents tant en 1891 qu'en 1901 et au sein des registres, par manque d'information conduisant à leur identification. À titre d'exemple, nous supposons que les veufs et les veuves qui se sont déclarés logeurs ou logeuses ou bien domestiques en 1891 ont certainement fait l'objet d'un « sous-jumelage ». Souvent seuls, c'est-à-dire sans enfant et sans autre membre apparenté, ils étaient difficilement identifiables uniquement que par leur nom, prénom et âge. La multiplicité des cas de figure possibles et la grande variabilité des informations dont nous disposions entravaient, pour ces veufs et veuves, le jumelage des données. La structure familiale constituait sans contredit le plus grand indicateur de fiabilité de notre jumelage.

L'ampleur de la tâche que constitue l'appariement manuel des individus nous a conduit à limiter notre corpus de données aux individus âgés entre 20 et 49 ans. Quelques-uns de nos résultats souffrent du petit nombre de cas que contient notre corpus de données. C'est notamment le cas des résultats ayant trait aux veufs. Certaines des conclusions présentées doivent donc être nuancées à la lumière de cette limite.

### **3.3.3 Description du corpus de données**

Des 761 individus franco-catholiques en état de viduité âgés entre 20 et 49 ans en 1891, nous avons pu en retracer 330 soit dans les registres de mariages, soit dans le recensement de 1901. Cela correspond à un taux de jumelage de 43,4 %. De ces 330 individus retracés, 310 ont été repérés dans les données censitaires de 1901. En d'autres termes, cela signifie que 20 individus ont été repérés dans les registres de mariages mais n'ont pu être retrouvés lors du recensement de 1901.

Le tableau 3.1 présente la répartition selon le genre et selon l'état matrimonial, veuf ou remarié, des 330 individus constitutifs de notre corpus de données. Six individus sur dix sont toujours en état de viduité en 1901 et près des deux tiers, soit 61 %, des 330 individus sont des femmes.

**Tableau 3.1 Répartition selon le genre et selon l'état matrimonial des 330 individus jumelés**

	Encore veuf-ve en 1901	Remarié(e) entre 1891 et 1901	Total
Hommes	49	77	126
Femmes	140	64	204
<b>Ensemble</b>	<b>188</b>	<b>142</b>	<b>330</b>

Sources : Exploitation du corpus de données issu de l'appariement des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

En ce qui a trait plus spécifiquement aux remariages, 131 ont été retracés par le biais des registres de mariages et 11 d'entre eux par le jumelage avec les données de 1901. Ces derniers cas sont tous des remariages de veufs. Ces veufs furent retrouvés en 1901 en tant que « mariés » et vivant avec une épouse bien que nous ne les ayons pas retracés dans les registres. Des 131 remariages dont nous avons trouvé trace dans les registres, 124 ont pu être classés en fonction du type de remariage : 36,6 % sont des remariages impliquant un veuf et une célibataire (hv-fc), 14,5 %, un célibataire et une veuve (hc-fv) et 43,5 %, un veuf et une veuve (hv-fv).

### 3.3 Méthodes d'analyse

Notre analyse du veuvage et du remariage à Québec entre 1871 et 1901 comporte deux volets. Réalisé, d'une part, à partir des données issues des quatre recensements couvrant la période allant de 1871 à 1901, et d'autre part, à partir des données provenant des registres de mariages, le premier volet (chapitre 4) de cette étude contient deux analyses distinctes : l'une du veuvage et l'autre du remariage. Notre premier objectif est de mettre en lumière si le passage d'un mode de production artisanal à un mode de production industriel put conduire à des changements de comportements en matière de veuvage et de remariage.

L'analyse descriptive du veuvage repose sur un questionnement qui se divise en trois temps :

- a) Quelle est l'importance du veuvage à Québec entre 1871 et 1901?
- b) Existe-t-il des différences d'intensité selon le genre et à travers le temps?
- c) Les différences entre les hommes et les femmes en matière de veuvage sont-elles les mêmes à tous les âges?

L'analyse descriptive du remariage repose également sur un questionnement qui se divise en trois temps :

- a) Quelle est l'importance du remariage à Québec entre 1870 et 1899?
- b) Y a-t-il une baisse de la pratique du remariage au cours de cette période?
- c) Existe-t-il des différences d'intensité en matière de remariage en fonction du genre? Du type de remariage?

Le second volet (chapitre 5) de cette étude repose sur une analyse conjointe du veuvage et du remariage entre 1891 et 1901 à partir de notre corpus créé par le jumelage des données censitaires et des données des registres de mariages de la ville de Québec. Notre second objectif consiste à analyser plus en profondeur les différences liées au genre en matière de veuvage et de remariage. Plus précisément, nous désirons mettre en lumière si ces différences, c'est-à-dire entre demeurer en état de viduité et se remarier, peuvent être interprétées à la lumière du paradigme d'économie familiale, paradigme qui repose essentiellement sur le concept de division sexuelle du travail. Afin de déterminer quels sont les facteurs associés au veuvage et quels sont ceux associés au remariage, nous procédons à une analyse descriptive, dans un premier temps, et à une analyse multivariée, dans un second temps. Trois ordres d'indicateurs ont été retenus : les caractéristiques des individus (genre, âge, occupation ou métier, statut au sein du ménage et présence ou absence d'enfant(s)), celles de leur descendance (genre, âge et occupation) et enfin celles des autres membres des ménages au sein desquels ils furent recensés en 1891 (âge et genre).

Cette analyse différentielle du veuvage et du remariage constitue le point original de notre étude, car comme le mentionnent Elman et London (2002), bien peu d'études portent à la fois sur le veuvage et le remariage. La richesse des sources utilisées permet quant à elle d'aller au-delà de la simple description des tendances en matière de veuvage et de remariage. Les informations relatives aux individus mais également celles ayant trait aux autres membres du ménage avec lesquels furent recensés les veufs et les veuves permettent d'inscrire notre analyse au sein des paradigmes d'économie politique et d'économie familiale pour ainsi tenter de mieux comprendre ce qui influençait les prises de décisions en matière de veuvage et de remariage à Québec durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE 4

### VEUVAGE ET REMARIAGE À LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE CONTINUITÉ OU CHANGEMENT?

Au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie de la ville de Québec connaît d'importantes transformations. Le passage d'une économie de type artisanal à une économie de type industriel (Courville, 2001) entraîne des changements qui affectent quasiment toutes les sphères de la vie des habitants et des habitantes de la ville. Au chapitre 2, nous avons démontré que la structure du marché de l'emploi, la composition démographique ainsi que les conditions de vie en général se transforment au cours de cette période. Qui plus est, au chapitre 1, nous avons souligné que les comportements en matière de veuvage et de remariage, résultant de l'évaluation des contraintes et opportunités auxquelles font face les individus en état de viduité, s'inscrivent au sein du contexte général et sont par conséquent sujets à changement (Hareven, 1994; Uhlenberg et Chew, 1986). Ce présent chapitre vise à mettre en évidence les tendances en matière de veuvage et de remariage dans un tel contexte de bouleversements. De manière plus précise, nous tentons de répondre à la question suivante : **La mise en place d'un mode de production industriel et ses répercussions eurent-elles un impact sur les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et des habitantes de la ville de Québec? En d'autres termes, y a-t-il continuité ou changement en matière de veuvage et de remariage au cours de cette période?**

Ce quatrième chapitre comporte deux sections. Dans un premier temps, nous présentons l'évolution des tendances en matière de veuvage entre 1871 et 1901. Cette première section (4.1) repose sur l'exploitation des données censitaires de la ville de Québec (PSHVQ, CIEQ-Laval) des années 1871, 1881, 1891 et 1901. Dans un second temps, nous présentons l'évolution des tendances en matière de remariage entre 1870 et 1899. Ce second volet d'analyse (4.2) repose quant à lui sur l'exploitation des données provenant des registres de mariages de la ville de Québec (BALSAC, UQAC).

#### 4.1 Les tendances en matière de veuvage entre 1871 et 1901

Bien que bon nombre des facettes de la ville de Québec se transformèrent durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la proportion de veufs et de veuves franco-catholiques, elle, demeura constante. Malgré le fait que le nombre de personnes en état de viduité augmenta au fil des années, passant de 1779 à 2711, la proportion de ces personnes au sein de la population demeura inflexible. Les données du tableau 4.1 montrent que cette constante se remarque tant chez les veufs que chez les veuves, et conséquemment, la différence marquée entre les genres demeure elle aussi inchangée au cours du temps.

**Tableau 4.1 Pourcentages des veufs et des veuves âgé(e)s de 15 ans et plus chez les Franco-catholiques entre 1871 et 1901, Ville de Québec**

	Veufs	Veuves	Total	Rapport de masculinité Veufs/Veuve
1871	4,3	9,1	6,9	0,383
1881	5,3	9,7	7,7	0,447
1891	4,9	10,0	7,7	0,394
1901	4,4	9,3	7,2	0,371

Source : Exploitation des données des recensements de 1871 à 1901, PHSVQ-CIEQ.

La différence notable du veuvage chez les femmes comparativement à celui des hommes se mesure également à partir du rapport de masculinité. Celui-ci s'obtient en divisant le nombre de veufs par le nombre de veuves pour une année donnée. Cette proportion demeure relativement constante tout au long de la période. Oscillant autour de 0,40, cela signifie que nous retrouvons environ 2,5 veuves pour chaque veuf à Québec entre 1871 et 1901.

Cette différence d'intensité de la viduité selon le genre n'est néanmoins pas surprenante. La très grande majorité des études portant sur le veuvage ou sur le remariage soulignent cette différence attribuable au genre.

Certains travaux exposent plus en détails ce constat. Dans leur étude portant sur le remariage aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle, Elman et London (2002) constatent que deux tendances sont effectives en ce qui a trait aux différences entre les genres : avant et après l'âge de 40 ans. Avant 40 ans, ils dénotent que la propension au remariage est similaire entre les hommes et les femmes alors qu'après 40 ans se creuse un écart d'âge. Le remariage des hommes devient beaucoup plus fréquent que celui des femmes, et ce, chez tous les sous-groupes ethno-culturels observés. Cette diminution du remariage en fonction de l'âge, diminution davantage marquée chez les femmes que chez les hommes, est également mentionnée par Segalen (1981) tout comme par Brun (2006) dans son étude portant sur le veuvage à Québec et à Louisbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Tableau 4.2 Pourcentages des veufs et des veuves âgé(e)s de 15 ans et plus en fonction des populations masculine et féminine franco-catholiques entre 1871 et 1901, Ville de Québec**  
En pourcentages

		15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75+ ans
<b>Veufs</b>	1871	0,1	1,5	4,0	5,8	10,0	19,1	41,8
	1881	0,3	2,2	4,9	7,9	12,4	21,7	43,7
	1891	0,2	1,9	3,6	5,8	10,8	22,8	42,0
	1901	0,1	1,5	3,2	4,5	10,5	22,5	42,2
<b>Veuves</b>	1871	0,4	2,7	7,6	15,8	28,8	45,4	66,1
	1881	0,4	3,1	7,9	16,3	27,4	47,0	65,2
	1891	0,2	2,3	6,5	15,1	31,5	46,8	66,3
	1901	0,2	2,2	5,8	13,1	25,2	47,7	67,6

Source : Exploitation des données des recensements de 1871 à 1901, PHSVQ-CIEQ.

Selon les données présentées dans le tableau 4.2, l'âge est un facteur déterminant en ce qui a trait aux probabilités de perdre son époux ou son épouse. Soit, il en sera toujours ainsi! Néanmoins, corroborant les quelques constats empiriques dont font état Elman et London (2002), Segalen (1981) et Brun (2006), l'âge n'a pas le même impact si on est un homme ou une femme. Avant 45 ans, de part et d'autre, bien que le phénomène soit déjà un peu plus marqué du côté des femmes, on retrouve d'assez petites proportions de veufs et de veuves (toujours en deçà des 5% chez les veufs et de 8% chez les veuves). Chez les 45 à 54 ans, les proportions de veuves font un bond considérable et passent d'environ 8 à 15 %, doublant les effectifs, alors que l'augmentation est

minime chez les hommes (2 ou 3 %). Avec la cohorte des 55 à 64 ans, le décrochage entre les deux genres s'intensifie et dès lors plus d'une femme sur quatre est veuve à ces âges alors que ce n'est qu'autour d'un homme sur dix qui est veuf.

Soulignons néanmoins que ces proportions de veufs et de veuves ne sont pas les proportions totales d'individus ayant connu un épisode de veuvage. Certains ont pu se remarier avant même de se déclarer comme veufs ou comme veuves à l'un des recensements décennaux. L'utilisation de données transversales ne nous permet de dresser un portrait d'une situation qu'à un moment très précis<sup>34</sup>.

Cette différence d'intensité du veuvage selon les âges et en fonction du genre peut être liée à plus d'un phénomène. Dans un premier temps, il se peut que la probabilité de perdre son conjoint est beaucoup plus forte chez les femmes et que celle-ci augmente considérablement après 45 ans. Dans un second temps, la proportion des femmes qui choisissent, ou ont l'opportunité, de se remarier peut quant à elle diminuer avec le temps.

En observant les proportions des veufs et des veuves en fonction de l'âge, nous remarquons que, d'une part, pour tous les groupes d'âges les proportions sont plus importantes chez les femmes, et que, d'autre part, ces proportions demeurent constantes entre 1871 et 1901. L'implantation d'une économie de type industriel durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ne semble donc pas avoir influencé les comportements en matière de veuvage des habitants et des habitantes de la ville de Québec.

#### **4.2 Les tendances en matière de remariage entre 1870 et 1899**

Comparativement au veuvage, qui est un phénomène relativement constant à Québec entre 1871 et 1901, le remariage connaît quant à lui une hausse de popularité au cours de la même période.

---

<sup>34</sup> Les données transversales ne nous permettent pas non plus de déterminer quel est l'âge exact de l'entrée en situation de veuvage. Selon Van Poppel (1995), l'âge au veuvage a un effet encore plus déterminant que le genre sur la probabilité de se remarier.



Durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les proportions de remariages par rapport à l'ensemble des mariages célébrés augmentent constamment chez les Franco-catholiques. Les données du tableau 4.3 montrent qu'entre 1870-1874, 18,4% de l'ensemble des mariages célébrés à Québec sont des remariages, proportion qui croît sans cesse et atteint les 23,4 % pour les années 1895-1899. Cela signifie qu'à la fin du siècle tout près d'un mariage sur 4 impliquait alors un veuf ou une veuve. De plus, nous observons que cette augmentation s'accroît au cours des quinze dernières années de la période, soit durant la période allant de 1885 à 1899.

**Tableau 4.3 Pourcentages des remariages sur l'ensemble des mariages franco-catholiques célébrés entre 1870 et 1899, Ville de Québec**  
En pourcentages

	1870-74	1875-79	1880-84	1885-89	1890-94	1895-99
Proportions des remariages sur l'ensemble des mariages	18,4	18,7	18,9	20,7	21,9	23,4

Source : Exploitation des données des registres de mariages de 1870 à 1899, BALSAC (UQAC).

Ce premier constat est pour le moins assez étonnant puisque maintes publications rapportent une diminution de la pratique du remariage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Van Poppel, 1995; Ariès, 1981; Bideau, 1980; Dyrvik, 1981). Évoquant à la fois la diminution des taux de mortalité ainsi que certaines transformations des mœurs et coutumes, dont notamment l'apparition du mariage « par amour » comparativement au mariage « de convenance », il semble partagé que la combinaison entre changements démographiques et transformations des mœurs et coutumes a conduit au déclin du remariage. En témoignent les éléments d'explication fournis par Dyrvik (1981) à la toute fin de son article portant sur le remariage en Norvège au dix-neuvième siècle :

Le déclin du remariage à partir du dix-huitième siècle semble fermement établi. Sous son aspect absolu, on l'explique par la baisse de la mortalité qui a reporté les fins d'union à un âge tardif où le remariage est alors moins probable. [...] Les résultats d'Etne actualisent d'autre part le prétendu changement dans le choix du conjoint au dix-neuvième siècle, en ce sens que les sentiments auraient en tendance à remplacer graduellement les motifs purement économiques [...] les conjoints mettent davantage de temps à se trouver, ils se ressemblent plus, et ils désirent commencer leur vie sans l'héritage accablant d'un mariage antérieur. (Dyrvik, 1981 : 305).

Pour Dyrvik (1981) les explications strictement économiques ne sont pas donc pas suffisantes en elles-mêmes. Toutefois, d'autres auteurs dont Griffith (1981) soulignent la pérennité du caractère astreignant des contraintes économiques sur la famille et sur le choix d'une éventuelle nouvelle union. Ainsi Griffith (1981) mentionne que des sources de support économique alternatif au remariage ont pu se développer dont entre autres, quoique encore précaires à cette époque, des formes d'assistance sociale ainsi que de nouvelles formes de reconfiguration des ménages dont notamment celles où certains enfants demeurent avec leur parent veuf jusqu'à un âge avancé leur assurant ainsi un support à la fois économique et social.

À Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le contexte dans lequel s'inscrit la pratique du remariage diffère de celui de la Norvège décrit par Dyrvik (1981). Au chapitre 2, nous avons démontré que, d'une part, plutôt que de diminuer, la mortalité augmente au cours des trois dernières décennies du siècle (St-Hilaire et Marcoux, 2001), et que, d'autre part, bien que les mœurs et coutumes en matière de nuptialité aient connu certains changements, il n'en demeure pas moins que le fait de se marier ou de se remarier était encore à cette époque sous le joug de pressions sociales et institutionnelles (Bradbury, 1997; Gagnon, 1993).

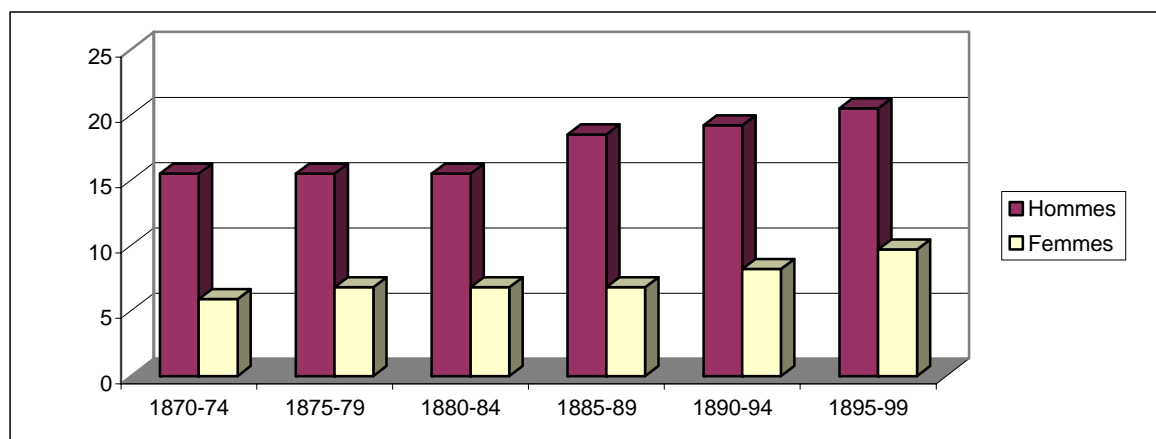
De là, hormis le fait que la pratique du remariage prit de l'ampleur chez les Franco-catholiques de la ville de Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-on relever certaines différences parmi certains sous-groupes? En d'autres termes, nous cherchons à savoir si, dans un premier temps, cette hausse est davantage l'apanage des hommes ou celui des femmes et, dans un second temps, si tous les types de remariage connaissent la même évolution au cours de la période.

### **Le remariage des hommes et des femmes**

Quoique l'on remarque une hausse du remariage tant chez les hommes que chez les femmes (Graphique 4.1), on dénote une forte disparité de l'intensité de cette pratique entre les genres. Du côté des mariés, 15,5 % d'entre eux étaient veufs pour la période allant de 1870 à 1884 et cette tendance s'accroît à la fin du siècle atteignant les 20,5 %. Les mariées, quant à elles, se présentent devant l'autel pour une seconde fois ou plus beaucoup moins fréquemment : 5,9 % d'entre elles convolaient pour une seconde noce ou plus entre 1870 et 1874 alors que 9,7 % le font entre 1895 et

1899. Ceci dit, selon la période, les hommes se remarient de deux à trois fois plus que le font les femmes, constat qui, jusqu'à présent, ne fut contredit par aucune étude portant sur le remariage.

**Graphique 4.1 Pourcentages des remariages sur l'ensemble des mariages franco-catholiques célébrés entre 1870 et 1899 en fonction du genre, Ville de Québec**  
En pourcentages



Source : Exploitation des données des registres de mariages de 1870 à 1899, BALSAC (UQAC).

Bien que l'intensité du remariage soit plus forte chez les hommes que chez les femmes, l'augmentation de cette pratique au cours des trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle est davantage marquée chez les femmes. En témoigne l'évolution du ratio remariages hommes/ remariage femme présenté au tableau 4.4. Passant de 2,61 à 2,12 au cours de la période 1870-1899, ce ratio signifie que pour chaque remariage impliquant une femme 2,12 remariages impliquaient un homme. Cette diminution du ratio indique que l'intensité avec laquelle la fréquence du remariage augmente est plus forte chez les habitantes que chez habitants de la ville de Québec.

**Tableau 4.4 Ratios remariages hommes/remariage femme chez les Franco-catholiques entre 1870 et 1899, Ville de Québec**

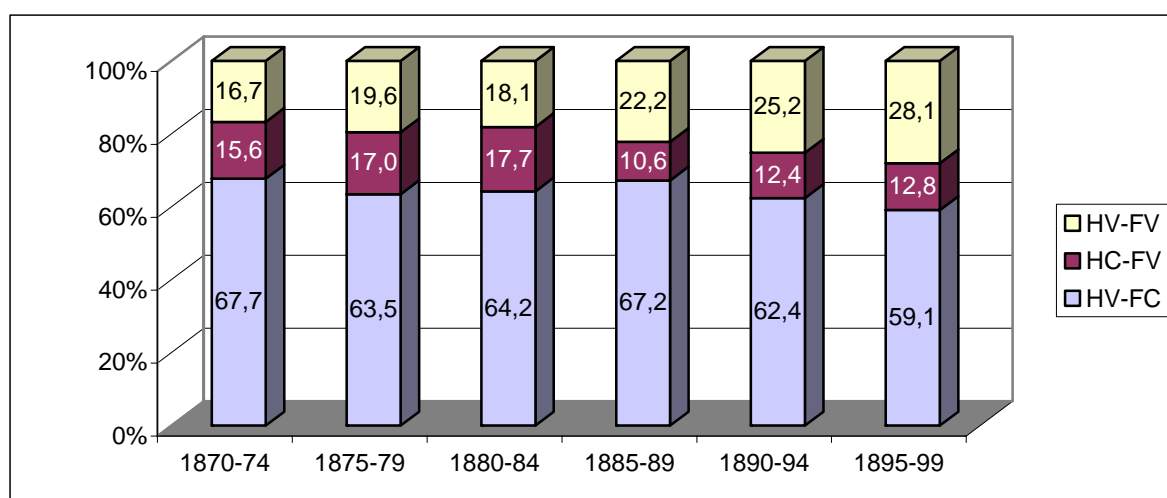
	1870-74	1875-79	1880-84	1885-89	1890-94	1895-99
Ratio remariages hommes / remariage femme	2,61	2,27	2,30	2,72	2,33	2,12

Source : Exploitation des données des registres de mariages de 1870 à 1899, BALSAC (UQAC)

## Les types de remariage

En observant le remariage en fonction du genre, nous distinguons ainsi deux catégories de remariage : celui des hommes et celui des femmes. Or, nous pouvons discerner trois types de remariage à une époque où celui-ci survient essentiellement suite à la mort du conjoint<sup>35</sup> : le remariage impliquant un veuf et une célibataire (hv-fc), celui impliquant un célibataire et une veuve (hc-fv) et celui impliquant un veuf et une veuve (hv-fv). Ainsi, dans la mesure où la pratique du remariage est à la hausse et que cette hausse est d'une plus grande intensité chez les femmes comparativement aux hommes, le remariage à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle revêt-il une forme plus qu'une autre?

**Graphique 4.2 Pourcentages de chacun des trois types de remariage sur l'ensemble des remariages franco-catholiques célébrés entre 1870-1899, Ville de Québec**



HV-FC : Homme veuf et femme célibataire.

HC-FV : Homme célibataire et femme veuve.

HV-FV : Homme veuf et femme veuve.

Source : Exploitation des données des registres de mariages de 1870 à 1899, BALSAC (UQAC).

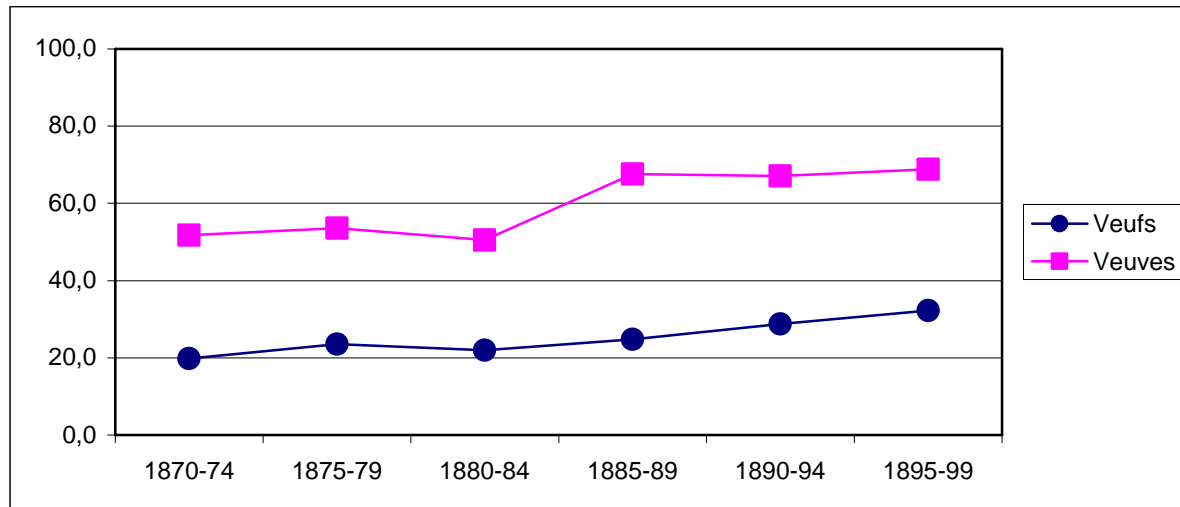
Un veuf qui se remarie avec une femme célibataire est le scénario le plus fréquemment observé : environ 6 remariages sur 10 sont de ce type au cours de la période étudiée. Malgré sa très grande prévalence, le remariage impliquant un homme veuf et une femme célibataire périclité et passe de 67,7 % de l'ensemble des remariages au début de la période étudiée à 59,1 % au tournant du siècle.

<sup>35</sup> Comparativement au remariage survenant soit suite au décès du conjoint ou encore suite au divorce, ce qui fait augmenter considérablement le nombre de types de remariage.

Il en va de même du remariage entre un homme célibataire et une femme veuve qui, ayant toujours été le type de remariage le moins fréquent, est lui aussi de moins en moins courant. C'est donc le remariage entre un veuf et une veuve qui se répand davantage comme pratique au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1870 et 1874, un remariage sur 6 (16,7 %) unissait deux individus en état de viduité alors qu'entre 1895 et 1899 c'est un peu plus d'un remariage sur 4 (28,1 %) qui est de ce type (hv-fv). (Graphique 4.2)

Ce constat peut également être étayé si l'on observe, à partir du graphique 4.3, les proportions des veufs et des veuves qui remarient soit un(e) célibataire ou un(e) veuf(ve). De part et d'autre, le choix du nouvel époux ou de la nouvelle épouse s'arrête davantage sur une personne en état de viduité : cette proportion passe de 19,8 % à 32,3 % chez les veufs et de 51,8 % à 68,8 % chez les veuves entre les années 1870 à 1874 et 1895 à 1899.

**Graphique 4.3 Pourcentages des veufs et des veuves franco-catholiques qui se remarient avec une personne veuve entre 1870 et 1899, Ville de Québec**



Source : Exploitation des données des registres de mariages de 1870 à 1899, BALSAC (UQAC).

Ainsi, il semble bien y avoir non seulement une augmentation, augmentation davantage marquée chez les femmes rappelons-le, de la propension au remariage à Québec entre 1870 et 1899, mais il semble également y avoir eu une certaine mutation dans la pratique du remariage. Tel que nous l'avons mentionné au chapitre 1, l'inclination réciproque ainsi que l'assistance mutuelle deviennent,

au XIX<sup>e</sup> siècle, des raisons socialement acceptées justifiant le remariage. Celles-ci ont pu, en partie, inciter les veufs, mais surtout les veuves, à davantage se remarier. Néanmoins, l'exploitation de sources plus diversifiées, notamment de sources davantage qualitatives, quant à la pratique même du remariage ou encore du contexte idéologique et religieux de l'époque pourrait sans doute permettre de mieux comprendre ces deux tendances ci haut décrites.

## **Conclusion**

### **Continuité ou changement en matière de veuvage et de remariage en contexte d'industrialisation?**

L'observation des tendances en matière de veuvage et de remariage chez les Franco-catholiques à Québec au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle conduit à un double constat. D'abord, force est de constater que les tendances en matière de veuvage demeurent inchangées entre 1871 et 1901. Qui plus est, les différences notables ayant trait au genre ainsi qu'à l'âge demeurent elles aussi constantes. À notre questionnement initial, nous répondons alors qu'il y a continuité en matière de veuvage à Québec dans le contexte de transformations majeures initiées par l'industrialisation. Ensuite, l'examen des tendances en matière de remariage met en exergue le fait que cette pratique se transforma entre 1870 et 1899. Non seulement, la proportion de remariages sur l'ensemble des mariages catholiques célébrés à Québec augmente, mais la pratique du remariage connaît également certaines mutations. D'une part, bien que les hommes aient davantage tendance à se remarier, et ce, tout au long de la période étudiée, la hausse de cette pratique est davantage marquée chez les femmes. D'autre part, nous observons que les veufs et les veuves ont davantage tendance à se remarier avec un conjoint également veuf à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des trois types de remariage existant, seul le remariage entre un veuf et une veuve connaît une hausse de popularité entre 1870 et 1899. À notre questionnement initial, nous répondons donc qu'il y a changement en matière de remariage à Québec lors des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Une constante : la disparité entre les genres**

Bien que descriptifs, ces quelques constats mettent clairement en évidence la disparité existant entre les genres en ce qui a trait au veuvage ainsi qu'au remariage. Cette disparité entre hommes et femmes tant en matière de veuvage que de remariage dans le passé fait l'unanimité au sein de la littérature. Aucune étude ne montre qu'autrefois les femmes se remariaient davantage que les hommes. Par ailleurs, certaines études, dont celles de Brun (2006) ainsi que celle de Keyssar (1974), ont réfuté empiriquement l'argument voulant qu'à une certaine époque les veuves aient constituées un bassin d'épouses en demande et que conséquemment leur remariage était alors relativement fréquent<sup>36</sup>.

Dans la foulée des études menées par Brun (2006) et par Keyssar (1974), nous constatons que bien peu d'études ont tenté empiriquement de mettre en lumière les différences de comportement en matière de veuvage et de remariage entre les hommes et les femmes. Bien des hypothèses furent émises, mais peu d'entre elles furent testées à partir de données, d'une part, et mises en contexte, d'autre part.

Farkas et England (1986), tout comme Bernard (1956), avancent que le remariage ne peut être entendu sous un simple vocable, mais qu'il convient davantage de parler du remariage des femmes et du remariage des hommes séparément. Déterminés socialement, les rôles et les fonctions occupés par les hommes et par les femmes au sein du mariage font en sorte que les décisions ainsi que les opportunités ayant trait au remariage diffèrent selon le genre (Farkas et England, 1986; Bernard, 1956). Dans la mesure où nous constatons de fortes disparités en ce qui a trait au veuvage et au remariage selon le genre à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous posons l'hypothèse, à l'instar de Farkas et England (1986) et de Bernard (1956), que les rôles et les fonctions socialement institués selon le genre influençaient la propension au veuvage et au remariage. Précisons que cette propension au veuvage à laquelle nous faisons référence ne constitue pas le fait de devenir veuf suite au décès du conjoint, ce qui n'est pas en soi le résultat d'une décision stratégiquement élaborée, mais bien le fait de le demeurer. Dans ce cas, et c'est ce qu'avance notamment Bradbury

---

<sup>36</sup> Brun (2006) compare la situation des veuves habitant la ville de Québec et celle de Louisbourg à l'époque de la Nouvelle-France alors que Keyssar (1974) analyse celle des veuves de la Nouvelle-Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(1989 et 1995), les stratégies en matière de subsistance des ménages, c'est-à-dire en ce qui a trait à la façon de réaménager l'organisation sociale et matérielle du ménage, varient en fonction du genre de l'individu.

Tel que le soulignent Uhlenberg et Chew (1986), ce sont les contraintes et les opportunités forgées par l'environnement, tant global qu'immédiat, des individus qui orientent les décisions en matière de veuvage et de remariage. À la lumière du paradigme d'économie politique, où un intérêt tout particulier est porté aux forces de l'économie politique et à leur influence sur les comportements en matière de reproduction (Kertzer, 1991; Tolnay, 1995) et du paradigme d'économie familiale fondé sur le concept de division sexuelle du travail (Bradbury, 1995), nous désirons scruter davantage la disparité existant entre les hommes et les femmes en matière de veuvage et de remariage. Ainsi, dans un contexte de grands bouleversements touchant à pratiquement toutes les sphères de la vie quotidienne, nous croyons que la division sexuelle du travail, qui est à la fois complémentaire et inégalement répartie au sein des ménages (Bradbury, 1995), était en partie à l'origine du fait que les hommes et les femmes évaluaient différemment les opportunités et les contraintes de telles décisions matrimoniales. Conséquemment, notre hypothèse se résume ainsi : c'est parce qu'ils sont élaborés de manière stratégique dans un contexte de forte différenciation sexuelle du travail que les comportements des veufs et des veuves en ce qui a trait au veuvage et au remariage s'avèrent distincts. À partir de cette hypothèse, nous proposons, au chapitre suivant, une analyse différentielle du veuvage et du remariage en fonction du genre.



## CHAPITRE 5

### VEUVAGE ET REMARIAGE ENTRE 1891 ET 1901

#### UNE ANALYSE DIFFÉRENTIELLE SELON LE GENRE

Lorsque Cyrille Chamberland, veuf et père de trois enfants, prend pour épouse Emma Vézina en 1892, il reproduit le scénario le plus fréquent en matière de remariage, c'est-à-dire un veuf qui se remarie avec une célibataire. Ce choix est loin d'être anodin. Comme celui de centaines d'autres veufs, il contribue à alimenter les différences observées entre les hommes et les femmes en matière de veuvage et de remariage. Au chapitre précédent, nous avons mis en exergue le caractère déterminant du genre en ce qui a trait à la propension au veuvage et au remariage à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de ce constat pointant une forte disparité entre les genres, qui, rappelons-le, ne fut contredit par aucun auteur jusqu'à présent, nous proposons une analyse différentielle du veuvage et du remariage selon le genre.

Dans un premier temps, notre analyse différentielle selon le genre s'inspire du cadre d'analyse du veuvage et du remariage (éligibilité, propension et conséquences) élaboré par Uhlenberg et Chew (1986). Dans un second temps, elle s'inscrit, d'une part, au sein du paradigme d'économie politique selon lequel les modes de production et de reproduction sont interreliés (Kertzer, 1991; Tolnay, 1995) et, d'autre part, au sein du paradigme d'économie familiale postulant que les modes de reproduction sont modelés par la division sexuelle du travail (Bradbury, 1995). De là, notre analyse s'inscrit sur un triple questionnement. **À Québec, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-on relever des différences de comportements, c'est-à-dire entre demeurer en état de viduité et se remarier, en fonction du genre? Quels sont les facteurs associés, chez les hommes et chez les femmes, à une plus grande propension au remariage? Ces différences de comportements peuvent-elles être associées aux différents rôles socialement déterminés et occupés par chacun des membres du ménage dont peut rendre compte le concept de division sexuelle du travail?**

De façon plus précise, nous mesurons l'effet de trois ordres d'indicateurs. Ils concernent d'abord les caractéristiques des veufs et des veuves (genre, âge, classe sociale, statut au sein du ménage et présence d'une descendance), ensuite, celles de leur descendance (genre, âge et occupation des enfants), et enfin, celles de l'ensemble des membres recensés au sein de leur ménage en 1891 (genre et âge).

Divisée en deux volets, notre analyse repose tout d'abord sur une présentation des résultats issus d'une analyse descriptive ayant pour but de montrer l'association de chacun de ces facteurs avec la propension au remariage. Ensuite sont présentés les résultats d'une analyse multivariée. Celle-ci se divise en trois volets : un premier volet pour l'ensemble des individus en état de viduité constituant notre corpus de données et deux autres volets distincts, un pour les hommes et un pour les femmes, rendant possible une analyse différentielle du veuvage et du remariage les veufs et les veuves selon le genre.

## **5.1 Analyse descriptive**

### **5.1.1 Caractéristiques des veufs et des veuves**

Confirmant, d'une part, les constats de maints auteurs ayant étudié le veuvage et le remariage et, d'autre part, nos propres constats étayés précédemment au chapitre 4, le genre influence considérablement la propension au remariage. Le fait d'être un homme ou une femme est fortement associé au fait de demeurer veuf ou de se remarier chez les habitants et habitantes de la ville de Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des 204 femmes constituant notre corpus de données, 64 d'entre elles se sont remariées, totalisant tout juste en deçà d'une veuve sur trois. Chez les hommes, les proportions de remariés sont deux fois plus importantes : 77 des 126 hommes ont convolé de nouveau en justes noces soit tout près de deux veufs sur trois. Dit autrement, ce sont 68,6% des femmes qui sont demeurées en état de viduité, comparativement à 38,9% des hommes, entre 1891 et 1901 à Québec. (Tableau 5.1)

**Tableau 5.1 Pourcentages d'hommes et de femmes demeuré(e)s en état de viduité ou remarié(e)s entre 1891 et 1901, Ville de Québec**

	Encore veuf-ve en 1901	Remarié(e) entre 1891 et 1901
Hommes <sup>***</sup>	38,9	61,1
Femmes <sup>***</sup>	68,6	31,4

N Hommes = 126; N Femmes = 204

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

Bien que cette différence d'intensité du veuvage et du remariage entre les genres fut abondamment mentionnée dans la littérature, les interprétations foisonnent quant à la nature même de cette polarisation. Lecture démographique, économique ou culturelle, chacune d'entre elles permet d'avancer quelques hypothèses relatives au fait que les hommes se remarient davantage que les femmes. Déséquilibre des sexes, fonctionnement du marché matrimonial (Hajnal, 1965), division sexuelle du travail et rôles économiques différenciés des hommes et des femmes (Bradbury, 1989 et 1995; Segalen, 1981), obstacles juridiques, réticence populaire et attitude ambivalente du clergé (Bradbury, 1997 ;Gagnon, 1993; Burguière, 1981) sont des exemples de facteurs fréquemment mis de l'avant afin de rendre compte de cette différenciation associée au genre quant à la pratique du remariage. Néanmoins, bien peu de ces hypothèses n'ont été testées empiriquement.

À Québec, en cette toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle rythmée par la cadence industrielle, nous nous proposons de tester l'hypothèse voulant que cette différence entre les genres soit associée à la division sexuelle du travail qui, une fois institutionnalisée, c'est-à-dire socialement admise et partagée, détermine les rôles occupés par les hommes, les femmes et les enfants au sein des ménages.

Au chapitre précédent, nous avons souligné une importante augmentation des proportions de veufs et de veuves à Québec en fonction de l'âge. Nous avons non seulement remarqué qu'à des âges plus avancés les proportions de veufs et de veuves augmentent, mais nous avons aussi souligné l'accroissement de la disparité entre les hommes et les femmes au fil du temps. Plus précisément, nous constatons qu'à partir de 45 ans s'opère un décrochage important entre les deux genres alors que la proportion de veuves devient trois fois plus importante que celle des veufs (chapitre 4). Nous

avançons deux hypothèses qui ne s'excluent pas mutuellement afin de rendre compte de cette réalité : soit que dans un premier temps la probabilité de perdre son conjoint est beaucoup plus forte chez les femmes que chez les hommes et qu'elle augmente considérablement à partir de 45 ans, soit que dans un second temps, les femmes aient de moins en moins tendance ou encore l'opportunité de se remarier, et ce, de façon très nette à partir de la quarantaine. Nous avons ici testé cette seconde hypothèse.

**Tableau 5.2 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon l'âge, l'occupation ou le métier, le statut occupé au sein du ménage et le fait d'avoir ou non au moins un enfant en 1891, Ville de Québec**

	Hommes	Femmes
<b>Âge en 1891</b>	*	***
20-29 ans	<b>73,7</b>	<b>78,3</b>
30-39 ans	<b>68,9</b>	<b>40,3</b>
40-49 ans	<b>51,6</b>	<b>15,6</b>
<b>Occupation ou métier en 1891</b>		
Déclare un emploi	-	33,0
Ne déclare pas un emploi	-	29,7
Travailleur manuel	54,5	-
Travailleur non-manuel	65,3	-
Emploi Indéterminé/ sans emploi/ travailleur à la ferme	57,1	-
<b>Statut au sein du ménage en 1891</b>	*	***
Chef de ménage	<b>53,8</b>	<b>24,6</b>
Autre statut	<b>68,9</b>	<b>45,5</b>
<b>Présence d'enfant(s) en 1891</b>	**	***
Sans enfant	<b>72,3</b>	<b>52,3</b>
Avec enfant(s)	<b>54,4</b>	<b>25,6</b>

N Hommes = 126; N Femmes = 204

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

\* **En gras, les différences statistiquement significatives au seuil minimal de p < 0,1.**

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

Afin d'observer si les probabilités de se remarier décroissent en fonction de l'âge, nous avons regroupé les individus s'étant déclarés veufs ou veuves au recensement de 1891 selon trois groupes d'âge : les 20-29 ans, les 30-39 ans et les 40-49 ans<sup>37</sup>.

Entre 1891 et 1901, l'âge est un facteur déterminant quant à la propension au remariage, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Celle-ci décline donc avec les années. L'intensité de ce déclin est néanmoins nettement plus forte chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, chez les 20-29 ans, les proportions sont quasiment les mêmes chez les deux genres : environ trois individus en état de viduité sur quatre se remarient. Entre 30 et 39 ans, la situation bascule et l'écart entre les hommes et les femmes apparaît : seulement 40,3 % des femmes optent pour le remariage alors que 68,9% des hommes le font. Enfin, les femmes âgées entre 40 et 49 ans se remarient très peu (15,6%) alors qu'une majorité d'hommes dans la quarantaine le font encore (51,6%). (Tableau 5.2)

Mettant de l'avant l'hypothèse prétendant que les rôles et les fonctions occupés par les individus ont une influence sur les stratégies en matière de veuvage et de remariage peut-on penser que le fait d'être chef de ménage ou non en 1891 puisse être associé au fait de demeurer en état de viduité ou de se remarier? Les données du tableau 5.2 montrent, bien qu'à des degrés d'intensité différents, que le fait d'être chef de ménage tend à diminuer les chances de se remarier autant chez les hommes que chez les femmes. Alors que 68,9% des veufs et 45,5% des veuves qui ne se déclarent pas chefs de ménage se remarient, ces proportions sont de 53,8% et 24,6% chez ceux et celles qui sont à la tête du ménage au sein duquel ils habitent en 1891.

Mariage et remariage ne sont pas des synonymes. L'un des éléments qui les différencie est, entre autres, le fait que le remariage implique bien souvent les enfants nés de la ou des unions précédentes. Entrave ou motivation au remariage? Bideau et Perrenoud (1981) avancent que l'effet est positif chez les hommes, en ce sens qu'avoir des enfants est associé à une plus forte propension au remariage, et qu'il est négatif chez les femmes. Corsini (1981) nuance quelque peu ce constat en affirmant que l'effet est tangible chez les femmes alors que nettement moins important chez les

---

<sup>37</sup> L'âge correspond ici à l'âge déclaré au moment du recensement. Notre corpus de données ne nous permet pas de déterminer l'âge exact lors du décès du conjoint. Or, l'âge au veuvage s'avère un déterminant proche ayant un grand impact sur les probabilités de se remarier (Van Poppel, 1995; Griffith, 1980; Bideau, 1980; Pressat, 1956).

hommes. Il eut été pertinent de mesurer l'impact du nombre d'enfants sur le fait de demeurer en état de viduité ou de se remarier. Or, la petite taille de notre échantillon ne nous permet point de réaliser cette analyse avec un tel niveau de précision. Néanmoins, Elman et London (2002) constatent, par le biais de l'examen de nombreuses études portant sur le veuvage et le remariage, que ce ne semble pas être le nombre d'enfants qui soit déterminant mais tout simplement leur présence ou leur absence. De là, nous avons donc tenu compte du fait d'avoir ou non au moins un enfant.

Avoir au moins un enfant diminue la propension au remariage des hommes et des femmes habitant à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'impact est relativement important chez les veuves réduisant de moitié la propension au remariage : 52,3% des veuves sans enfant se sont remariées entre 1891 et 1900 alors que 25,6% des veuves avec enfant(s) l'ont fait. La diminution de cette propension est d'un peu moins du tiers chez les veufs faisant passer les proportions de remariés de 72,3% à 54,4% en fonction du fait d'avoir ou non au moins un enfant. (Tableau 5.2)

### **5.1.2 Caractéristiques de la descendance des veufs et des veuves**

Attestant cette plus faible propension au remariage des veufs et des veuves associée au fait d'avoir des enfants, Van Poppel (1995) souligne la nécessité, afin de bien saisir l'impact que peut avoir le fait d'être déjà parent sur la probabilité de se remarier, de prendre en compte l'âge et le genre des enfants. Qui plus est, les constats mis de l'avant par Bradbury (1995) ainsi que ceux d'Hareven (1994) suggèrent que la mise en emploi des enfants s'avère tout autant pertinente que leur âge et leur genre puisqu'elle redéfinit, dans bien des cas, le statut et le rôle de chacun des membres du ménage.

Selon le paradigme d'économie familiale, la division du travail qui s'opère au sein du ménage est de deux ordres : sexuelle et générationnelle (Bradbury, 1995; Tilly et Scott, 1978). Ayant pour objectif de mieux saisir quels sont les déterminants influençant la propension au remariage en tant que stratégie de réorganisation de la structure familiale dans le but d'en assurer la subsistance, nous avons donc tenu compte de l'impact de la présence de filles et de garçons au sein des ménages des veufs et des veuves, de l'âge des enfants ainsi que de leur occupation.

**Tableau 5.3 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon le genre, l'âge et l'occupation des enfants en 1891, Ville de Québec**

	Hommes	Femmes
<b>Genre des enfants en 1891</b>		
<i>Filles</i>	*	***
Aucune	<b>69,6</b>	<b>44,2</b>
1 à 2	<b>60,0</b>	<b>27,2</b>
3 et +	<b>44,0</b>	<b>17,4</b>
<i>Garçons</i>		**
Aucun	62,3	<b>41,2</b>
1 à 2	61,2	<b>26,9</b>
3 et +	56,2	<b>25,6</b>
<b>Âge des enfants en 1891</b>		
	*	**
Absence 0-5 ans	<b>65,2</b>	<b>27,7</b>
Présence 0-5 ans	<b>51,4</b>	<b>42,9</b>
		**
Absence 6-12 ans	65,2	<b>38,7</b>
Présence 6-12 ans	56,7	<b>25,2</b>
	*	***
Absence 13-19 ans	<b>67,1</b>	<b>46,9</b>
Présence 13-19 ans	<b>51,1</b>	<b>17,6</b>
Absence 20 ans et +	63,1	34,1
Présence 20 ans et +	46,7	20,0
<b>Occupation des enfants en 1891</b>		
		***
Sans enfant ayant déclaré une activité économique	60,4	<b>42,0</b>
Avec enfant(s) ayant déclaré une activité économique	63,3	<b>18,5</b>

N Hommes = 126; N Femmes = 204

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

\* **En gras, les différences statistiquement significatives au seuil minimal de p < 0,1.**

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

La présence de fille(s) au sein du ménage est associée à de plus faibles proportions de remarié(e)s, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Le nombre de filles présentes au sein du ménage fait quant à lui varier l'intensité avec laquelle la propension au remariage diminue, d'une part, chez les hommes et, d'autre part, chez les femmes. Ainsi, chez les femmes la plus forte baisse se situe entre l'absence de fille et la présence d'une à deux filles au sein du ménage, passant de

44,2% à 27,2 %, pour ensuite atteindre les 17,4% chez les veuves ayant trois filles ou plus. Avoir une descendance masculine réduit également les probabilités de se remarier chez les femmes. Alors que 41,2 % des veuves n'ayant aucun garçon habitant avec elles choisissent de se remarier, ce n'est qu'une veuve sur quatre qui fait ce choix lorsqu'elle déclare avoir au moins un garçon. Du côté des hommes, c'est le fait d'avoir trois filles ou plus qui diminue considérablement la propension au remariage. Alors que 69,6% des veufs n'ayant pas de filles habitant avec eux se remarient, 60,0% de ceux qui en ont une ou deux et seulement 44,0% de ceux qui en ont trois ou plus le font. (Tableau 5.3)

Bien que l'intensité soit quelque peu différente, le genre des enfants ne semble pas influencer la propension au remariage du parent veuf, et ce, principalement du côté des femmes. Seulement significatifs chez celles-ci, nos résultats mettent en évidence que le fait d'avoir une descendance féminine ou masculine diminue somme toute les probabilités qu'elles ont de prendre un nouvel époux.

L'impact que peut avoir le fait d'avoir des enfants sur la propension au remariage doit également être observé à la lumière de l'âge qu'ont les enfants. En effet, la présence de jeunes enfants nécessitant attention et soins ne peut être comparée à celle d'enfants en âge de vaquer à certaines tâches au sein de la maisonnée. Pour ce faire, nous avons observé la présence ou l'absence d'enfants de quatre groupes d'âge : les 0-5 ans, les 6-12 ans, les 13-19 ans et les 20 ans et plus<sup>38</sup>. Les résultats détaillés sont présentés au tableau 5.3.

Contrairement à ce qui était attendu, la présence de très jeunes enfants est associée, d'une part, à une plus forte propension au remariage chez les femmes, et, d'autre part, à une diminution de celle-ci chez les hommes. Ainsi, ce sont 42,9% des veuves avec enfant(s) âgé(s) entre 0 et 5 ans qui se

---

<sup>38</sup> Ne disposant pas d'information directe relative à la fréquentation scolaire ainsi qu'au travail domestique par le biais des données censitaires de 1891, nous avons donc construit ces quatre catégories en fonction des constats étayés par Julien (2005) en ce qui a trait à la fréquentation scolaire et ceux de Marcoux (2003) concernant le travail domestique des enfants à Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. D'une part, il semble que ce soit vers l'âge de 6 ans que bon nombre des enfants franco-catholiques habitant la ville de Québec font leur entrée à l'école et que leur fréquentation scolaire commence à décliner autour de l'âge de 12 ans (Julien, 2005). D'autre part, comme le souligne Marcoux (2003) ces enfants qui ne fréquentent pas l'école et pour lesquels aucune activité économique n'est déclarée à l'agent recenseur sont loin d'être inactifs.



remarient comparativement à 27,7% des veuves qui n'ont pas d'enfant de ce groupe d'âge. Quant aux veufs, 46,2% de ceux qui sont pères de très jeunes enfants prennent une seconde épouse alors que 65,0% des veufs sans enfant âgé entre 0 et 5 ans le font.

Seule la présence de jeunes enfants est associée à une plus forte propension au remariage chez les veuves. Ainsi, on remarque que la présence d'enfants âgés soit entre 6 et 12 ans ou encore entre 13 et 19 ans agit en sens inverse. L'intensité avec laquelle diminue la propension au remariage associée à la présence d'enfant(s) de ces deux groupes d'âge est néanmoins davantage marquée chez les plus vieux : la présence d'enfant(s) âgé(s) entre 13 et 19 ans fait passer les proportions de veuves remariées de 46,9 % à 17,6 % alors que celle d'enfant(s) âgé(s) entre 6 et 12 ans fait passer ces mêmes proportions de 38,7 % à 25,2 %.

Le remariage des pères veufs est également influencé par la présence d'enfant(s) âgé(s) entre 13 et 19 ans : 67,1 % des veufs sans enfant de ce groupe d'âge ont à nouveau pris une épouse alors que ce sont 51,1 % de ceux qui ont des enfant(s) âgé(s) entre 13 et 19 ans l'ont fait.

La présence d'au moins un enfant ayant déclaré une activité économique<sup>39</sup> à l'agent recenseur au sein du ménage diminue la propension au remariage des veuves. Seulement 18,5% des veuves dont au moins un de leurs enfants déclare une activité économique, comparativement à 42,0% des veuves privées de ce support économique, prennent un nouvel époux. (Tableau 5.3)

### **5.1.3 Structure du ménage selon l'âge et le genre des autres membres**

Avoir ou non une descendance constitue pour les veufs et les veuves habitant à Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un déterminant proche des stratégies en matière de veuvage et de remariage. Cette association, parfois positive, parfois négative, s'avère néanmoins beaucoup plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, puisque nous accordons une place importante aux stratégies de réorganisation de la subsistance des ménages suite au veuvage, et ce, tout

---

<sup>39</sup> Ne figurant pas sur la liste officielle des occupations devant être recensées, les tâches domestiques ne peuvent ainsi être analysées à partir d'un corpus de données censitaires. Qui plus est, aucune question relative à la fréquentation scolaire ne fut posée lors du recensement de 1891.

particulièrement à la lumière du concept d'économie familiale, la structure des ménages au sein desquels vivent les veufs et les veuves recensés en 1891 doit être considérée comme un déterminant proche du fait de demeurer en état de viduité ou de se remarier.

**Tableau 5.4 Pourcentages d'hommes et de femmes remarié(e)s entre 1891 et 1901 selon l'âge et le genre des autres membres du ménage en 1891, Ville de Québec**

	Hommes	Femmes
<b>Âge et genre des autres membres du ménage en 1891</b>		***
Absence 0-5 ans	63,2	<b>25,7</b>
Présence 0-5 ans	56,5	<b>43,8</b>
		**
Absence 6-12 ans	61,2	<b>40,3</b>
Présence 6-12 ans	61,0	<b>26,0</b>
		***
Absence fille 13-19 ans	62,7	<b>41,3</b>
Présence fille(s) 13-19 ans	59,3	<b>20,0</b>
		***
Absence garçon 13-19 ans	60,2	<b>41,0</b>
Présence garçon(s) 13-19 ans	62,8	<b>18,4</b>
Absence femme 20 ans et +	62,9	33,7
Présence femme(s) 20 ans et +	60,4	29,6
Absence homme 20 ans et +	58,1	28,7
Présence homme(s) 20 ans et +	64,1	34,0

N Hommes = 126; N Femmes = 204

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

\* **En gras, les différences statistiquement significatives au seuil minimal de p < 0,1.**

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

En somme, en ce qui a trait à la structure démographique du ménage selon l'âge et le genre des autres membres, les constats sont quasiment identiques à ceux observés à la section précédente et sont significatifs uniquement du côté des femmes. La présence de jeune(s) enfant(s) (0-5 ans) est associée à de plus fortes probabilités de remariage alors que la présence d'enfant(s) âgés entre 6 et 19 ans est quant à elle négativement associée au remariage chez les femmes. Qui plus est, l'association négative observée entre le fait de résider avec d'autres membres âgés entre 13 et 19

ans et le remariage des femmes ne repose pas sur une quelconque distinction selon le genre. Ces veuves, habitant soit avec une fille ou un garçon âgé entre 13 et 19 ans, se remarient deux fois moins. (Tableau 5.4)

Il eut été également intéressant de se pencher sur l'éventuelle association entre la présence de logeurs ou de domestiques au sein du ménage et la propension au remariage des veufs et des veuves qui sont à la tête de leur propre ménage. La prise de logeur(s) sous son toit, et les revenus que cela rapporte, ou encore l'embauche de domestique(s) allégeant ainsi le fardeau des tâches quotidiennes sont également des stratégies de réorganisation de la subsistance du ménage que les veufs et les veuves pouvaient mettre à profit. Or, notre corpus de données ne compte qu'un nombre très restreint de ménages où l'on retrouve au moins un(e) logeur(se) ou un(e) domestique. Dans une telle situation, nous ne pouvons avancer quelque constat que ce soit en la matière.

#### **5.1.4 Bilan de l'analyse descriptive**

Bien que les termes «veuf» et «veuve» ainsi que ceux de «remarié» et «remariée» semblent d'emblée porter la même signification, la réalité à laquelle ils renvoient diffèrent radicalement entre les genres. Au chapitre 4 et au tout début de ce chapitre, nous avons démontré la forte disparité entre hommes et femmes en ce qui a trait à la propension au veuvage et au remariage.

À la section 5.1 de ce présent chapitre, nous avons jeté davantage d'éclairage sur cette forte disparité entre les genres par le biais d'une analyse différentielle du veuvage et du remariage entre 1891 et 1901. Un double questionnement est à l'origine de ce premier volet d'analyse. Peut-on relever des différences de comportements, c'est-à-dire entre demeurer en état de viduité et se remarier, en fonction du genre? Quels sont les facteurs associés, chez les hommes et chez les femmes, à une plus grande propension au remariage?

Rappelons brièvement les principaux constats auxquels nous sommes parvenus :

- Des *caractéristiques des veufs et des veuves*, nous observons d'abord une forte disparité selon le genre. Ensuite, ce sont l'âge, le fait d'être chef de ménage ainsi que le fait d'avoir au moins un enfant qui sont associés à une plus faible propension au remariage, autant chez les hommes que chez les femmes, bien que l'intensité soit de façon générale plus prononcée chez ces dernières.
  
- Des *caractéristiques de la descendance*, l'âge des enfants ainsi que leur occupation, c'est-à-dire le fait qu'ils déclarent une activité économique au recensement, semblent être des déterminants proches de la propension au remariage des parents veufs. Plus précisément, le fait d'avoir de très jeunes enfants (0-5 ans) est négativement, chez les hommes, et positivement, chez les femmes, associé au remariage, alors que la présence d'enfants âgés entre 13 et 19 ans est dans les deux cas associé à une plus faible propension au remariage, bien qu'encore une fois, l'on remarque une intensité plus forte du phénomène chez les femmes.
  
- Des *caractéristiques de la structure du ménage*, notons que seule la structure par âge, et ce uniquement du côté des femmes, semble influencer les décisions prises en matière de viduité et de remariage. Agissant, dans le même sens que la présence ou l'absence d'enfants issus de sa propre descendance, hormis la présence de très jeunes enfants (0-5 ans) au sein du ménage, la présence de membres âgés entre 6 et 19 ans diminue l'attrait du remariage chez les veuves.

À la lumière de ces premiers constats issus de l'analyse descriptive, nous avançons l'hypothèse suivante : à Québec à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes et les femmes choisissaient stratégiquement de se remarier ou non et que ces stratégies trouvaient ancrage et justification dans les rôles communément partagés et institutionnalisés par la division sexuelle du travail qui s'opérait au sein des ménages. L'analyse multivariée présentée ci-contre nous permettra d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse.

## 5.2 Analyse multivariée

L'analyse descriptive présentée ci haut nous a permis de mettre en évidence quelles caractéristiques – des veufs et des veuves, de leur descendance ou encore des autres membres des ménages au sein desquels ils furent recensés – sont associées, positivement ou négativement, aux probabilités de se remarier. Cette méthode d'analyse comporte néanmoins de nombreuses limites, dont celle de ne pas tenir compte de l'effet combiné de plus d'une caractéristique. Or, une analyse rigoureuse du remariage nécessite qu'on le remette en contexte, tel que nous l'avons fait au chapitre 2, mais également que l'on puisse tenir compte simultanément des facteurs qui le déterminent. À titre d'exemple, prenons l'association positive que nous avons mise de l'avant entre le fait d'avoir de très jeunes enfants et le remariage des femmes. Dans ce cas, nous pouvons avancer l'hypothèse que la propension au remariage soit davantage influencée par le très probable jeune âge de ces mères que par l'âge des enfants. Dès lors, l'utilisation d'une méthode d'analyse multivariée permet de contrôler à la fois pour l'âge de la mère et celui des enfants afin de mettre en évidence lequel de ces facteurs influence vraisemblablement la propension au remariage.

Ayant comme objectif de mieux saisir quel est le véritable impact des caractéristiques des veufs et des veuves, de leur descendance ainsi que celles des ménages au sein desquels ils furent recensés, nous employons la méthode de régression logistique pour parvenir aux fins de notre analyse. Cinq modèles ont été élaborés de façon à mettre en exergue l'influence de chacun de ces indicateurs sur la propension au remariage des veufs et des veuves recensés à Québec en 1891. Dans l'ordre, ces modèles renvoient aux caractéristiques des veufs et des veuves (1), à l'âge et au genre de la descendance (2), à l'activité économique de la descendance (3), à la structure démographique et aux rapports de genre au sein du ménage (4) ainsi qu'à la structure démographique et aux rapports économiques au sein du ménage (5). Néanmoins, avant d'observer les résultats issus de ces cinq modèles, prenons le temps de décrire quelque peu notre méthode d'analyse ainsi que ses principaux rudiments en matière d'interprétation des résultats.

### 5.2.1 La régression logistique comme méthode d'analyse

La régression logistique est une méthode d'analyse multivariée permettant de mesurer l'impact de plusieurs variables indépendantes sur les probabilités de connaître un événement (variable dépendante). Tenant compte de toutes les variables indépendantes insérées dans le modèle, l'influence que peut avoir chacune de ces variables est mesurée en fonction du fait que « toutes choses étant égales par ailleurs ». En d'autres termes, cela permet de mesurer l'effet net d'une variable au sein d'un modèle.

L'élaboration de modèles de régression logistique nécessite que la variable dépendante soit dichotomique, c'est-à-dire subdivisée en deux modalités reflétant l'absence ou la présence du phénomène ou de la caractéristique. Concrètement, cela signifie que notre variable dépendante comporte deux modalités, soit remarié(e) et non-remarié(e) (encore veuf-ve). La première modalité indique qu'il y a « présence de la caractéristique » et la seconde, « absence de la caractéristique ». Soulignons par ailleurs que dans le cas de notre analyse toutes les variables indépendantes sont également dichotomiques. Le tableau 5.4 présente les variables indépendantes et leurs modalités.

Pour chacune des variables dichotomiques, nous devons retenir une catégorie de référence. Celle-ci sert de référence lors de l'interprétation des autres catégories issues de la même variable. Le choix d'une catégorie de référence, bien qu'arbitraire, n'influence en rien l'intensité et le sens des résultats obtenus. Prenons la variable sexe comme exemple. Si nous retenons la catégorie « homme » en tant que catégorie de référence nous interpréterons le coefficient de la catégorie « femme » comme suit : augmente ou diminue les probabilités de remariage chez les femmes *par rapport* à celles des hommes. Dans les faits, plus le coefficient d'une catégorie s'éloigne de 0, plus l'effet de la caractéristique est grand. Si celui-ci est positif, cela signifie que la caractéristique augmente les probabilités de connaître l'événement, alors que s'il est négatif, cela en diminue les probabilités. Ainsi, toujours selon cet exemple, si le coefficient associé à la catégorie femme est « -1,34 », nous pouvons affirmer que le fait d'être une femme diminue la probabilité de se remarier comparativement au fait d'être un homme « toutes choses étant égales par ailleurs ».

**Tableau 5.4 Présentation des variables et des catégories de référence pour l'analyse multivariée**

	<b>Variables</b>	<b>Modalités</b>	<b>Catégories de référence</b>
Caractéristiques des veufs et des veuves	<b>Genre</b>	Femme	<i>Homme</i>
	<b>Âge</b>	30-39 ans	<i>20-29 ans</i>
		40-49 ans	
	<b>Statut au sein du ménage</b>	Chef de ménage	<i>Autre statut</i>
	<b>Occupation / Type d'emploi</b>	Occupe un emploi (femmes)	<i>Sans emploi</i>
		Manuel (hommes)	<i>Non-manuel</i>
Sans emploi / Indéterminé (hommes)			
<b>Présence d'au moins un enfant</b>	Avec enfant(s)	<i>Sans enfant</i>	
Structure démographique de la descendance	<b>Présence d'enfant(s) selon l'âge et le genre</b>	Enfant(s) 0-5 ans	<i>Absence</i>
		Enfant(s) 6-12 ans	<i>Absence</i>
		Fille(s) 13-19 ans	<i>Absence</i>
		Garçon(s) 13-19 ans	<i>Absence</i>
		Fille(s) 20 ans et +	<i>Absence</i>
		Garçon(s) 20 ans et +	<i>Absence</i>
Act. écon. desc.	<b>Présence d'enfant(s) avec activité économique</b>	Enfant(s) avec activité économique	<i>Absence</i>
Structure démographique et rapports de genre au sein du ménage	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge et le genre</b>	Membre(s) 0-5 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) 6-12 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) féminin(s) 13-19 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) masculin(s) 13-19 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) féminin(s) 20 ans et +	<i>Absence</i>
		Membre(s) masculin(s) 20 ans et +	<i>Absence</i>
	<b>Présence de domestique(s)</b>	Avec au moins un(e) domestique	<i>Sans domestique</i>
Structure démographique et rapports économiques	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge, le genre et l'activité économique</b>	Membre(s) 0-5 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) 6-12 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) féminin(s) 13-15 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) masculin(s) 13-15 ans	<i>Absence</i>
		Membre(s) féminin(s) 16-19 ans	
		Avec activité économique	<i>Absence</i>
		Sans activité économique	<i>Absence</i>
		Membre(s) masculin(s) 16-19 ans	
		Avec activité économique	<i>Absence</i>
		Sans activité économique	<i>Absence</i>
		Membre(s) féminin(s) 20 ans et +	
		Avec activité économique	<i>Absence</i>
		Sans activité économique	<i>Absence</i>
		Membre(s) masculin(s) 20 ans et +	
		Avec activité économique	<i>Absence</i>
Sans activité économique	<i>Absence</i>		
<b>Présence de domestique(s)</b>	Avec au moins un(e) domestique	<i>Sans domestique</i>	

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

À chacun des coefficients, ou encore ratios, correspond un niveau de signification statistique. Ce dernier s'interprète comme étant la marge d'erreur à laquelle le chercheur fait face quant à la représentativité statistique du résultat obtenu. Aux fins de notre analyse, et comme c'est souvent le cas en sciences sociales, nous avons retenu trois niveaux de signification statistique : 1 %, 5 % et 10%.

### 5.2.2 Prémisses conceptuelles et modèles d'analyse

Tout comme pour l'analyse descriptive, trois ordres d'indicateurs ont été retenus pour l'analyse multivariée. Nous testons ainsi l'impact que peuvent avoir les caractéristiques des veufs et des veuves, celles de leur descendance ainsi que celles des autres membres des ménages au sein desquels ils habitent en 1891 sur la probabilité de se remarier.

Pour des raisons méthodologiques et statistiques, toutes les variables ne peuvent être intégrées dans un seul modèle<sup>40</sup>. Cinq modèles différents ont donc été élaborés à la lumière des prémisses théoriques et conceptuelles sur lesquelles s'appuie notre étude.

D'abord, un premier modèle ne tenant compte que des caractéristiques des veufs et des veuves a été construit. Ce modèle met en évidence quelles sont les caractéristiques intrinsèques aux veufs et aux veuves influençant la propension au remariage.

Puisque nous nous intéressons tout particulièrement à la division du travail au sein du ménage, division du travail qui, selon Bradbury (1995) et Tilly et Scott (1978), repose sur une double polarisation qui s'opère, d'une part, entre les genres et, d'autre part, entre les générations, nous avons élaboré un modèle reposant sur les caractéristiques des veufs et des veuves ainsi que sur la structure démographique selon l'âge et le genre de leur descendance. En clair, cela signifie que la

---

<sup>40</sup> Les modèles d'analyse multivariée doivent reposer sur des variables dont les catégories sont mutuellement exclusives afin d'éviter la colinéarité des résultats. Teachman et al. (1987) soulignent les difficultés liées à l'étude du remariage par des méthodes multivariées puisque bon nombre des variables explicatives se recoupent entre elles. Ils illustrent leur propos par les quelques exemples suivants : toutes les variables ayant trait à l'âge, soit l'âge, l'âge au mariage, l'âge au veuvage, l'âge au remariage, ou encore celles concernant les enfants, c'est-à-dire leur âge, leur nombre, leur genre, etc. Enfin, ils mentionnent que pour cette raison, bien peu d'études portant sur le remariage reposent sur des modèles d'analyse multivariée.



variable « présence d'enfant(s) », intégrée au premier modèle, fut subdivisée afin de permettre une analyse plus fine des rapports d'âge et de genre au sein du noyau familial (Modèle 2). Toujours à partir des prémisses conceptuelles reposant sur la division sexuelle et générationnelle du travail, nous avons construit un autre modèle où c'est la présence d'au moins un enfant ayant déclaré une activité économique à l'agent recenseur qui fut intégrée comme variable indépendante (Modèle 3).

Loin d'être immuables, les ménages au sein desquels vivaient les citadins et citadines de la ville de Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne peuvent pas se définir uniquement par ce que l'on entend généralement sous le vocable « famille nucléaire », vocable correspondant à une structure familiale bigénérationnelle où parent(s) et enfant(s) constituent l'ensemble du ménage. Les recensements décennaux du XIX<sup>e</sup> siècle nous livrent une tout autre image de la composition des ménages. Cette image est marquée par la diversité de la composition des ménages. À l'instar de Hareven (1994), nous pensons que les choix faits par les individus en état de viduité en matière de cohabitation reflètent une parcelle des stratégies élaborées en matière d'organisation matérielle et sociale de la subsistance des ménages. Qui plus est, Hareven (1994) souligne aussi que les rôles et les statuts de chacun des membres du ménage sont tributaires de la structure du ménage et que, conséquemment, ceux-ci sont appelés à changer fréquemment au cours d'une vie. Les rôles et les statuts des individus au sein des ménages dépendent également du contexte général dans lequel s'inscrit l'organisation matérielle et sociale des ménages. De là, nous avons donc créé deux autres modèles d'analyse de régression, l'un tenant compte des rapports de genre (Modèle 4), et l'autre, des rapports économiques de l'ensemble des membres composant les ménages des veufs et des veuves (Modèle 5).

Chacun de ces cinq modèles est composé de trois variantes. La première tient compte de l'ensemble des individus de notre corpus de données ce qui nous permet de tester l'influence du genre sur la probabilité de se remarier. Les deux autres variantes constituent deux modèles distincts, soit un pour les hommes et un pour les femmes. Dans la mesure où nous avançons que les décisions prises en matière de veuvage et de remariage peuvent s'interpréter dans une logique d'économie familiale, dont le concept-clef est celui de division sexuelle du travail, nous supposons que les facteurs associés au remariage des hommes et à celui des femmes sont différents. Cette méthode comporte un double avantage. D'une part, elle permet de distinguer les facteurs associés au remariage en fonction du genre. D'autre part, elle rend possible la mise en évidence d'une éventuelle différence

d'intensité dans les cas où des facteurs communs influenceraient les probabilités de remariage chez les hommes comme chez les femmes. Notons que pour ces deux variantes, nous avons ajouté comme variable indépendante, le fait d'occuper un emploi, dans le modèle ayant trait aux femmes, et le type d'emploi occupé, dans celui ayant trait aux hommes.

### **5.2.3 Une analyse multivariée du veuvage et du remariage à Québec entre 1891 et 1900**

#### **Des résultats pour l'ensemble des individus**

Lors de l'analyse descriptive, le genre, l'âge, le statut au sein du ménage ainsi que le fait d'avoir au moins un enfant se sont révélés être des facteurs associés au remariage. Qu'en est-il néanmoins de l'impact des caractéristiques des veufs et des veuves si l'on contrôle pour l'ensemble d'entre elles? Les résultats de notre premier modèle de régression logistique présentés au tableau 5.5 montrent que ce sont le genre, l'âge et la présence d'enfant(s) qui se révèlent être des déterminants proches du remariage. Être une femme, être âgé(e) de 30 ans et plus et en particulier de 40 ans et plus, comparativement au fait d'être âgé(e) entre 20 et 29 ans, et le fait d'avoir au moins un enfant diminuent les probabilités de se remarier. L'association entre le fait d'être chef de ménage et la plus faible propension au remariage observée lors de l'analyse descriptive ne tient plus lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des caractéristiques des individus en état de viduité.

En observant notre second modèle, nous constatons que le genre et l'âge diminuent toujours les probabilités qu'ont les veufs et les veuves de convoler à nouveau en justes noces suite au décès de leur conjoint. La structure démographique par âge et par genre de leur descendance quant à elle ne semble pas avoir d'effet sur la propension au remariage. Ces constats sont les mêmes si l'on intègre la présence d'au moins un enfant ayant déclaré une activité économique lors du recensement de 1891 comme variable indépendante remplaçant ainsi la structure par âge et par genre des enfants (modèle 3).

**Tableau 5.5 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des veufs et des veuves âgé(e)s entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec**

Variables et modalités		1	2	3	4	5
Caractéristiques des veufs et des veuves	<b>Genre (Homme)</b>					
	Femme	-1,253 ***	-1,281 ***	-1,264 ***	-1,381 ***	-1,368 ***
	<b>Âge (20-29 ans)</b>					
	30-39 ans	-1,084 ***	-0,934 **	-1,033 ***	-1,055 ***	-1,213 ***
	40-49 ans	-2,120 ***	-1,864 ***	-2,008 ***	-1,975 ***	-2,079 ***
	<b>Statut au sein du ménage (Pas CM)</b>					
	Chef de ménage	0,237	0,023	-0,133	-0,529	-0,497
Présence d'enfant(s) (Absence)						
	Avec enfant(s)	-0,908 ***	-	-	-	-
Structure démographique de la descendance	<b>Présence d'enfant(s) selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Enfant(s) 0-5 ans	-	0,068	-	-	-
	Enfant(s) 6-12 ans	-	-0,193	-	-	-
	Fille(s) 13-19 ans	-	-0,362	-	-	-
	Garçon(s) 13-19 ans	-	-0,413	-	-	-
	Fille(s) 20 ans et +	-	-0,016	-	-	-
	Garçon(s) 20 ans et +	-	0,541	-	-	-
Act. écon. desc.	<b>Présence d'enfant(s) avec activité économique (Absence)</b>					
	Enfant(s) avec activité économique	-	-	-0,133	-	-
Structure démographique et rapports de genre au sein du ménage	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Membre(s) 0-5 ans	-	-	-	0,089	0,181
	Membre(s) 6-12 ans	-	-	-	-0,167	-0,253
	Membre(s) féminin(s) 13-19 ans	-	-	-	-0,192	-
	Membre(s) masculin(s) 13-19 ans	-	-	-	-0,371	-
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +	-	-	-	-0,866 ***	-
	Membre(s) masculin(s) 20 ans et +	-	-	-	0,093	-
	<b>Présence de domestique(s) (Absence)</b>					
Avec au moins un(e) domestique	-	-	-	0,094	0,231	
Structure démographique et rapports économiques	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge, le genre et l'activité économique (Abs)</b>					
	Membre(s) féminin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	0,247
	Membre(s) masculin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	-0,502 *
	Membre(s) féminin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	-0,303
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,485
	Membre(s) masculin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	0,063
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,369
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +					
	Avec activité économique	-	-	-	-	0,389
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,724 **
Membre(s) masculin(s) 20 ans et +						
Avec activité économique	-	-	-	-	0,137	
Sans activité économique	-	-	-	-	-0,363	

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

L'analyse multivariée des rapports de genre (modèle 4) au sein des ménages des veufs et des veuves nous révèle que le genre et l'âge des individus en état de viduité demeurent des déterminants proches du remariage. Par ailleurs, la présence d'une femme, apparentée ou non et qui n'est pas une domestique, âgée de plus de 20 ans diminue de façon significative la propension au remariage. Lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des rapports économiques au sein des ménages des veufs et des veuves (modèle 5), les constats ayant trait au genre et à l'âge perdurent et nous remarquons que la présence de garçons âgés entre 13 et 15 ans, apparentés ou non et qui ne sont pas domestiques, ainsi que la présence de femmes âgées de plus de 20 ans et sans activité économique, apparentées ou non et qui ne sont pas domestiques, diminuent les probabilités de remariage.

Le principal constat que nous puissions étayer de ces cinq modèles d'analyse multivariée portant sur l'ensemble individus de notre corpus de données est que le genre et l'âge des individus en état de viduité sont des déterminants proches du remariage. Plus précisément, être une femme et être âgé(e) soit dans la trentaine ou dans la quarantaine, plutôt que dans la vingtaine, demeurent constamment significativement associés à une plus faible propension au remariage. De là, et à partir des prémisses conceptuelles exposées ci haut, nous proposons une analyse plus approfondie de l'effet que peut avoir le genre sur les probabilités de se remarier par l'examen des différents facteurs pouvant être associés, d'une part, au remariage des hommes, et, d'autre part, au remariage des femmes.

### **Des résultats distincts pour les hommes et pour les femmes<sup>41</sup>**

L'âge et la présence d'enfant(s) sont, chez les femmes, associés à de plus faibles probabilités de prendre un nouvel époux. Être âgée dans la trentaine et, d'une façon encore plus marquée dans la quarantaine, plutôt que dans la vingtaine diminue considérablement les probabilités de se remarier chez les femmes (modèle 1).

Contrairement aux résultats issus de notre analyse précédente, la création de deux modèles distincts pour les hommes et pour les femmes fait apparaître certaines associations liant la structure

---

<sup>41</sup> Les résultats sont présentés par modèle (1 à 5). L'ensemble des résultats ayant trait aux veufs sont présentés au tableau 5.6 et ceux ayant trait aux veuves, au tableau 5.7.

démographique par âge et par genre de la descendance et les probabilités de se remarier (modèle 2). Chez les hommes, la présence de très jeune(s) enfant(s) (0-5 ans) est négativement associée au remariage. Chez les femmes, la présence d'enfant(s) âgés entre 6 et 12 ainsi que celle d'au moins un garçon âgé entre 13 et 19 ans diminuent les probabilités de remariage alors qu'elles ont tendance à davantage opter pour le remariage lorsqu'elles ont au moins un très jeune enfant (0-5 ans). Par ailleurs, l'âge demeure, chez ces dernières, toujours associé à de plus faibles probabilités de remariage.

La présence d'au moins un enfant déclarant une activité économique au recensement de 1891 n'est pas significative ni chez les hommes ni chez les femmes (modèle 3). Néanmoins, l'intégration de cette variable au sein du modèle fait apparaître, du côté des veufs, une association négative entre le fait d'être âgé entre 40 et 49 ans et le remariage. Du côté des veuves, l'intégration de cette variable ne modifie en rien la constance observée quant à l'influence qu'exerce l'âge sur la propension au remariage.

L'examen des rapports de genre au sein des ménages des veufs et des veuves permet d'ajouter quelques précisions aux constats faits précédemment (modèle 4). Lorsque l'on contrôle pour l'ensemble des caractéristiques des veufs et la structure selon l'âge et le genre des autres membres de leur ménage, nous observons que le fait d'être âgé entre 40 et 49 ans ainsi que la présence d'une femme âgée de plus de 20 ans, apparentée ou non et qui n'est pas une domestique, sont associés à de plus faibles probabilités de remariage chez les hommes. Les rapports de genre au sein des ménages des femmes semblent quant à eux davantage influencer la propension au remariage. En somme, bien que nous remarquions que l'âge et la présence d'enfant(s) âgé(s) entre 6 et 12 ans ont tous deux encore une fois une influence négative sur la propension au remariage, l'examen de ce modèle nous révèle que la présence de garçon(s) âgé(s) entre 13 et 19 ans ainsi que la présence d'une autre femme âgée de plus de 20 ans, apparentée ou non et qui n'est pas une domestique, diminuent également les chances qu'ont ces veuves d'entrer à nouveau en union. Seule la présence d'enfant(s) âgé(s) entre 0 et 5 ans agit dans le sens contraire.

Quant aux rapports économiques au sein des ménages, leur influence sur la propension au remariage est davantage marquée chez les femmes que chez les hommes (modèle 5). Chez ces

**Tableau 5.6 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des VEUFS âgés entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec**

Variables et modalités		1	2	3	4	5
Caractéristiques des veufs	Âge (20-29 ans)					
	30-39 ans	-0,175	-0,287	-0,309	-0,419	-0,348
	40-49 ans	-0,823	-0,963	-1,039 *	-1,224 *	-1,161 *
	<b>Statut au sein du ménage</b>					
	Chef de ménage	0,175	-0,088	-0,306	-0,813	-0,807
	<b>Type d'emploi occupé</b>					
	Manuel	0,417	0,557	0,355	0,358	0,447
Sans emploi / Indéterminé	-0,048	0,066	-0,018	0,195	-0,059	
Présence d'enfant(s) (Absence)						
	Avec enfant(s)	-0,691	-	-	-	-
Structure démographique de la descendance	<b>Présence d'enfant(s) selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Enfant(s) 0-5 ans	-	-0,765 *	-	-	-
	Enfant(s) 6-12 ans	-	0,424	-	-	-
	Fille(s) 13-19 ans	-	-0,645	-	-	-
	Garçon(s) 13-19 ans	-	0,048	-	-	-
	Fille(s) 20 ans et +	-	-0,444	-	-	-
	Garçon(s) 20 ans et +	-	0,775	-	-	-
Act. écon. desc.	<b>Présence d'enfant(s) avec activité économique (Absence)</b>					
	Enfant(s) avec activité économique	-	-	0,568	-	-
Structure démographique et rapports de genre au sein du ménage	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Membre(s) 0-5 ans	-	-	-	-0,559	-0,450
	Membre(s) 6-12 ans	-	-	-	0,538	0,568
	Membre(s) féminin(s) 13-19 ans	-	-	-	-0,046	-
	Membre(s) masculin(s) 13-19 ans	-	-	-	0,005	-
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +	-	-	-	-0,973 *	-
	Membre(s) masculin(s) 20 ans et +	-	-	-	0,015	-
<b>Présence de domestique(s) (Absence)</b>						
Avec au moins un(e) domestique	-	-	-	1,164	1,187	
Structure démographique et rapports économiques	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge, le genre et l'activité économique (Abs)</b>					
	Membre(s) féminin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	-0,032
	Membre(s) masculin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	-0,844 *
	Membre(s) féminin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	0,743
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,065
	Membre(s) masculin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	1,059
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,379
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +					
	Avec activité économique	-	-	-	-	0,550
	Sans activité économique	-	-	-	-	-0,791
	Membre(s) masculin(s) 20 ans et +					
Avec activité économique	-	-	-	-	-0,061	
Sans activité économique	-	-	-	-	0,231	

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

**Tableau 5.7 Modèles de régression logistique prédisant la propension au remariage des VEUVES âgées entre 20 et 49 ans en 1891, Ville de Québec**

Variables et modalités		1	2	3	4	5
Caractéristiques des veuves	<b>Age (20-29 ans)</b>					
	30-39 ans	-1,884 ***	-1,354 ***	-1,645 ***	-1,476 ***	-1,532 ***
	40-49 ans	-3,261 ***	2,671 ***	-2,794 ***	-2,733 ***	-2,930 ***
	<b>Statut au sein du ménage</b>					
	Chef de ménage	0,386	0,006	-0,042	-0,258	-0,279
	<b>Occupation (Sans emploi)</b>					
En emploi	0,271	0,428	0,421	0,362	-1,837 ***	
Présence d'enfant(s) (Absence)						
	Avec enfant(s)	-1,332 ***	-	-	-	-
Structure démographique de la descendance	<b>Présence d'enfant(s) selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Enfant(s) 0-5 ans	-	0,830 *	-	-	-
	Enfant(s) 6-12 ans	-	-0,717 *	-	-	-
	Fille(s) 13-19 ans	-	-0,359	-	-	-
	Garçon(s) 13-19 ans	-	-0,732 *	-	-	-
	Fille(s) 20 ans et +	-	0,489	-	-	-
	Garçon(s) 20 ans et +	-	0,674	-	-	-
Act. écon. desc.	<b>Présence d'enfant(s) avec activité économique (Absence)</b>					
	Enfant(s) avec activité économique	-	-	-0,563	-	-
Structure démographique et rapports de genre au sein du ménage	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge et le genre (Absence)</b>					
	Membre(s) 0-5 ans	-	-	-	0,688 *	0,586
	Membre(s) 6-12 ans	-	-	-	-0,861 **	-1,029 ***
	Membre(s) féminin(s) 13-19 ans	-	-	-	-0,249	-
	Membre(s) masculin(s) 13-19 ans	-	-	-	-0,772 *	-
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +	-	-	-	-0,765 **	-
	Membre(s) masculin(s) 20 ans et +	-	-	-	0,347	-
	<b>Présence de domestique(s) (Absence)</b>					
Avec au moins un(e) domestique	-	-	-	-0,543	-0,206	
Structure démographique et rapports économiques	<b>Présence d'autres membres au sein du ménage selon l'âge, le genre et l'activité économique (Abs)</b>					
	Membre(s) féminin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	0,510
	Membre(s) masculin(s) 13-15 ans	-	-	-	-	-0,332
	Membre(s) féminin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	0,639
	Sans activité économique	-	-	-	-	-1,507 *
	Membre(s) masculin(s) 16-19 ans					
	Avec activité économique	-	-	-	-	-0,773
	Sans activité économique	-	-	-	-	-1,067
	Membre(s) féminin(s) 20 ans et +					
	Avec activité économique	-	-	-	-	1,729 **
	Sans activité économique	-	-	-	-	-1,134 *
Membre(s) masculin(s) 20 ans et +						
Avec activité économique	-	-	-	-	0,474	
Sans activité économique	-	-	-	-	0,276	

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1

Sources : Exploitation des données des recensements de 1891 et 1901 (PHSVQ/CIEQ) et des données des registres de mariages de 1891 à 1900 (BALSAC).

derniers, ce sont toujours les mêmes facteurs qui demeurent associés à une plus faible propension au remariage, soit le fait d'être âgé entre 40 et 49 ans et la présence de garçon(s) âgé(s) entre 13 et 15 ans. Chez les femmes, le modèle s'avère beaucoup plus significatif. Bien que l'âge demeure toujours déterminant proche du remariage, nous observons que le fait d'occuper un emploi réduit les probabilités de remariage. La présence d'autres femmes au sein du ménage influence également les décisions prises en matière de remariage chez les veuves. Ainsi, on constate que la présence d'au moins un membre féminin âgé entre 16 et 19 ans ou de 20 ans et plus, apparenté ou non sans être une domestique, et sans activité économique déclarée, fait en sorte que les veuves choisissent moins de se remarier. L'association entre la présence d'au moins un enfant, apparenté ou non, âgé entre 6 et 12 ans joue également en défaveur du remariage. Enfin, nous observons par ailleurs que ces veuves qui habitent avec au moins une autre femme âgée de 20 ans ou plus, apparentée ou non sans être une domestique et qui déclare une activité économique, se remarient davantage.

### **5.3 Discussion et interprétation des résultats**

Tous nos modèles mettent en évidence le fait que l'âge est un déterminant proche du remariage chez les femmes. Nous avons observé que les probabilités de se remarier diminuent considérablement dès 30 ans, et de façon encore plus marquée à partir de 40 ans. Cette fameuse barrière des 40 ans que l'on observe du côté des femmes est très souvent mentionnée dans la littérature (Elman et London, 2002; Hareven, 1987; Segalen, 1981). Or, ce que note Hareven (1987) à ce propos est que ce n'est sans doute pas l'effet de l'âge, c'est-à-dire de compter 40 années d'existence, mais que ce sont les rôles et les perceptions qui sont accolés aux femmes ayant, entre autres, passé l'âge de procréer, qui régulent ainsi les tendances en matière de remariage. En outre, Hareven (1994) mentionne que de façon générale toute transition impliquant un changement de statut, de structure et de rôle au sein du ménage détermine de manière plus significative les stratégies et les décisions prises concernant la réorganisation du noyau familial que ne le fait sans doute l'âge. D'après Bradbury (1989), ces rôles et ces perceptions du statut de la femme prennent ancrage au sein de la division sexuelle du travail sur laquelle reposent les lois, les rôles économiques ainsi que les normes socialement partagées. Qui plus est, la manière dont fonctionne le marché matrimonial, c'est-à-dire notamment par le fait que les hommes se marient généralement à des âges plus avancés et avec des femmes plus jeunes qu'eux, provoque une surpopulation féminine disponible sur le marché



matrimonial faisant ainsi émerger certaines réticences quant au remariage des femmes âgées (Henry, 1981).

Corroborant les constats étayés par Elman et London (2002) dans leur étude portant sur le remariage aux États-Unis au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, nos résultats démontrent qu'avec l'âge croît l'écart observé entre les hommes et les femmes quant à la propension au remariage. Nous pouvons ainsi penser que les rôles et les perceptions accolés aux femmes étaient, dans un premier temps, fortement associés à leur fonction de procréation, mais également qu'en matière de remariage, et c'est l'un des points que soulignent Uhlenberg et Chew (1986), les opportunités et les motivations dépendent entre autres des alternatives qui s'offrent aux individus en état de viduité. En d'autres termes, ce que nous avançons est qu'avec l'âge, la diversité des alternatives au remariage s'accroît, principalement par la présence d'enfant(s) assez âgé(s) pour contribuer activement aux efforts de subsistance du ménage. Étudiant le veuvage à Québec et à Louisbourg au temps de la Nouvelle-France, Brun (2006) souligne que la présence d'enfant(s) assez vieux pour exprimer leur opinion à l'égard du remariage de leur parent veuf peut également agir comme un frein au remariage. Ces alternatives et l'influence que peuvent exercer certains enfants sur la propension au remariage auraient donc une plus grande influence chez les veuves que chez les veufs. Rôles, perceptions, opportunités, motivations et alternatives peuvent ainsi constituer quelques éléments d'explication quant à la baisse de la pratique du remariage au fil des âges, éléments qui, selon nous, dans un contexte de division sexuelle du travail ont un impact beaucoup plus déterminant chez les femmes que chez les hommes.

Bien que notre observation selon laquelle le fait d'avoir au moins un enfant diminue la propension au remariage s'accorde avec un certain nombre d'écrits sur le sujet (Elman et London, 2002; Koo et Suchindran, 1980) l'effet de l'âge des enfants est beaucoup plus mitigé dans la littérature. Effet positif, effet négatif ou absence d'effet, il est difficile de tirer des conclusions générales s'appliquant en tout temps et en tous lieux<sup>42</sup>. Dans son étude portant sur le veuvage et le remariage dans les Pays-Bas au XIX<sup>e</sup> siècle, Van Poppel (1995) affirme qu'avoir de très jeunes enfants ou des

---

<sup>42</sup> Nous croyons que certaines limites méthodologiques liées entre autres à la faible utilisation de méthodes d'analyse multivariée (Teachman et al, 1987) ainsi que la rareté des études parfaitement comparables d'un point de vue des données (celles-ci demeurant tributaires des sources disponibles variant selon les lieux et les époques) sont, dans une certaine mesure et non pas totalement, à l'origine de cette absence de consensus concernant l'impact des variables relatives aux enfants.

enfants rendus à l'âge adulte faciliterait le remariage. Il semble que ceux-ci aient davantage de facilité à s'adapter à une nouvelle situation familiale impliquant notamment la cohabitation avec un beau-parent et éventuellement avec les enfants de ce dernier. À Québec, entre 1891 et 1900, nous constatons que chez les veuves la présence de très jeunes enfants (0-5 ans) agit effectivement positivement sur les probabilités de remariage alors que la présence d'enfant(s) d'âge adulte quant à lui ne favorise pas le remariage. L'hypothèse faite par Van Poppel (1995) en ce qui a trait à l'adaptation des enfants à une nouvelle configuration familiale peut donc s'appliquer au fait d'avoir de très jeunes enfants alors que la présence d'enfant(s) âgés de 6 ans et plus, chez les femmes, semble davantage s'inscrire dans une logique d'économie familiale où la participation à la reproduction matérielle et sociale du ménage des enfants agit en quelque sorte en tant qu'alternative au remariage. Comme le souligne Marcoux (2003), loin d'être inactifs, les enfants qui habitent la ville Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle contribuent généralement, selon leur capacité, au bien-être du ménage en dépit de ce qui fut déclaré lors du passage de l'agent recenseur. L'approvisionnement en eau potable, la garde des jeunes enfants et les courses sont des exemples de tâches quotidiennes auxquelles pouvaient s'adonner les enfants qui, officiellement, sont inactifs, mais qui, dans les faits, participent activement à la production et à la reproduction du ménage (Marcoux, 2003). Par ailleurs, sous l'égide du Code Civil, le contexte légal en vigueur à l'époque rendait nécessaire la clarification du statut des enfants des veuves en ce qui a trait à la succession des biens. N'étant pas les héritiers naturels du second mari, ceux-ci étaient investis d'un statut nettement moins privilégié que les enfants nés du mariage antérieur de l'homme ou des enfants à naître de cette nouvelle alliance (Brun, 2006; Bradbury, 1997). Tant et si bien que certains enfants assez âgés pour comprendre quels étaient leurs droits en matière d'héritage, veillaient probablement à ce que leur mère ne se remarie pas afin de ne pas perdre leur prérogative sur la succession à venir.

Du côté des hommes, contrairement au constat de Van Poppel (1995), la présence de très jeunes enfants (0-5 ans) diminue la propension au remariage. Constat original et peu discuté, nous avançons donc deux hypothèses à titre d'explication. Dans un premier temps, il est possible de croire qu'un certain nombre de très jeunes enfants furent recensés hors des foyers de leurs pères. Les hommes avaient davantage recours au placement de leur(s) enfant(s), de façon définitive ou temporaire, au sein de ménages apparentés ou d'institutions suite au décès de leur femme (Daigle et Turmel, 2006; Bradbury, 1989, 2006). Ainsi, cet éventuel sous enregistrement des jeunes enfants au sein des ménages des veufs peut laisser paraître une fausse association entre les pères veufs avec de très jeunes enfants et la propension au remariage. Dans un second temps, lorsque l'on contrôle pour

la structure par âge et par genre de l'ensemble des membres du ménage (modèles 4 et 5), cette association disparaît laissant croire que les veufs ayant de jeunes enfants ont davantage recours à de l'aide, aide généralement féminine, que l'on pense à la prise sous toit d'une jeune femme apparentée ou encore par l'embauche d'une domestique, et que c'est cette présence féminine, significative dans le modèle 4, qui agit alors comme un frein au remariage. En clair, nous supposons que ce n'est pas tant la présence de très jeunes enfants mais la présence ou l'absence d'autre(s) membre(s) au sein du ménage pour s'en occuper qui a davantage un effet sur la propension au remariage des veufs.

Cette hypothèse peut également s'appliquer à l'interprétation des résultats issus des modèles construits pour les femmes. Lorsque l'on tient compte de la structure démographique de l'ensemble du ménage et des rapports économiques qui s'y opèrent, la relation entre la présence de très jeune(s) enfant(s) et le remariage des veuves s'estompe. Puisque nous observons que la présence de femmes âgées entre 16 et 19 ans ou de 20 ans et plus qui sont non économiquement actives diminue la propension au remariage, nous pouvons également affirmer que leur absence agit en sens inverse. Dès lors, ce n'est pas, tout comme du côté des hommes, la présence de très jeunes enfants qui influence les décisions en matière de remariage, mais bien la présence ou l'absence de membre(s) capable(s) de prendre soin des jeunes enfants. Cette présence permet ainsi à la veuve de vaquer à d'autres occupations complémentaires, dont certaines économiquement productives. Tant et si bien que tout comme la disparition de l'effet de la présence de très jeune(s) enfant(s), le fait d'être en emploi apparaît comme un facteur diminuant la propension au remariage chez les femmes lorsque l'on contrôle pour la structure démographique et les rapports économiques de l'ensemble des membres du ménage. C'est, selon nous, encore une fois la présence d'autres membres féminins sans activité économique qui libère partiellement ou totalement les veuves de la charge des tâches domestiques et du coup rend possible le fait qu'elles occupent un emploi salarié.

Ce même modèle nous dévoile également que les veuves ont davantage tendance à se remarier lorsqu'une autre femme âgée de plus de 20 ans économiquement active, sans être une domestique, est présente au sein du ménage. Il nous est néanmoins impossible de fournir quelque élément d'explication que ce soit en ce qui a trait à ce résultat. Ces veuves étaient-elles des logeuses? Quel était le lien qui unissait la veuve et cette autre femme? Une analyse plus approfondie de ces cas permettrait sans doute de jeter davantage d'éclairage sur ce constat.

Tout comme pour l'âge, ce n'est donc pas tant la structure du ménage, c'est-à-dire la présence ou l'absence en tant que tel de certains membres, qui influence la propension au remariage, mais bien les rôles, les statuts et les fonctions qu'occupe chacun de ces membres au sein du ménage. Nous constatons que les rapports qu'entretiennent les membres d'un même ménage entre eux sont davantage déterminants que la structure en elle-même. Cette analyse différentielle du remariage en fonction du genre met en évidence le fait que la logique d'économie familiale rend davantage compte des stratégies déployées par les femmes en matière de veuvage et de remariage. Ainsi, nous croyons, à l'instar de Bernard (1956) et de Farkas et England (1986), que le remariage constitue deux institutions différentes, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes.

À la lumière de ces résultats, nous croyons que nos prémisses conceptuelles nous ont permis de mettre en lumière les stratégies orientant les prises de décisions en matière de veuvage et de remariage des veuves, mais que d'autres avenues théoriques devront être explorées dans le futur afin de mieux rendre compte des comportements en matière de veuvage et de remariage chez les hommes.

## CONCLUSION

Au cœur de maints enjeux sociaux actuels au Québec, la famille ne semble plus être ce qu'elle était autrefois. Familles monoparentales et recomposées sont devenues des réalités sociales qui forment le quotidien de bon nombre de parents et d'enfants. Celles-ci semblent bien avoir émergé du contexte de transformations majeures des années 1960 et 1970. Or, certains auteurs ont avancé que ces trajectoires de vie familiale, aussi diversifiées qu'elles puissent être, avaient également cours à une époque où les taux de mortalité étaient élevés (Baker, 2001; Denis et al., 1994; Segalen, 1981; Uhlenberg, 1980). Perdre un parent ou un conjoint constituait pour un certain nombre de nos aïeux une étape de la vie à laquelle il fallait s'adapter. Demeurer veuf ou se remarier? Voilà une question que bien des hommes et des femmes ayant perdu leur conjoint se sont posée.

L'objectif général de cette étude consiste à mettre en lumière ce qui incitait autrefois les veufs et les veuves à demeurer en situation de viduité ou à opter pour le remariage. Ayant accès à un riche corpus de données de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour la ville de Québec et dans la mesure où l'histoire sociale de cette ville commence tout juste à foisonner, l'ensemble de notre réflexion est guidée par le questionnement général suivant : comment expliquer la propension au veuvage et au remariage des habitants et des habitantes de la ville de Québec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle?

À la lumière des écrits portant sur le veuvage et sur le remariage, nous constatons que les hommes se remariaient davantage que les femmes dans le passé. Constat qu'aucune étude n'a démenti jusqu'à présent. Pourquoi? Voilà une question à laquelle peu de réponses trouvent leur fondement dans l'analyse empirique. Comme le soulignent Brun (2006) et Keyssar (1974), plusieurs explications ont pendant longtemps été avancées, mais la plupart d'entre elles se sont avérées réfutées par l'analyse empirique. Qui plus est, le veuvage et le remariage sont deux phénomènes sociaux issus et modelés par leur environnement et conséquemment ne peuvent être expliqués par des constats généraux. Pour en comprendre le fonctionnement, il faut en observer et en analyser les tendances à la lumière du contexte au sein duquel ils prennent forme (Keyssar, 1974).

À partir des réflexions d'Uhlenberg et Chew (1986) et de Piché et Poirier (1995), nous accordons une importance toute particulière à la mise en contexte des comportements en matière de veuvage et de remariage. De manière plus précise, c'est en nous inspirant des paradigmes d'économie politique (Tolnay, 1995; Kertzer, 1991) et d'économie familiale (Bradbury, 1995) que nous nous intéressons principalement à l'influence des conditions matérielles sur l'élaboration des différentes stratégies matrimoniales. Plus précisément, c'est par l'examen des variations des structures et de l'organisation matérielle et sociale des ménages dans un contexte précis que nous observons si les rôles et les fonctions occupés par les individus ont une influence sur les comportements en matière de veuvage et de remariage. Ainsi, nous n'avons retenu qu'une population fortement homogène d'un point de vue culturel, soit les Franco-catholiques de la ville de Québec, afin, non pas de mettre la culture au rancart, mais bien d'accorder une importance toute particulière à l'influence des conditions matérielles, tel que le postulent Piché et Poirier (1995) de même que McQuillan (1999), sur les décisions en matière de veuvage et de remariage.

Notre étude repose sur l'exploitation de données censitaires et de données provenant des registres de mariages catholiques de la ville de Québec des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période, la ville de Québec connaît des transformations économiques majeures dont les répercussions touchent quasiment toutes les sphères de la vie quotidienne de ses habitants. L'objectif de notre étude est double. Dans un premier temps, elle vise à présenter les diverses tendances en matière de veuvage et de remariage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (chapitre 4). Dans un second temps, elle tente d'apporter un éclairage nouveau et davantage concis sur les différences de comportements entre les hommes et les femmes en matière de veuvage et de remariage entre 1891 et 1901 (chapitre 5).

Nos premières observations mettent en évidence que les tendances en matière de veuvage sont demeurées inchangées entre 1871 et 1901. Les proportions de veufs et de veuves au sein de la population, même lorsque contrôlées pour l'âge, demeurent les mêmes. La disparité entre les genres apparaît comme une constante. À l'inverse, les tendances en matière de remariage ont quant à elles subi de nombreuses transformations au cours de cette même période. D'entrée de jeu, nous remarquons une augmentation de la proportion des remariages sur l'ensemble des mariages franco-catholiques célébrés à Québec entre 1870 et 1899. Contrairement à ce que maints auteurs ont déjà mis de l'avant, dont Ariès (1981), Bideau (1980), Dyrvik (1981) et Van Poppel, (1995), nous

n'observons pas de baisse de la pratique du remariage au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais bien une hausse. Qui plus est, nous remarquons que la pratique du remariage s'est transformée entre 1870 et 1899. D'une part, l'intensité de l'augmentation de la propension au remariage est plus forte chez les femmes que chez les hommes. D'autre part, les veufs et les veuves se remarient davantage avec une personne veuve, plutôt qu'avec une personne célibataire, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Bien que les tendances en matière de veuvage et de remariage soient différentes, nous remarquons néanmoins une constante : la disparité entre les genres. À Québec entre 1871 et 1901, les proportions de veuves sont toujours plus grandes que celles des veufs. Observée chez tous les groupes d'âge, et ce, pour chacune des années censitaires étudiées, on dénombre toujours plus de veuves que de veufs. Par ailleurs, nos données font également apparaître une plus grande propension au remariage du côté des veufs tout au long de la période étudiée.

Nos secondes observations ont donc été initiées à la lumière de ce premier constat descriptif pointant vers une disparité forte et constante entre les genres en matière de veuvage et de remariage, constat qui, rappelons le, ne fut jamais contredit au sein de la littérature. En nous inspirant du concept de division sexuelle du travail tel que présenté à la fois par Bradbury (1995) et par Tilly et Scott (1978), notre analyse fut guidée par l'hypothèse suivante : les comportements des veufs et des veuves en matière de veuvage et de remariage s'avèrent distincts parce qu'élaborés stratégiquement dans un contexte de forte différenciation sexuelle du travail où les rôles occupés par chacun des genres sont socialement déterminés. Plus précisément, notre analyse vise à répondre aux trois questions suivantes. À Québec, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-on relever des différences de comportement, c'est-à-dire entre demeurer en état de viduité et se remarier, en fonction du genre? Quels sont les facteurs associés, chez les hommes et chez les femmes, à une plus grande propension au remariage? Ces différences de comportements peuvent-elles être associées aux différents rôles socialement déterminés et occupés par chacun des membres du ménage dont peut rendre compte le concept de division sexuelle du travail?

L'analyse par régression logistique met en évidence le fait que l'âge constitue un facteur influençant la propension au remariage tant chez les femmes que chez les hommes. Cette influence est néanmoins davantage marquée chez les premières. Qui plus est, l'analyse multivariée jette un

éclairage nouveau sur les facteurs conditionnant la propension au veuvage et au remariage des hommes et des femmes. L'analyse de nos cinq modèles multivariés permet de constater que les rôles et les fonctions occupés par les autres membres des ménages au sein desquels vivaient les veufs et les veuves influencent davantage la propension au remariage que ne le fait la structure démographique du ménage. Ainsi, l'influence de la structure démographique selon l'âge et le genre de la descendance des veufs et des veuves disparaît lorsque l'on contrôle pour les rapports de genre et les rapports économiques au sein du ménage. Qui plus est, tout comme l'avance Hareven (1987), nous croyons que l'effet de l'âge sur la propension au remariage est davantage lié aux rôles et aux fonctions qui y sont associés, dont notamment la fonction de procréation chez les femmes, qu'au simple fait de compter un tel nombre d'années d'existence. Confirmant dès lors notre hypothèse, nous pouvons donc affirmer qu'à Québec les comportements des veufs et des veuves en matière de veuvage et de remariage s'avèrent distincts parce qu'élaborés stratégiquement dans un contexte de forte différenciation sexuelle du travail où les rôles occupés par chacun des genres sont socialement déterminés. Les comportements en matière de veuvage et de remariage des habitants et, tout particulièrement ceux des habitantes, de la ville de Québec entre 1871 et 1901 s'inscrivent ainsi dans une logique d'économie politique et d'économie familiale.

Néanmoins, certaines nuances doivent être apportées. D'abord, nos résultats sont davantage significatifs chez les femmes que chez les hommes. Leur interprétation permet de démontrer avec plus d'aisance la validité de notre hypothèse du côté des femmes. Bien que nous puissions penser que les stratégies en matière de veuvage et de remariage des hommes étaient différemment élaborées comparativement à celles des femmes, notre analyse demeure limitée par le plus petit nombre de cas du côté des hommes. Une analyse reposant sur un corpus de données plus volumineux pourrait sans doute fournir un éclairage plus précis sur ce qui incite les hommes à prendre une nouvelle épouse. Entre autres, ayant observé que l'âge a un impact sur la propension au remariage des hommes et que cette influence est manifeste chez les 40-49 ans, plutôt que dès la trentaine chez les femmes, nous pensons qu'un corpus de données incluant les individus en état de viduité âgés de 50 à 59 ans pourrait sans doute fournir davantage d'éclairage sur ce qui influence la propension au remariage chez les hommes. De plus, cela permettrait, d'une part, de confirmer ces premiers constats en ce qui a trait au remariage des femmes, et, d'autre part, de mieux étayer les constats que nous ne sommes pas parvenus à expliquer.



Bien peu d'études portant sur le veuvage et le remariage n'avaient jusqu'à présent été au-delà de la simple analyse descriptive. Nous croyons dès lors avoir apporté une petite contribution à la compréhension de ces deux phénomènes. Néanmoins, tout comme bien d'autres études, dont celles de Bradbury (1989 et 1995), de Brun (2006) et de Keyssar (1974), nos résultats nous ont conduit à mettre davantage en exergue la propension au veuvage et au remariage des femmes. Or, nous pensons que notre compréhension du veuvage et du remariage gagnerait à être étudié davantage du point de vue masculin.

## BIBLIOGRAPHIE

AKERMAN, S. (1981). «The importance of remarriage in the seventeenth and eighteenth centuries». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.163-176.

ARIÈS, P. (1981). «Introduction à la 1ère partie». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.35-40.

BAKER, Maureen (2001). *Definitions, Cultural Variations and Demographic Trends, Families : Changing Trends in Canada*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson, p.3-27.

BELLETTINI, Athos (1981). «Les remariages dans la ville et dans la campagne de Bologne au XIXe siècle». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER, *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.259-272.

BERNARD, Jessie (1956). *Remarriage*. New York : Russell & Russell.

BIDEAU, Alain (1980). «A Demographic and Social Analysis of Widowhood and Remarriage : The Example of the Castellany of Thoissey-en-Dombes, 1670-1840», *Journal of Family History*. Vol 5, no 1, p.28-43.

BIDEAU, Alain et Alfred PERRENOUD (1981). «Remariage et fécondité. Contribution à l'étude des mécanismes de récupération des populations anciennes». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER, *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.151-156.

BLUE, Archibald (1902). Dans FISHER, Sydney (1902), *Rapport du quatrième recensement du Canada, 1901*. Ottawa, bureau du recensement, vol. 1.

BOUCHARD, Gérard (1996). *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*. Montréal : Boréal.

BOUCHARD, Gérard et André LaRose (1976). «La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage et sépulture au Québec, des origines à nous jours», *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol.30, no 1, p.67-84.

BRADBURY, Bettina (1982). «The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty, Montreal, 1860-1885». Dans PARR, Joy. *Childhood and Family in Canadian History*. Toronto : McClelland & Stewart, p.109-128.

BRADBURY, Bettina (1989). «Surviving as a Widow in 19th-Century Montreal». *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*. Vol. 17, no 3, p.148-160.

BRADBURY, Bettina (1995). *Familles ouvrières à Montréal*. Montréal : Boréal.

- BRADBURY, Bettina (1997). *Class, Culture, Family and the law :wife to widow in nineteenth-century Quebec*, Montréal : McGill University.
- BRADBURY, Bettina (2006). «Canadian Children Who Lived with One Parent in 1901», Dans Sager, Eric and Peter Baskerville. *Household Counts. Canadian Households and Families in 1901*. Toronto : University of Toronto Press, p. 247-301.
- BRETON, André (1975). «Les recensements du XIXe siècle». *L'Ancêtre*. Vol 2, no 4, p.175-182.
- BRUN, Josette (2006). *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- BUMPASS, L., SWEET, J., CASTRO MARTIN, T. (1990). «Changing Patterns of Remarriage», *Journal of Marriage and the Family*. Vol. 52, no. 3, p.747-756.
- BURGIÈRE, A. (1981). «Réticences théoriques et intégration pratique du remariage dans la France d'Ancien Régime - dix-septième-dix-huitième siècles». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.41-48.
- CABOURDIN, G. (1978). «Le remariage». *Annales de démographie historique*. p.305-336.
- CABOURDIN, Guy (1981). «Le remariage en France sous l'Ancien Régime (seizième-dix-huitième siècles)». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.273-286.
- CHAMIE, Joseph et Samar NSULY (1981). «Sex Differences in Remarriage and Spouse Selection». *Demography*. Vol.18, no 3, p.335-348.
- CHENU, Alain (1994). «Présentation». Dans LE PLAY, Frédéric. *Les Mèlouga. Une famille pyrénéenne au XIXe siècle*. Essais & Recherches, Nathan, p.3-15.
- CHERLIN, A. (1978), «Remarriage as an incomplete institution». *American Journal of Sociology*. Vol. 84, p.634-650.
- CHERLIN, A. (1996). *Public and Private Families*. New York : McGraw-Hill,Inc.
- COALE, J. (1981). «Introduction à la troisième partie». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.151-156.
- COLLECTIF CLIO (1992), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal : Clio.
- COONTZ, Stephanie (2006). *Marriage, a history : how love conquered marriage*, New York : Penguin Books.
- CORSINI, C.A. (1981). «Why is Remarriage a Male Affair? Some Evidence from Tuscan Villages during the Eighteenth Century». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.385-395.

COURVILLE, Serge (2001). «À l'heure de l'industrie». Dans COURVILLE, S. et R. GARON. *Atlas historique du Québec : Québec ville et capitale*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.186-189.

DAIGLE, Johanne et André TURMEL, avec la collaboration de Virginie Fleury-Potvin et Sophie Lapointe (2006). « La catégorie d'orphelin en milieu institutionnel : quelques paramètres pour la région de Québec, 1850-1950 ». Dans CAULIER, Brigitte et Luc COURTOIS (dir.). *Québec Wallonie. Dynamiques des espaces et expériences francophones*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.113- 134.

DENIS, Hubert, DESJARDINS, Bertrand, LÉGARÉ, Jacques et Nicole MARCIL-GRATTON, (1994). « Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui ». *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 23, no 1, p.53-74.

DESCHÊNES, Gaston (2001). « Le siège du Parlement (1792 à 1867) », Dans COURVILLE, S. et R. GARON. *Atlas historique du Québec : Québec ville et capitale*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.172-179.

DRAKE, M. (1981). «The remarriage Market in Mid-nineteenth Century Britain». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p. 287-296.

DROUIN, Sophie et Valérie LAFLAMME (1999). *Québec 1871: Rapport sur la construction de la base de données relative au recensement de 1871*. Sainte-Foy : Université Laval, Population et histoire sociale de la ville de Québec.

DROUIN, Sophie (2001). « Une centralité affaiblie », Dans COURVILLE, S. et R. GARON. *Atlas historique du Québec : Québec ville et capitale*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.186-189.

DURKHEIM, Émile (1975). *Textes, Tome III Fonctions sociales et institutions*. Paris : Minuit.

DURKHEIM, Émile (1998). *De la division du travail social*. Paris : Presses Universitaire de France.

DYRVIK, S. (1981). «Gagne-pain ou sentiment? Trait du remariage en Norvège au dix-neuvième siècle». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p. 297-306.

ELMAN, Cheryl et Andrew S.LONDON (2002). «Sociohistorical and Demographic Perspectives on U.S. Remarriages in 1910». *Social Science History*. 26:1 (spring), p.203-250.

FARKAS, George et Paula ENGLAND (1986). *Households, employment, and gender : a social, economic, and demographic view*, New York :Aldine.

FLEURY, Charles (1998). *Québec 1901 : Rapport sur la construction de la base de données relative au recensement de 1901*. Sainte-Foy : Université Laval, Population et histoire sociale de la ville de Québec.

FURSTENBERG, Frank F. Jr. (1980). «Introduction to Journal of Family Issues Special Issue on Remariage», *Journal of Family Issues*. 1:4, p.443-453.

GAGNÉ, Mathieu (2004). *Québec 1891 : Présentation du recensement, description des variables et contrôles de cohérence*. Sainte-Foy : Université Laval, Population et histoire sociale de la ville de Québec.

GAGNÉ, Mathieu et Katia MÉRAND (2001). *Québec 1881 : Rapport sur la validation du recensement canadien de 1881 pour la ville de Québec (Tableau 1)*. Sainte-Foy : Université Laval, Population et histoire sociale de la ville de Québec.

GAGNON, Serge (1993). *Mariages et famille au temps de Papineau*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

GAUVREAU, Danielle (1991). *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*. Sillery : Les Presses de l'Université du Québec.

GAUVREAU, Danielle (2001). «Rats des villes et rats des champs : population urbaine et populations rurales du Québec au recensement de 1901», *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 30, no 2, p. 171-190.

GAUVREAU, D. et P. GOSSAGE (2000). «Avoir moins d'enfants au tournant du XXe siècle : une réalité même au Québec». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol 54, no 1, p.39-65.

GAUVREAU, D., GOSSAGE, P. et L. GINGRAS (2000). «Measuring Fertility with the 1901 Canadian Census». *Historical Methods*. Vol. 33, no 4, p.219-228.

GOODE, W.J. (1963). *World Revolution and Family Patterns*. Londres : The Free Press of Glencoe.

GOSSAGE, Peter (1999). *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

GOULET, Sophie (2002). *La nuptialité dans la ville de Québec : étude des mariages mixtes au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle*. Département Sociologie. Université Laval.

GRIFFITH, Janet (1980). «Economy, Family, and Remarriage : Theory of Remarriage and Application to Preindustrial England». *Journal of Family Issues*. 1:4, p.479-496.

HAJNAL, J. (1965). «European marriage patterns in perspectives». Dans GLASS, D, et D. EVERSLEY. *Population in History*. Chicago : Aldine, p.101-143.

HAMMEL, E.A. (1981). «Introduction à la deuxième partie». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.85-88.

HARE, J., LAFRANCE, M. et D.-T. RUDEL (1987), *Histoire de la ville de Québec (1608-1871)*, Montréal : Boréal.

HAREVEN, Tamara K. (1987). «Historical Analysis of the Family». Dans SUSSMAN, M. and S. STEINMETZ. *Handbook of Marriage and the Family*, New York : Plenum Press, p.3-36.

HAREVEN, Tamara K. (1994). «Synchronizing Individual Time, Family Time and Historical Time». Dans VILQUIN, D. (dir.). *Le temps et la Démographie*. Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve (Belgique) : Academia/L'Harmattan, p.203-218.

HENRY, Louis (1981). «Le fonctionnement du marché matrimonial». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER.. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.191-198.

HOUDAILLE, Jacques (1981). «Les enfants issus des remariages des femmes de 1670 à 1789». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.573-580.

JULIEN, Mélanie (2005). *La scolarisation différentielle en milieu urbain en voie d'industrialisation : Le cas de la ville de Québec au tournant du XXe siècle*. Département Sociologie. Université Laval.

KERTZER, David I. (1991). «Household History and Sociological Theory», *Annual Review of Sociology*. Vol. 17, p.155-179.

KEYSSAR, Alexander (1974). «Widowhood in eighteenth-century Massachusetts : A problem in the history of the family». *Perspectives in American History*. Vol.8, p.83-119.

KNODEL, John (1981). «Remarriage and marital fertility in Germany during the eighteenth and nineteenth centuries : an exploratory analysis based on German village genealogies». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.591-604.

KOO, Ellen A. et C.M. SUCHINDRAN (1980). «Effects of children on women's remarriage prospects». *Journal of Family Issues*. Vol.1, p.497-515.

LAFLAMME, Valérie (2000). *Familles et modes de résidence en milieu urbain québécois en période d'industrialisation : le cas de la ville de Québec, 1901*. Département Sociologie. Université Laval.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, LE BOURDAIS, Céline et Nicole MARCIL-GRATTON (1999). «Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario». *Cahiers québécois de démographie*. Vol.28, no 1-2, p.199-227.

LASLETT, Peter (1977). *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*. New York : Cambridge University Press.

LASLETT, Peter (1983). «Family and household as work group and kin group: Areas of traditional Europe compared». Dans WALL, R., ROBIN, J. and P. LASLETT. *Family Forms in Historic Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, p.513-563.

LASLETT, P. and R. Wall (1972). *Household and family in past time*. Cambridge : Cambridge University Press.

LE BRAS, Hervé (1981). «Le remariage rival du mariage». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.199-209.

LÉGARÉ, Jacques et Bertrand DESJARDINS (1991). « La monoparentalité : un concept moderne, une réalité ancienne ». *Population*. Vol. 46, no 6, p.1677-1688.

LERIDON, Henri (1981). «Effets du veuvage et du remariage sur la fécondité. Résultat d'un modèle de simulation». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.605-615.

LIVI-BACCI, M. (1981). «On the Frequency of Remarriage in Nineteenth Century Italy : Methods and Results». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p. 347-361.

MARCILIO, Maria Luiza (1981). «Mariage et remariage dans le Brésil traditionnel: lois, intensité, calendrier». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.363-374.

MARCOUX, Richard (2003). « Entre l'école et la fabrique : une analyse exploratoire de la fréquentation scolaire et du travail des enfants dans la ville de Québec en 1901 ». Dans COSIO, M., MARCOUX, R., PILON, M. et A. QUESNEL. *Éducation, famille et dynamiques démographiques*. Paris : Éditions du CICRED, p.77-102.

MARCOUX, Richard et Marc ST-HILAIRE, avec la collaboration de Marie-Eve HARTON, (2006). « Modes de production et comportements en matière de fécondité à Québec au début du 20ième siècle : la nécessité de saisir le travail des femmes en milieu urbain ». Texte d'une communication présentée au 14e colloque de l'AIDELF, Aveiro, Portugal, 11 pages.

MARCOUX, Richard et Marc ST-HILAIRE, avec la collaboration de Charles FLEURY, (2003). « Régimes démographiques, familles et travail des enfants : y a-t-il une spécificité des nouveaux citadins d'origine rurale à Québec en 1901? ». Dans C. DESSUREAULT, J.A., DICKINSON et J. GOY. *Famille et marché, XVIe-XXe siècles*. Sillery, Septentrion, p.323-340.

MASON, K.O. (1992). «Culture and Fertility Transition:Thoughts on Theories of Fertility Decline», *Genus*, XLVIII, 3-4, p.1-13.

MATTHIESSEN, Poul C. (1981). «Some aspects of remarriage among Danish women 1850-1915». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.363-374.

McDANIEL, Susan (1995). « Une approche sociologique féministe pour l'étude de la fécondité». Dans H. GÉRARD et V. PICHÉ. *La sociologie des populations*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, AUPELF-UREF, p.155-170.

MCQUILLAN, Kevin (1999). *Culture, Religion and Demographic Behaviour*. Montréal et Kingston : McGill's-Queen's University Press.

PICHÉ, Victor (1993). « Mode de production et régime démographique :qu'en est-il aujourd'hui? ». Dans CORDELL, Dennis D. et al. (dir). *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, p.13-18.

PICHÉ, Victor et Jean POIRIER (1995). « Les approches institutionnelles de la fécondité ». Dans H. GÉRARD et V. PICHÉ. *La sociologie des populations*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, AUPELF-UREF, p.117-138.

PRESSAT, Roland (1956). « Le remariage des veufs et des veuves ». *Population*. 11e année, no 1, p.47-58.

PRICE-BONHAM, Sharon et Jack O. BALSWICK (1980). « The Noninstitutions : Divorce, Desertion and Remarriage », *Journal of Marriage and the Family*. Vol. 42, no 4, p.959-972.

QUÉNIART, Anne et Roch HURTUBISE (1998). « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille ». *Sociologie et Sociétés*. Vol.30, no 1, p.1-11.

RICHARDSON, C. James (2001). «Divorce and remarriage». Dans BAKER, Maureen. *Families : Changing Trends in Canada*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson, p. 206-237.

SCHOFIELD, Roger and Edward A. WRIGLEY (1981). «Remarriage intervals and the effect of marriage order on fertility». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.211-228.

SCHIAFFINO, A. (1981). «Quelques données sur le remariage dans un milieu urbain: Bologne aux dix-neuvième et vingtième siècles». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p. 397-409.

SEGALEN, M. (1981). «Mentalité populaire et remariage en Europe occidentale». Dans DUPÂQUIER, J., HÉLIN, E., LASLETT, P., LIVI-BACCI, M. et S. SOGNER. *Mariage et remariage dans les populations du passé*. London : Academic Press, p.67-77.

SEGALEN, Martine (2002). *Sociologie de la famille*. Paris : Armand Colin.

SMITH, Daniel Scott (1995). «The Demography of Widowhood in Preindustrial New Hampshire». Dans KERTZER, David I. and Peter LASLETT. *Aging in the Past : Demography, Society and Old Age*. London : University of California Press, p.249-272.

ST-HILAIRE, Marc et Richard MARCOUX (2001). « Le ralentissement démographique ». Dans COURVILLE, S. et R. GARON. *Atlas historique du Québec : Québec ville et capitale*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.172-179.

ST-HILAIRE, Marc et Sophie DROUIN (2001). « Les problèmes urbains ». Dans COURVILLE, S. et R. GARON. *Atlas historique du Québec : Québec ville et capitale*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.228-239.

TAHON, Marie-Blanche (1995). *La famille désinstitutionnée*. Ottawa : Les presses de l'Université d'Ottawa.

TEACHMAN, Jay D., POLONKO, Karen A. et John SCANZONI (1987). «Demography of the Family». Dans SUSSMAN, M. and S. STEINMET. *Handbook of Marriage and the Family*. New York : Plenum Press, p.3-36.



THORNTON, Arland (1977). «Decomposing the Re-marriage Process». *Population Studies*. Vol. 31, no 2, p.383-392.

TILLY, Louise A et Joan W. SCOTT (1978). *Women, Work and Family*. New-York : Holt, Rinehart and Winston.

TOLNAY, Stewart E. (1995). «Class, Race, and Fertility in Rural South, 1910 and 1940». *Rural Sociology*. Vol. 60, no 1, p. 108-128.

UHLENBERG, Peter (1980). «Death and the family». *Journal of Family History*. Vol.5, no 3, p.313-320.

UHLENBERG, Peter et S.Y. CHEW (1986). «The Changing Place of Remarriage in the Life Course». *Current Perspective on Aging and the Life Cycle*. Vol. 2, p.23-52.

VAN POPPEL, Frans (1995). «Widows, Widowers and Remarriage in Nineteenth-Century Netherlands», *Population Studies*, no 49, p.421-441.